

ENQUETE SUR LA DELINQUANCE AUTO-DÉCLARÉE DES JEUNES

RAPPORT FINAL

30 juin 2000

Recherche pour (par ordre de contribution)

- La Fondation MAIF,
- Le Ministère de l'Intérieur (IHESI),
- Le ministère de la Justice (GIP Droit et Justice, PJJ),
- Le Centre de Prospective, Gendarmerie Nationale,
- La Semitag, Grenoble.

Sebastian Roché, responsable scientifique, Cerat-IEP
Sandrine Astor, chargée d'étude, Cerat-IEP
Gilles Ivaldi, chargé recherche, Cidsp-IEP
Vincent Tournier, maître de conférence, Cidsp-IEP

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos remerciements aux financeurs, aux organismes qui ont soutenu notre démarche, et aux établissements scolaires pour l'aide qu'ils nous ont apportée lors de la collecte des données :

la Fondation MAIF,
le GIP Droit et Justice, ministère de la Justice,
l'IHESI, ministère de l'Intérieur,
le Centre de Prospective, Gendarmerie,
la PJJ, ministère de la Justice,
la Semitag, Grenoble,

ainsi que :

AFORE,
Aide Information aux Victimes (AIV)
ASAS,
Association de Sauvegarde pour l'Enfance et l'Adolescence
CODASE,
Direction de l'Enseignement Catholique de l'Isère,
Direction de l'Enseignement Catholique de la Loire,
EPURES,
Inspection Académique de l'Isère,
Inspection Académique de la Loire,
Ministère de l'Education Nationale, de la Technologie et de la Recherche,
Rectorat de l'Académie de Grenoble,
La STAS.

Table des matières

Introduction.....	3
Chapitre 1 - Méthodologie et objectifs	6
Chapitre 2 - Les actes déclarés.....	13
Chapitre 3 - La suractivité délinquante	22
Chapitre 4 - Les actes suivant le sexe et l'âge, la csp et le type d'habitat.....	26
Chapitre 5 - L'âge au premier délit.....	42
Chapitre 6 - Evaluation de la gravite des délits et des risques encourus.....	46
Chapitre 7 - L'absentéisme, la fraude et les délits.....	63
Chapitre 8 - Famille et délinquance.....	74
Chapitre 9 - Les opinions sur les institutions.....	95
Chapitre 10 - Les victimes et les plaintes	106
Chapitre 11 - Conclusion.....	116
Annexe 1 - Description de l'échantillon.....	117
Annexe 2 - Construction des indices.....	118

L'ensemble des calculs a été réalisé par Sandrine Astor. Le chapitre 8 a été rédigé par Vincent Tournier. Les chapitres 2 et 6 ont été rédigés par Gilles Ivaldi et Sebastian Roché. Les autres chapitres ont été rédigés par le responsable scientifique.

Introduction

Ce rapport présente les résultats de la première enquête de délinquance auto-déclarée conduite en France. Elle porte sur deux agglomérations françaises. Son ambition est donc modeste.

Il s'agit de décrire, suivant différents angles, les comportements des jeunes de 13 à 19 ans qui sont présents dans des établissements scolaires, même si leur scolarisation est accompagnée de nombreuses absences. Nous parlons des comportements au pluriel tant il est vrai que la délinquance n'est pas quelque chose d'unifié : on trouve les dégradations, les vols, les agressions, le commerce illégal, la consommation de haschich ou d'autres psychotropes.

Nous avons enregistré les faits dont ils sont victimes, ainsi que les opinions des jeunes sur les organisations pénales. Et, également, leurs opinions sur la gravité des actes et les chances de se faire prendre. En ce qui concerne les perceptions de la police, de la justice et de la gendarmerie, les jeunes qui émettent les plus fortes critiques ont 19 ans plutôt que 13 (c'est-à-dire que l'image se dégrade au fil de l'avancée en âge) et sont les auteurs du plus grand nombre de délits (chapitre 9).

Nous avons choisi de ne pas regrouper ces actes en un indice synthétique global, mais au contraire de les conserver isolés pour les analyses (après regroupement des questions détaillées, voir l'analyse factorielle, chapitre 2). On verra que cette précaution est utile : tous les actes ne se produisent pas au même âge, les effets du milieu social varient suivant le type d'acte etc...

Nous étions désireux de présenter les rythmes de la délinquance entre 13 et 19 ans. Beaucoup de changements surviennent entre ces deux dates. Le principal consiste dans le passage de comportements désordonnés et visibles à des comportements de recherche de plaisir et de profit (chapitre 4).

Nous avons voulu regarder le comportement des filles et des garçons : les filles ont une place importante dans les actes déclarés, contrairement à une idée répandue, même si il reste vrai que les garçons sont plus actifs et qu'elles sont en retrait net pour les actes les plus violents (racket, agressions).

L'âge au premier délit est une question récurrente. L'enquête permet, avec des limites, de montrer quels délits sont commis en premier. Il s'agit des choses les plus simples à réaliser (vol à l'étalage) dans des lieux qui n'ont guère de garant (dégradations des espaces publics). Ce sont les portes d'entrée dans un parcours délinquant, qui, pour la plupart, ne débouchera pas sur une carrière (mais, ici, notre enquête s'arrête trop tôt pour montrer comment). L'âge au premier délit tend-il à diminuer ? Y a-t-il un rajeunissement de la délinquance ? Avec les réserves présentées au chapitre 5, les données montrent que la réponse est positive : d'une manière générale, l'entrée dans la délinquance se ferait plus précocement qu'il y a 5 ou 6 ans.

Une large part des délits est commise par un petit pourcentage de 13-19 ans. Le questionnaire demandait de dénombrer les actes commis sur une période de référence donnée : on pouvait donc calculer le total des actes pour l'ensemble de l'échantillon et isoler la part des plus actifs. Quel que soit le type de comportements (dégradation, vol, agression), les 5 % les plus actifs des jeunes commettent de 50 à 60 % du total des actes commis. C'est une illustration de la « théorie des cinq pour cent ». Ces jeunes ne sont pas dans la même position que les 95 % qui contribuent nettement plus faiblement qu'eux à la délinquance, et les actions de prévention ne sauraient être identiques (chapitre 3).

Nous avons enregistré les « taux d'interférence policiers » (le nombre de fois que la police a surpris un jeune ayant commis un délit) et les taux de déclaration des atteintes (pour les victimes). Les actes les plus détectés se déroulent dans des lieux où une présence humaine existe (bus, magasins), qui font des victimes personnelles (agressions) ou touchent des objets personnels chers (maison, voiture). Entre 15 et 20 % des auteurs ont été surpris. Les actes les moins détectés sont donc ceux qui ne font pas de victime personnelle non consentante, ou pas de victime du tout (consommation, commerce illégal) ; ce sont encore les dégradations de l'espace public ou semi-collectif (hall, places). Les auteurs détectés sont 0,5 à 5 %. Les taux de victimation déclarés à la police et la gendarmerie varient autour de 10 % au minimum (agressions physiques) et 36 % au maximum (vols de deux roues), les agressions sexuelles étant déclarées à 27 %.

Une analyse qui repose sur un questionnaire ayant pris soin d'enregistrer les performances scolaires, les relations dans la famille, le contrôle parental, le statut socio-économique, la qualité de l'environnement, la détection des délits par la police etc... ne pourra proposer un modèle simple de l'explication des différents types d'acte déclarés. En matière de délinquance, et dans les années récentes, les personnes qui prétendent avoir isolé sa cause essentielle, portent sur des populations et des terrains limités, ou sont guidées par des préoccupations idéologiques. Ce travail montre, par exemple, qu'il existe une délinquance des jeunes en milieu défavorisé, mais aussi en milieu aisé (moins souvent détectée, certes), dans les familles déstructurées, mais également dans celles qui sont unies (chapitre 8).

Les variables les plus significatives pour décrire les comportements délinquants, en dehors du sexe et de l'âge, portent sur les relations des jeunes dans leur famille, l'attention (le contrôle ou la veille) des parents (qu'il faut bien distinguer de la structure familiale) et l'environnement du logement (est-il marqué par des désordres ?). Elles portent également sur l'absentéisme scolaire et la fraude dans les bus (chapitre 7). Enfin, elles sont relatives à la qualification morale des actes par le jeune (comme grave ou non).

Autrement dit, plusieurs scènes de socialisation sont sollicitées : la famille, la rue, l'école. La manière dont les parents sont capables d'établir un lien avec leurs enfants est tout à fait essentielle : les enfants de cadres et d'ouvriers y sont également sensibles et cela est lié à leur activité délinquante. La capacité de l'école à retenir l'attention et la présence des jeunes est également centrale. L'absentéisme est très fortement lié à l'entrée dans la délinquance de rue. Enfin, l'impact des incivilités ou désordres dans un voisinage donné (mesuré par la fréquence observée des dégradations) produit des incitations diffuses. Les liens que l'on trouve entre l'absentéisme, la fraude dans les bus et la délinquance sont très forts : une culture de l'absence de règles se construit progressivement : je constate que mon environnement est dégradé, que je peux quitter l'école, que je peux voyager sans titre de transport. L'absence de garant des lieux facilite la généralisation de comportements de vol et d'agression. D'ailleurs les jeunes qui le font portent 4 fois plus souvent une arme sur eux. Enfin, à un moment donné, le jeune, pour passer à l'acte, doit réduire le jugement moral à peu de chose. Si les actes sont jugés graves, on ne les commet pas, ou nettement plus rarement. Il faut donc en arriver à avoir un jugement selon lequel l'acte n'est pas grave pour le commettre. Or, ce jugement est lié à l'anticipation que le jeune fait des sanctions : un acte qui n'est pas sanctionné n'est pas grave, et un acte qui n'est pas grave peut être commis. Le fait que les taux « d'interférence policière » sont plus faibles pour les 13-14 ans que pour les 17-19 ans prend, alors, tout son sens (chapitre 6).

Les dimensions normatives et celles qui ont traités aux cadres de socialisation se combinent probablement. Des analyses ultérieures permettront de montrer un peu mieux comment.

Chapitre 1

Méthodologie et objectifs

Les objectifs de la recherche

Cette enquête locale a pour objectif d'offrir une connaissance plus précise de l'activité délinquante des jeunes et de contribuer à une meilleure adaptation des réponses locales à l'insécurité. Le moyen utilisé pour connaître cette délinquance est de faire parler les auteurs eux-mêmes : il s'agit de mesurer la délinquance auto-déclarée.

Pour ce faire, nous sommes partis de la population générale, dont une partie se révélera auteur d'incivilités et de délits divers au cours du questionnaire.

L'enquête est quantitative : elle procède donc comme un sondage classique. La population enquêtée est celle des 13-19 ans scolarisés. 2288 personnes ont été interrogées entre avril et mai 1999 dans les agglomérations de Grenoble et St Étienne.

Le questionnaire

Le questionnaire est dérivé de l'enquête internationale (*Questionnaire for the International Self Report Delinquency Project*). Toutefois ayant constaté un certain nombre de limites, dues en partie à l'ancienneté de ce questionnaire, un certain nombre de thèmes, permettant une meilleure compréhension des phénomènes de délinquance chez les jeunes, ont été rajoutés.

Ainsi, la partie relative à l'environnement familial et social a été considérablement étoffée, des questions sur la précarité (chômage, activité), sur la perception des institutions (police, gendarmerie, maire ...), sur les valeurs et sur la victimation ont été ajoutées.

Le questionnaire, d'une durée moyenne d'une heure, est composé de cinq parties :

- *Description des interactions dans les cadres sociaux* : relations avec l'école, avec les parents, insertion, socialisation
- *Qualification morale des comportements délinquants, jugement de valeur par rapport à la gravité des actes et aux risques encourus.*
- *Délinquance auto-rapportée* : une série d'actes, allant de la simple dégradation matérielle à l'agression physique, est proposée à l'enquêté. Pour chaque comportement commis (communiqué à l'enquêteur par un numéro), l'enquête se poursuit par un certain nombre de questions de détail (âge de la première fois, âge de la dernière fois, lieu, avec qui, réaction de l'entourage...)

- *Questions socio-démographiques sur l'individu, la famille, le quartier.*
- *Questions sur les rapports avec la police : en tant que victime et auteur de délits.*

La fiabilité des réponses

L'enquête sur la délinquance auto-rapportée des jeunes repose, comme la plupart des enquêtes, sur les déclarations des répondants. Il n'était donc pas exclu que certains des répondants « arrangent » leurs réponses pour donner d'eux-mêmes l'image qu'ils jugent la plus valorisante, soit en omettant certains actes soit en se vantant d'actes qu'ils n'ont pas commis. De plus, les difficultés de compréhension par les répondants, et plus particulièrement des jeunes confrontés à des difficultés scolaires, ainsi que leur erreurs de mémoire pouvaient limiter la fiabilité des réponses et, en conséquence, la validité des interprétations qui leur seraient données.

Nous avons donc pris plusieurs dispositions afin de réduire l'incidence de ces problèmes. Tout d'abord, un effort particulier a été fait pour que le plus grand nombre possible d'individus contactés acceptent de répondre à l'enquête. En effet, la fiabilité des réponses est fortement liée à cette acceptation : plus l'individu accepte le principe de l'enquête, plus il est porté à répondre sincèrement aux questions qu'elle comporte. Il fallait donc convaincre les personnes à qui nous nous adressions de l'importance de l'étude, de son caractère strictement anonyme ainsi que du sérieux de sa mise en œuvre. L'enquête se déroulant dans un cadre scolaire auprès d'élèves en majorité mineurs, il s'agissait à la fois d'en convaincre les chefs d'établissement, les familles et les élèves.

Les efforts ont également porté sur la conception même du questionnaire, qui a fait l'objet d'une préparation minutieuse. Par exemple, le vocabulaire employé est, lorsque c'est possible, proche du langage parlé. Les comportements sont décrits sans être qualifiés pénalement ou moralement. L'ordre du questionnaire a été étudié : les questions relatives à la scolarité, à la famille, aux amis ont été placées en début d'entretien de manière à instaurer un climat de confiance avant d'entrer dans la description des actes délinquants. Pour limiter d'éventuelles erreurs de mémoire dans la description des actes de délinquance commis, le questionnaire explore de manière détaillée, pour chaque type de délit, la dernière fois que l'enquêté l'a effectué.

Enfin, un protocole de passation a été défini. La majeure partie du questionnaire a été administrée de façon assistée et en face à face, afin que la durée de l'entretien (traduisant implicitement l'activité délinquante de la personne interrogée) demeure confidentielle. L'enquêteur posait les questions et proposait des réponses pré-codées ou des « cartes - réponses » à l'enquêté qui choisissait la réponse adaptée à son cas.

Dans le questionnaire, de manière à adapter le protocole d'administration, les actes délinquants ont été dissociés en deux grandes catégories en fonction de leur gravité. Ainsi, les actes les moins graves sont abordés dans les parties FL et FQ et les actes les plus graves dans les parties GL et GQ. Les parties FL et GL sont destinées à savoir si l'enquêté a commis les actes mentionnés et FQ et GQ à connaître plus précisément le contexte dans lequel ceux-ci se sont produits (voir note méthodologique, 1999).

Pour les questions dites de détails portant sur les actes les moins graves (partie FQ), à chacun des délits correspondait un numéro. Les actes n'étaient donc jamais décrits oralement. L'enquêteur demandait ensuite de citer les numéros pour lesquels le répondant avait entouré « oui » et posait alors toute une série de questions plus précises sur ces délits commis en ne les désignant que par des numéros. De cette manière, il est plus difficile de se vanter d'avoir commis des actes, et on hésite moins à les communiquer si on en a honte.

Dans un souci de préserver la confidentialité des réponses pour les actes concernant les agressions et la drogue les parties FL, GL et GQ ont été auto-administrées : l'élève a lu et entouré lui-même ses réponses. Ce protocole permettait à la fois de garantir l'anonymat des réponses, aucune reconnaissance visuelle de l'auteur ne pouvant être établie, et d'instaurer un climat de confiance.

Définition de la population enquêtée

Cette enquête s'intéresse à la population des jeunes de 13 à 19 ans qui sont présents dans les établissements scolaires (scolarité « normale » et SEGPA).

Ces jeunes ont 13 ans révolus à la date de début de l'enquête, mais n'ont pas fêté leur 20^{ème} anniversaire à cette même date ; c'est à dire nés entre le 27 avril 1979 et le 26 avril 1986 (bornes incluses). Ils sont scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat : en collège (y compris SEGPA), en lycée d'enseignement général et technologique, en lycée professionnel ou en lycée polyvalent (y compris section d'enseignement professionnel).

La recherche porte sur les agglomérations de Grenoble et de St Étienne. Il existe plusieurs définitions possibles (celle de l'EN, de l'Insee, celle de la communauté de commune notamment). Nous avons construit deux espaces comparables dans les deux agglomérations.

À Grenoble, l'étude a été réalisée sur le périmètre de la communauté de communes de l'agglomération grenobloise (La Métro) regroupant 23 communes. Le choix de cette zone résulte du souhait d'avoir une zone comparable avec le site de Saint-Étienne, à la fois en termes d'étendue et de population.

Tableau n° 1 : Communes retenues dans la zone d'enquête de Grenoble

Communes de la communauté de communes de l'agglomération grenobloise		
Bresson	Fontanil	Saint-Martin-d'Hères
Claix	Gières	Saint-Martin-le Vinoux
Corenc	Meylan	Sassenage
Domène	Murianette *	Seyssinet
Echirolles	Noyarey *	Seyssins
Eybens	Poisat	La Tronche
Fontaine	Pont de Claix	Veurey *
Grenoble	Saint-Egrève	

*aucun établissement du second degré n'est localisé sur ces communes mais les élèves y ont leur domicile ou celui de leurs parents

La zone d'enquête retenue à Saint-Étienne est la zone proche de Saint-Étienne. Nous avons préféré le découpage INSEE (unité urbaine) à Saint-Étienne Métropole, trop étendue géographiquement.

Tableau n° 2 : Communes retenues dans la zone d'enquête de Saint-Étienne

Unité urbaine INSEE + Saint Genest Malifaux		
Chambon-Feugerolles	Saint Etienne	La Talaudière
Etrat*	Saint Genest-Lerpt	Tour-en-Jarez*
Firminy	Saint Genest Malifaux	Unieux
Fraisses*	Saint Jean Bonnefonds*	Villars*
Ricamarie	Saint Priest-en Jarez	
Roche-La-Molière	Sorbiers	

*aucun établissement du second degré n'est localisé sur ces communes mais les élèves y ont leur domicile ou celui de leurs parents

Accords et refus

La phase terrain de cette enquête ayant été conduite au sein même des établissements, un certain nombre d'accords a dû être recueilli au préalable. Le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Technologie et de la Recherche, l'Inspection académique de la Loire, le Rectorat de Grenoble, et les Directions de l'Enseignement Catholique de l'Isère et de la Loire ont donné leur accord à cette étude.

Tous les chefs d'établissement scolaires situés sur le périmètre d'étude ont été contactés en début d'année et sollicités pour participer à cette étude. Suite à ce premier contact, une réunion d'information visant à présenter les objectifs de l'étude, la méthodologie et le dispositif mis en place (constitution de l'échantillon, protocole d'anonymisation et information aux parents d'élèves) a eu lieu en février 1999.

Les refus (voir liste ci-dessous) sont liés à des contraintes de temps (sollicitation pour une autre enquête, période de révision ou d'examens ou surcharge de travail occasionnée par la réalisation de cette enquête). Par ailleurs, on peut supposer un manque d'intérêt de certains chefs d'établissement pour cette étude, leur établissement se trouvant peu confronté aux problèmes de délinquance. Le raisonnement inverse s'applique également : des établissements concernés n'ont pas souhaité participer, craignant pour leur réputation (des établissements de centre ville) ou alléguant de ne pas vouloir risquer de provoquer des réactions de la part de certains élèves.

À Grenoble, 11 établissements ont refusé de participer à l'étude sur 59. Ils représentent 8 076 élèves (y compris les moins de 13 ans et y compris classes post -bac et préparatoires). Dans les établissements participants, les 13-19 ans représentent plus de 75 % de l'effectif total d'élèves. Appliqué aux effectifs des établissements ayant refusé de participer, ce taux nous a permis d'estimer à près de 6 100 le nombre d'élèves exclus de l'échantillonnage. À St Étienne, dans la zone d'enquête comprenant 57 établissements, seuls quatre ont refusé de participer à l'enquête, les motifs invoqués étant la surcharge de travail engendrée par la mise en place de l'étude ou des expériences d'enquête antérieures très négatives. Ils représentent 1 515 élèves. Nous n'avons pas été chercher des établissements « comparables » pour compenser ce déficit (cf. plus bas pour la présentation des raisons).

À Saint-Étienne comme à Grenoble, nous avons demandé aux chefs d'établissement ayant accepté de participer à l'étude de diffuser un message d'information, rédigé par nos soins, à tous les parents d'élèves. Il les avisait qu'une enquête allait avoir lieu et que leurs enfants étaient susceptibles d'être interrogés, et qu'ils devaient donner leur accord. Les différentes fédérations de parents d'élèves (PEEP, FCPE, UDAPEL) ont également été contactées.

Ces courriers expliquaient les enjeux de cette étude et insistaient de plus sur les garanties de confidentialité et d'anonymat des réponses. La participation volontaire des élèves est le principe majeur de cette enquête. Tout sentiment d'obligation de réponse aurait pu fausser la sincérité des réponses et donc la qualité des résultats. Chaque élève sélectionné a eu ainsi le choix de refuser d'être interrogé.

Tableau n°3 : Tableau récapitulatif des refus d'établissements

	ÉTABLISSEMENTS			ÉLÈVES de 13 à 19 ans		
	Grenoble	Saint-Étienne	TOTAL	Grenoble	Saint-Étienne	TOTAL
Population mère	59	57	116	29 760	22 864	52 624
Refus	11	4	15	6 093	1 126	7 219
Base d'enquête	48	53	101	23 667	21 738	45 405

L'échantillonnage

Afin de pouvoir évaluer le nombre d'élèves appartenant à la tranche d'âge retenue, chaque établissement nous a fourni une liste mentionnant la date de naissance de chaque élève.

L'objectif initial était de réaliser environ 1200 entretiens par site, tout en choisissant un taux de sondage quasi identique pour les deux sites, compte tenu des délais et du budget disponible. Suite à l'évaluation du nombre total de jeunes de 13-19 ans sur l'ensemble des établissements participants (23 667 pour Grenoble et 21 738 pour Saint-Étienne), le taux de sondage a été fixé à 5 % pour Grenoble et 5,1 % pour Saint-Étienne, afin de se rapprocher au mieux du seuil fixé. Ce taux devait permettre d'obtenir 1 185 questionnaires à Grenoble et 1 107 à Saint-Étienne.

La procédure d'échantillonnage suivie a été strictement identique dans les deux sites : nous avons procédé à un échantillonnage aléatoire au sein de chaque établissement. Autrement dit, pour un établissement donné, le nombre d'élèves enquêtés est proportionnel au nombre d'élèves de 13-19 ans scolarisés dans cet établissement.

Pour chaque établissement, 2 tirages aléatoires indépendants ont été effectués donnant lieu à :

- une liste principale d'élèves (5 % de l'effectif de 13-19 ans scolarisés dans l'établissement) ;
- une liste complémentaire (égale à 1/3 de la première liste), destinée à remplacer les refus et les absences éventuelles d'élèves de la liste principale. Les noms de cette seconde liste ont été classés aléatoirement de manière à éviter tout effet d'ordre.

Les refus ont donné lieu à un remplacement de l'élève par un élève de la liste complémentaire ; de même que les absences de longue durée. Pour les absences ponctuelles, les élèves concernés ont été relancés jusqu'au dernier jour de présence de l'enquêteur, de manière à ne pas les exclure prématurément de l'étude (l'absentéisme étant présumé avoir un lien avec la délinquance).

La passation et le protocole d'anonymisation

Chaque élève a été interrogé en face à face et en privé, dans un lieu mis à disposition par l'établissement (l'infirmerie le plus souvent). Aucune autre personne que l'enquêteur et l'enquêté n'était présente dans la pièce ou même à la porte de la pièce.

Compte tenu du caractère sensible de l'étude, un protocole d'anonymisation a été mis en place. Un numéro a été affecté à chaque élève tiré au sort. Une liste des élèves présents dans l'échantillon, numérotée de 1 à N, a donc été remise à chacun des établissements. L'enquêteur avait pour mission d'interroger dans un établissement donné n élèves dont il n'a jamais eu connaissance de l'identité.

De son côté, le chef d'établissement désignait une personne chargée d'aller chercher les élèves dans leur classe et de les orienter vers l'enquêteur. Cette procédure a garanti l'anonymat de l'individu interrogé :

- la personne qui connaissait le nom de l'élève interrogé (personnel de l'établissement) n'a jamais eu accès aux réponses données au questionnaire,
- l'enquêteur qui a recueilli les réponses de l'élève n'a jamais été informé de l'identité de l'élève en question.

À l'issue de l'entretien, le questionnaire était immédiatement placé dans une enveloppe scellée et remis à la fin de la journée au chargé d'études responsable du site.

Dès la phase terrain de l'enquête achevée, les listes des élèves enquêtés ainsi que celles des élèves présents dans notre échantillon ont été détruites afin de garantir l'anonymat des réponses en empêchant toute identification directe des personnes que seule l'existence de ces deux listes aurait rendue possible. Le code d'identification de l'établissement n'a pas été informatisé, tout comme l'activité précise des parents (remplacée par un code PCS) etc., et les questionnaires papier ont été détruits. De cette manière, l'identification indirecte n'était pas possible non plus.

Les biais

La qualité de l'enquête réalisée sur le site grenoblois est affectée par le nombre de refus de la part des établissements (11 refus). Il n'était pas praticable de remplacer les établissements en partant d'une population mère si limitée : au plan d'une agglomération, la substituabilité des établissements n'est pas réalisable. Il aurait été possible de remplacer les élèves de ces établissements (près de 300 élèves à interroger pour un taux de sondage de 5 %) par des individus présentant des caractéristiques équivalentes : mais comment les connaître ? Ces refus entraînent donc un biais que l'on ne peut évaluer parfaitement. Notons cependant que différents types d'établissements ont refusé : on en trouve aussi bien au centre-ville que dans des secteurs plus défavorisés.

Finalement, les enquêteurs ont réalisé à Grenoble 1 177 entretiens au lieu des 1 185 initialement prévus. Notons que 184 élèves des listes complémentaires ont du être interrogés, ce qui représente un taux de refus et absences de 14 % sur l'ensemble des élèves contactés.

Le principal biais que l'on a pu constater dans la réalisation de cette étude à Saint-Étienne provient du refus de participation de 4 établissements. Au total, dans ces quatre établissements, 56 enquêtes auraient du être effectuées. Ce biais, compte tenu des effectifs d'élèves dans ces établissements s'avère toutefois limité. En outre, trois de ces quatre établissements sont situés à Saint-Étienne, ville dans laquelle 35 établissements ont été sondés. Quant au quatrième établissement, il représente le seul établissement de la commune du Chambon Feugerolle, sur les quatre existants, à ne pas avoir accepté de participer à l'étude. S'ajoute à ce biais, pour deux établissements, une différence, peu importante, constatée entre l'effectif théorique et l'effectif enquêté engendrant un déficit total de quatre questionnaires. Enfin, pour deux autres établissements, les refus ont représenté un pourcentage important de la population à enquêter, même supérieur à la première liste tirée. À St Étienne, 1 111 élèves ont été interrogés.

Dans les deux agglomérations, les refus des parents (qui ne renvoyaient pas le coupon ou qui le renvoyaient en notifiant leur refus explicite) constitue une seconde source de biais. En regard, les refus des élèves sont 3 fois moins nombreux. Les absences sont, en partie, dues à la période et à la préparation d'examens, ou encore au système de cours en alternance dans les établissements et à l'extérieur. Nous n'avons rencontré que quelques cas qui se disaient explicitement opposés à une participation à l'enquête.

Tableau n°4 :Tableau récapitulatif des refus des parents, des élèves et des absences et abandons

	13 -19 ans (établissements participants)		
	Grenoble	Saint-Étienne	TOTAL
Population totale	23 667	21 738	45 405
Échantillon théorique	1 185	1 107	2 292
- Refus parents	55	98	153
- Refus élèves	27	29	56
- Absences	109	62	171
- Abandon d'entretien	1	0	1
+ Remplacement des refus et absences	184	160	344
Cippa*	-	33	-
= Échantillon enquêté	1 177	1 111	2 288

*Les cippa ont été échantillonnés au taux de 10 % dans un seul des deux sites, soit environ 5 % en moyenne.

Chapitre 2

Les actes déclarés

Le questionnaire demandait de déclarer les actes commis au cours de la vie (l'avoir fait au moins une fois) et depuis 2 ans (l'avoir fait au moins une fois depuis deux ans). Le principe est de poser des questions précises, i.e. concernant des actes bien spécifiés.

Le détail des actes

Les comportements les plus fréquents, au sein de la liste qui a été soumise aux enquêtés, sont la fraude dans les transports en commun (76% l'on fait depuis deux ans), le fait d'acheter un objet volé (32%), de fumer de l'herbe (30%) et de voler dans un grand magasin (24%). D'autres comportements sans victime sont nettement moins fréquents, comme la dégradation des espaces verts (18 %), le tag de murs (13 %), ou la destruction dans un hall d'immeuble (9 %). Viennent ensuite des comportements agressifs (physiquement), en moyenne moins fréquents, mais assez répandus pour la bagarre (hors bagarres dans les cours d'école). On trouve ainsi le fait de participer à des bagarres dans les lieux publics (17 % l'ont fait), frapper violemment quelqu'un qui ne fait pas partie de la famille (4,5 %).

Dans les tableaux suivants, on voit que le nombre d'actes commis à l'intérieur d'une catégorie, par exemple le vol dans un magasin, varie largement : alors que le nombre médian est de 2, le nombre moyen est de 4,9. Le taux de réitérant désigne le pourcentage de personnes qui ont commis l'acte en question plus d'une fois sur la période de référence.

On voit que, au sein des vols, la fréquence la plus élevée concerne les « vols de cueillette », c'est-à-dire ceux pour lesquels il suffit de tendre la main. Les vols qui demandent de la détermination et de la préparation (cambriolage, vol de voiture) ou encore ceux qui impliquent de la violence physique (vol à l'arraché) sont les plus rares.

La même remarque peut être faite, jusqu'à un certain point, en ce qui concerne les dégradations. Les plus fréquentes concernent des espaces « sans garant ». Les espaces collectifs (plantations, murs, éclairages, halls) sont les premiers touchés. Les objets qui ont un garant visible ou un propriétaire (bus, maison, voiture) sont moins touchés. Il reste une spécificité : la relative fréquence des comportements de dégradation qui comportent une dose d'agressivité. Le caillassage concerne environ 6 % des jeunes, ce qui en fait un acte plus fréquent que la dégradation d'un bus ou d'une habitation.

Tableau n°1 Détail des actes déclarés : les vols

		Actes commis au moins 1 fois au cours de la vie		Actes commis au moins 1 fois dans les 2 ans ¹				
		Nombre d'auteurs	Taux ² (%)	Nombre d'auteurs	Taux ² (%)	Nombre d'actes commis ³		Taux de réitérants (%) ³
						Moyenne	Médiane	
ACTES DE VOLS	As-tu déjà pris quelque chose dans un magasin, une boutique, dans une grande surface ou un kiosque, sans payer ? (FL200)	922	40.3	535	23.4	4.9	2.0	64.2
	As-tu déjà volé un vélo, un vélomoteur ou une moto ? (FL210)	107	4.7	69	3.0	4.0	2.0	61.5
	As-tu déjà volé une voiture, même si c'était juste pour faire un tour avec, sans vouloir la garder ? (FL220)	46	2.0	39	1.7	2.4	1.0	43.6
	As-tu déjà volé des objets à l'intérieur d'une voiture ? (FL230)	134	5.9	102	4.5	3.9	1.5	50.0
	As-tu déjà arraché à quelqu'un son sac à mains, son porte-monnaie ou autre chose en vue de lui prendre son argent ? (FL240)	7	0.3	5	0.2	2.2	2.0	60.0
	As-tu déjà pénétré sans autorisation ou par effraction (en forçant les portes ou fenêtres) dans une maison, un appartement, un magasin ou un autre local pour y voler quelque chose ? (FL250)	80	3.5	61	2.7	2.7	2.0	54.4
	As-tu déjà acheté quelque chose dont tu savais ou pensais qu'elle avait été volée ? (FL260)	814	35.6	735	32.1	4.6	2.0	61.3
	As-tu déjà vendu quelque chose dont tu savais ou pensais qu'elle avait été volée ? (FL270)	306	13.4	283	12.4	6.0	2.0	59.6

Tableau n°2 Détail des actes déclarés : les dégradations

		Actes commis au moins 1 fois au cours de la vie		Actes commis au moins 1 fois dans les 2 ans ¹				
		Nombre d'auteurs	Taux ² (%)	Nombre d'auteurs	Taux ² (%)	Nombre d'actes commis ³		Taux de réitérants (%) ³
						Moyenne	Médiane	
ACTES DE DEGRADATIONS	As-tu déjà écrit ou taggé des graffiti, par exemple sur des murs, sur des bus, des sièges de bus, sur des abris de bus, etc. ? (FL040)	381	16.7	311	13.6	6.5	3.0	68.6
	As-tu déjà endommagé ou détruit un abris de bus ou une cabine téléphonique ? (FL100)	105	4.6	89	3.9	2.5	1.5	50.0
	As-tu déjà cassé volontairement une fenêtre de maison, d'immeuble ou la vitrine d'un magasin, sans vouloir pénétrer dans les lieux ? (FL110)	155	6.8	99	4.3	2.3	1.0	39.6
	As-tu déjà cassé un lampadaire, des lumières publiques ? (FL120)	282	12.3	187	8.2	2.8	1.0	42.0
	As-tu déjà abîmé ou arraché des arbres, des plantes ou des fleurs dans un parc ou un jardin public ? (FL130)	705	30.8	450	19.7	7.8	3.0	71.9
	As-tu déjà abîmé ou détruit un siège de bus, de tram, de métro ou de train ? (FL140)	89	3.9	74	3.2	5.1	2.5	63.2
	As-tu déjà abîmé une voiture, mais sans y mettre le feu ? (FL150)	186	8.1	145	6.3	3.0	1.0	48.5
	As-tu déjà abîmé une moto ou une mobylette ? (FL160)	99	4.3	79	3.5	2.1	1.0	40.3
	As-tu déjà abîmé ou détruit quelque chose dans le hall d'un immeuble (par exemple, une boîte aux lettres, une poubelle...) ? (FL170)	299	13.1	221	9.7	3.2	2.0	53.2
	As-tu déjà lancé des cailloux, des projectiles sur une voiture de police, de pompiers, sur un bus ? (FL180)	156	6.8	130	5.7	4.7	2.0	55.1
	As-tu déjà mis volontairement le feu à quelque chose qui ne t'appartenait pas ? Par exemple à une voiture, à une cave, à un grenier, à un appartement, à un immeuble, à une construction, ou à quelque chose d'autre du même genre ? (GL430)	54	2.4	38	1.7	2.1	1.0	45.5

Tableau n°3 Les psychotropes

		Actes commis au moins 1 fois au cours de la vie		Actes commis au moins 1 fois dans les 2 ans ¹				
		Nombre d'auteurs	Taux ² (%)	Nombre d'auteurs	Taux ² (%)	Nombre d'actes commis ³		Taux de réitérants (%) ³
						Moyenne	Médiane	
CONSUMATION ET VENTE DE DROGUES	As-tu déjà fumé des joints ou consommé du haschisch, de la marijuana, du cannabis ? (GL500)	693	30.3	663	29.0	Chaque jour : 7 % Plusieurs fois / semaine : 20 % 1 fois / semaine : 13 % 1 à 2 fois / mois : 28 % 1 ou 2 fois en tout : 32 %		68.1
	As-tu déjà consommé certaines drogues dures telles que l'héroïne, cocaïne, LSD, ecstasy, PCP, crack, amphétamines, etc ? (GL510)	25	1.1	25	1.1	1 fois / semaine : 5 % 1 à 2 fois / mois : 36 % 1 ou 2 fois en tout : 59 %		40.9
	As-tu déjà vendu du haschisch, de la marijuana, du cannabis ? (GL520)	106	4.6	96	4.2	Chaque jour : 2 % Plusieurs fois / semaine : 17 % 1 fois / semaine : 16 % 1 à 2 fois / mois : 26 % 1 ou 2 fois en tout : 39 %		60.7
	As-tu déjà vendu certaines drogues dures telles que l'héroïne, cocaïne, LSD, ecstasy, PCP, crack, amphétamines, etc ? (GL530)	2	0.1	2	0.1			

Questions de référence :¹ Depuis 2 ans (c'est-à-dire depuis le mois de mai 1997), combien de fois environ as-tu eu ce comportement ?² base de calcul : 2 288 élèves interrogés³ base de calcul : élèves ayant déclaré avoir eu le comportement depuis mai 1997
 Base de calcul non significative

 Calcul de la médiane inapplicable à ce type de données

En matière de comportements agressifs, c'est la bagarre qui domine nettement. Elle mérite d'être distinguée de l'agression physique qui a pour but le profit (par exemple, le racket) ou le fait de se battre individuellement. Certaines formes de loisirs s'accompagnent d'un comportement viril comme on le voit avec les bagarres de sorties. Sans doute les bagarres font-elles parties de la sociabilité d'une partie des jeunes. Les bagarres peuvent partager avec « frapper quelqu'un » une dimension d'affirmation de soi qui relève du fait de tenir la face en public.

La violence à l'intérieur de la famille semble être moins répandue, mais nos mesures renvoient à la violence commise par les 13-19 ans et non à celle qui pourrait leur être infligée dans ce même cadre social.

Il faut noter que 11 % des jeunes disent se déplacer avec une arme sur eux (blanche dans la majorité des cas). Et si, parmi ceux-ci, près de 30 % ne l'ont fait qu'une ou deux fois depuis deux ans, une forte minorité l'a fait tous les jours ou plusieurs fois par semaine (31 %). Certes, il ne s'agit pas en soi d'une agression avérée. Il s'agit soit d'un comportement de défense, soit de préparation à l'agression d'autrui. Mais, les corrélations montrent qu'il est associé avec le fait d'agresser physiquement autrui.

Tableau n°4 Agressions

	Actes commis au moins 1 fois au cours de la vie	Actes commis au moins 1 fois dans les 2 ans ¹						
		Nombre d'auteurs	Taux ² (%)	Nombre d'auteurs	Taux ² (%)	Nombre d'actes commis ³		Taux de réitérants (%) ³
						Moyenne	Médiane	
ACTES D'AGRESSIFS	As-tu déjà porté une arme sur toi, par exemple un couteau (mais pas un couteau suisse, ni un couteau de cuisine, ni un opinel), des barres de fer, des chaînes, des poings américains, des armes à feu (pistolet, revolver) ou d'autres armes ? (GL400)	298	13.0	259	11.3	Chaque jour : 11 % Plusrs fois / semaine : 20 % 1 fois / semaine : 14 % 1 à 2 fois / mois : 22 % 1 ou 2 fois en tout : 33 %		66.9
	As-tu déjà menacé quelqu'un (avec ou sans arme) ou frappé quelqu'un en vue de lui prendre son argent (même 10 francs) ou d'autres choses (cigarettes, vêtements, montre, etc...) ? (GL410)	42	1.8	37	1.6	3.8	2.5	67.9
	As-tu déjà participé à des bagarres dans un lieu public ? Par exemple, lors de manifestations sportives (matches de foot ou autres), lors de concerts, lors de manif ou tout simplement dans la rue, dans une gare, dans un bar, un pub, une boite de nuit ? (GL420)	555	24.3	461	20.1	3.2	2.0	62.9
	As-tu déjà frappé violemment ou blessé <u>quelqu'un qui ne fait pas partie de ta famille</u> , à tel point que tu penses ou tu sais qu'il a dû recevoir une aide médicale ou des soins d'un médecin ? (GL440)	150	6.6	114	5.0	2.9	1.0	43.0
	As-tu déjà frappé violemment ou blessé <u>un membre de ta famille ou une personne qui vit avec toi</u> , à tel point que tu penses ou tu sais qu'il a dû recevoir une aide médicale ou des soins d'un médecins ? (GL450)	33	1.4	20	0.9	2.1	1.0	46.7

Nous avons également enregistré l'absentéisme et la fraude, que nous utilisons au chapitre 7 comme variables indépendantes.

Tableau n°5 Absentéisme, fraude

	Actes commis au moins 1 fois au cours de la vie	Actes commis au moins 1 fois dans les 2 ans ¹						
		Nombre d'auteurs	Taux ² (%)	Nombre d'auteurs	Taux ² (%)	Nombre d'actes commis ³		Taux de réitérants (%) ³
						Moyenne	Médiane	
As-tu déjà manqué l'école pendant au moins une journée complète (matin et après-midi compris), sans une excuse valable ?	888	38.8	818	35.8	8.7	4.0	81.6	
As-tu déjà pris le bus, le tram ou le métro, sans payer le trajet ?	1 696	74.1	1 536	67.1	Chaque jour : 4 % Plusieurs fois / semaine : 15 % 1 fois / semaine : 10 % 1 à 2 fois / mois : 28 % 1 ou 2 fois en tout : 43 %		56.9	

Questions de référence :

¹ Depuis 2 ans (c'est-à-dire depuis le mois de mai 1997), combien de fois environ as-tu eu ce comportement ?

² base de calcul : 2 288 élèves interrogés

³ base de calcul : élèves ayant déclaré avoir eu le comportement depuis mai 1997

 Calcul de la médiane inapplicable à ce type de données

L'univers des actes : analyse des correspondances multiples

Une manière de se repérer dans l'ensemble des actes est de rechercher quels sont les liens existants entre les divers types de comportements délinquants. L'analyse des correspondances permet de savoir s'il existe des modèles ou systèmes d'association entre certaines formes spécifiques d'actes délictueux.

Une première analyse sur les actes détaillés a montré qu'une seule dimension apparaît. Ce premier axe oppose les jeunes actifs aux inactifs sur l'ensemble des indicateurs. Ce résultat est trivial. Pour poursuivre l'analyse, nous avons constitué des indices qui sont constitués des vols simples, des vols graves, des dégradations simples, des dégradations graves, des agressions¹, plus les questions traitant du port d'arme, de la consommation puis de la vente de cannabis, la consommation d'alcool, de l'achat et la vente d'objets volés.

Ces indices ou variables ont été introduits dans le test d'homogénéité. Les résultats sont présentés plus bas.

Des sous-ensembles d'actes délictueux

Compte tenu de la nature binaire des indicateurs des actes mobilisés pour cette partie de l'analyse (il s'agit dans la plupart des cas d'un comptage simple de passage ou non à l'acte sur une période couvrant les deux dernières années), l'étude des liens entre les occurrences de comportements a été conduite à partir d'une analyse d'homogénéité, comparable en de nombreux points à l'analyse factorielle des correspondances multiples.

¹ Voir en annexe 2 la présentation détaillée de ces indicateurs et leur principe de construction.

Ce type de test statistique permet de décrire les relations entre deux ou plusieurs variables nominales, dans un espace à deux dimensions ou plus, construit à partir des liens d'association entre les modalités des variables. Sur le plan factoriel, les modalités les plus fortement liées entre elles sont représentées proches les unes des autres, tandis que les objets appartenant à des classes différentes sont éloignés. Appliquée aux principaux types d'actes de délinquance, l'analyse d'homogénéité dégage deux dimensions principales (voir tableau ci-dessous). La première conclusion suggérée par les résultats de l'analyse factorielle est celle de l'association globale de la presque totalité des comportements délictueux : le passage à l'acte dans l'une des catégories tend ainsi à être généralement associée à la réalisation d'autres types d'actes.

Tableau n°6 Contribution des variables à la définition des axes factoriels

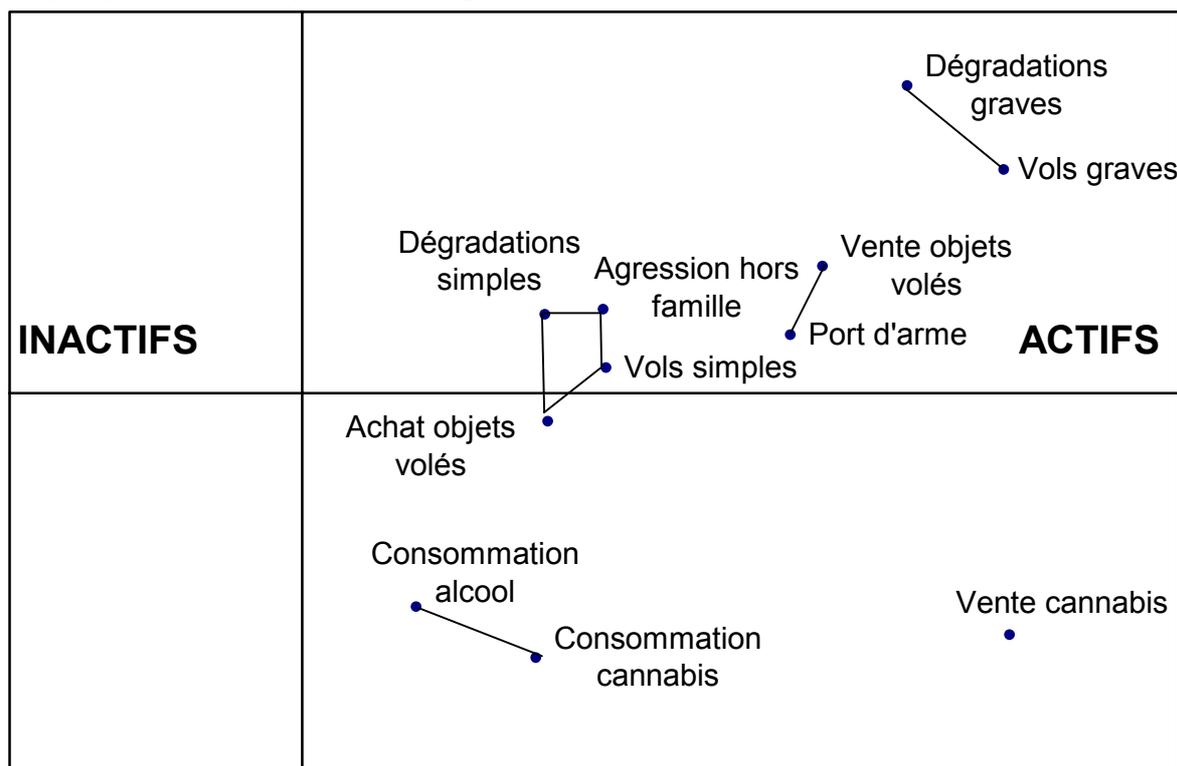
CODE	DESCRIPTION	Dimension 1	Dimension 2
FL260	Achat objet volé	,387	,007
FL270	Vente objet volé	,490	,039
TALCOOLB	Consommation alcool	,119	,556
DPG2B	Dégradation simple	,380	,052
DG2B	Dégradation grave	,312	,106
VPG2B	Vol simple	,363	,003
VG2B	Vol grave	,305	,041
AGHFA2B	Agression hors famille	,293	,030
ARME2B	Port d'arme	,356	,007
CCAN2B	Consommation cannabis	,261	,440
VCAN2B	Vente cannabis	,256	,040
	<i>Valeurs propres</i>	<i>0,32</i>	<i>0,12</i>
	<i>% variance expliquée</i>	<i>29%</i>	<i>11%</i>

(N = 2288)

Ce modèle global d'association est illustré dans le tableau ci-dessus : la plupart des comportements mobilisés pour l'analyse contribuent de façon significative à la construction du premier axe. Sous forme graphique, les patterns de relations entre modalités opposent deux univers: celui de la passivité à gauche sur l'axe horizontal à celui de l'activité délinquante au pôle positif de l'axe. Ceci se comprend comme une opposition entre les actifs (ceux qui commettent quelque chose) et les inactifs (ceux qui ne commettent rien) comparable à celle trouvée avec l'analyse des actes détaillés mentionnée en introduction de la section 3.

Pour autant, cette première dimension de l'analyse ne peut suffire à expliquer l'intégralité des liens d'association entre les modalités des variables. Pris isolément, le premier axe contribue à l'explication d'un peu moins d'un tiers de la variance totale, indiquant de la sorte l'importance de considérer avec soin les différents sous-univers des comportements qui peuvent exister au sein de cette opposition globale entre l'inactivité et le passage à l'acte délinquant.

Graphique n°1 Analyse d'homogénéité des actes



La prise en compte, notamment, de l'information résumée par la seconde dimension permet d'identifier les modèles d'inter-relation entre les divers comportements, et de ce fait, de dégager les contours d'univers spécifiques d'actes de délinquance. Ces liens d'association sont symbolisés par une ligne de liaison entre les modalités les plus significativement associées entre elles. Quatre principaux sous-ensembles peuvent être distingués, à la fois en termes de nature même des actes qui les composent et du degré de gravité "objectif" de ces derniers.

1. dégradations graves et vols graves: ces deux comportements sont très fortement associés dans le quadrant nord-est du plan factoriel, et témoignent du lien de corrélation qui unit ces deux types de conduites délictueuses;
2. vente d'objet volés et port d'arme: bien que de nature a priori différente, ces deux types d'actes délictueux se trouvent en situation de forte conjonction sur le graphique;
3. dégradations simples et vols simples, en association avec l'achat d'objets volés et les agressions hors famille: ici se dessine, semble-t-il, l'image de la "petite" délinquance;
4. alcool et cannabis: la prise en considération de l'axe 2 permet d'isoler très clairement deux types de comportements que sont la consommation d'alcool et de cannabis. De par leur position singulière au pôle négatif de la seconde dimension, ces deux catégories d'actes définissent un sous-univers comportemental spécifique, moins lié aux autres actes.

On notera, enfin, la situation particulière de la vente de cannabis, qui, si elle s'inscrit sans conteste dans le champ des pratiques délinquantes actives (au pôle positif de l'axe 1) semble se positionner aux confins de deux sous-ensembles distincts: d'une part, des actes d'une certaine gravité, puisqu'en projection sur la dimension horizontale, la vente de cannabis se trouve à très faible distance des dégradations et vols graves; d'autre part, un type de comportement assez probablement associé à la consommation même de cannabis, comme en témoigne la coordonnée au pôle négatif de l'axe vertical.

L'analyse des tris croisés reprend les indices construits ici: à savoir la distinction des actes suivant qu'il s'agit de dégradations, de vols et d'agressions, et au sein des vols et dégradations l'opposition entre celles qui sont "simples" et "graves" (i.e. nécessitant plus de préparation et de détermination, voir l'usage de violence physique ou une menace de l'usage).

Chapitre 3

La suractivité délinquante

Nous avons cherché à savoir quelle était la contribution des jeunes les plus actifs à l'ensemble des actes de délinquance ainsi qu'à chaque type d'actes commis. Pour cela, nous avons utilisé le dénombrement des actes à l'intérieur de chaque type d'actes (par exemple, on peut voler 6 fois en supermarché sur la période de référence et dégrader un abribus 4 fois etc...).

Ces calculs montrent qu'une petite minorité de jeunes sont auteurs d'une très grande partie des actes déclarés, qu'il s'agisse du total des actes, des dégradations, des vols ou des agressions.

Le premier tableau présente la définition des seuils et des populations. Nous avons cherché à établir trois seuils : l'un à 5%, le second à 10% et le troisième à 20%. Même pour les actes les plus fréquents, on ne tombe pas exactement sur les seuils voulus pour un nombre d'actes donnés. On trouve dans la première colonne du tableau le seuil approché, et dans la troisième le pourcentage réel. La première partie du tableau présente l'ensemble des 13-19 ans.

La deuxième partie du tableau présente les mêmes informations, mais cette fois au sein de la population des auteurs (avoir commis au moins un acte du type considéré sur la période de référence). On voit que pour les actes graves, qui sont les moins fréquents, le nombre d'individus par seuil peut s'avérer assez faible. Comme on ne compte que 102 vols graves, 5 individus représentent 4,9% de l'échantillon de ce type de voleurs.

Le tableau suivant présente la contribution des plus actifs au total des actes déclarés. La première partie du tableau concerne la population dans son ensemble, la seconde les seuls actifs. Dans les deux cas, les résultats convergent, mais ils sont naturellement moins marqués dès lors qu'on se situe au sein de l'ensemble des auteurs plutôt que la population totale.

Si l'on se demande s'il y a une toute petite minorité des jeunes à l'origine d'une grande partie des troubles de la ville, que peut-on répondre ? Implicitement, on raisonne à partir de l'ensemble des jeunes. La réponse est alors dans la partie gauche du tableau.

Tableau n°1 Définition des seuils et populations.

		ENSEMBLE DES 13-19 ans		ENSEMBLE DES AUTEURS	
		Nb d'élèves pris en compte	% réel d'élèves	Nb d'élèves pris en compte	% réel d'élèves
DEGRADATIONS	Dégradations simples	2 169		713	
	20 %	419	19.3	139	19.5
	10 %	225	10.4	68	9.5
	5 %	112	5.2	34	4.8
	Dégradations graves	2 272		140	
	20 %			27	19.3
	5 %	140	6.2	8	5.7
	Caillassage	2 276		118	
VOLS	20 %			24	20.3
	5 %	118	5.2	7	5.9
	Vols simples	2 198		900	
	20 %	402	18.3	186	20.7
	10 %	213	9.7	95	10.6
	5 %	109	5.0	46	5.1
Vols graves	2 173		102		
20 %			21	20.6	
5 %	102	4.5	5	4.9	
AGRES-SIONS	Agressions hors famille	2 197		406	
	20 %	406	18.5	96	23.6
	10 %	190	8.6	38	9.4
	5 %	123	5.6	19	4.7

On voit que les 5 % les plus actifs d'auteurs de dégradations simples commettent 61,5 % du total des dégradations. En matière de dégradations graves, comme il n'y a pas plus de 5% d'auteurs dans la population totale, ces 5% sont par définition les auteurs de 100% des actes. En matière de vols, les 5% les plus actifs commettent 51,6 % des vols simples, et pour les vols graves, 100% (la même remarque que pour les dégradations graves s'applique). Pour les agressions (hors famille), les 5% les plus actifs commettent à eux seuls 66,5% des actes.

Au total, les 5 % les plus actifs (au sein de la population totale) déclarent entre 50 et 65 % des actes.

Si l'on raisonne maintenant au sein des seuls actifs, laissant de côté ceux qui ne déclarent rien, on retrouve le phénomène de concentration, mais amoindri. Les 5 % les plus actifs pèsent quant même 33,8 % du total des dégradations simples, 34,8 % des dégradations graves, 33 % des vols simples, 27,2 % des vols graves et 24 % des agressions.

Au total, les 5 % les plus actifs (au sein des actifs) pèsent entre un quart et un tiers des actes.

Tableau n°2 Contribution des 5%, 10 % et 20 % d'élèves et d'auteurs au nombre total d'actes de délinquance

		ENSEMBLE DES 13-19 ANS		ENSEMBLE DES AUTEURS	
		Total		Total	
		Nb total d'actes commis	Contribution des élèves les plus actifs (%)	Nb total d'actes commis	Contribution des auteurs les plus actifs (%)
DEGRADATIONS	Dégradations simples	6380		6380	
	20 %	6002	94.1	4302	67.4
	10 %	5143	80.6	3094	48.5
	5 %	3924	61.5	2158	33.8
	Dégradations graves	627		627	
	20 %			404	64.4
	5 %	627	100.0	218	34.8
	Caillassage	559		559	
VOLS	20 %			373	66.7
	5 %	559	100.0	198	35.4
	Vols simples	5756		5756	
	20 %	4951	86.0	3777	65.6
	10 %	4003	69.5	2781	48.3
AGRES-SIONS	5 %	2968	51.6	1900	33.0
	Vols graves	353		353	
	20 %			200	56.7
	5 %	353	100.0	96	27.2
AGRES-SIONS	Agressions hors famille	1450		1450	
	20 %	1450	100.0	856	59.0
	10 %	1165	80.3	533	36.8
	5 %	964	66.5	356	24.6

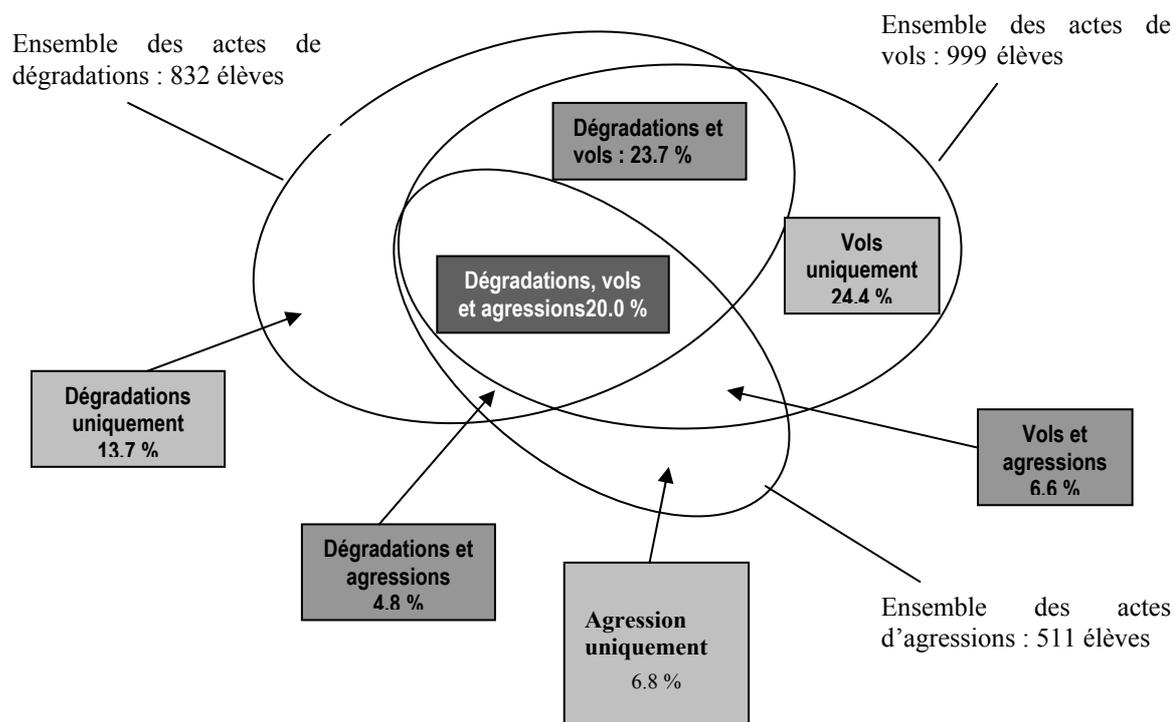
Le recouvrement des actes

Nous avons cherché à préciser le degré auquel les actes d'un type commis par un auteur sont associés ou dissociés avec les actes d'un autre type. Le graphique suivant résume les calculs. Seuls les répondants ayant commis au moins un acte (parmi ceux considérés ici) sont inclus dans les calculs. Les taux ne s'appliquent donc pas à l'ensemble de l'échantillon, mais à la population des actifs en matière de délinquance.

Nous avons uniquement considéré ici les trois grands ensembles d'actes que sont les dégradations, les vols et les agressions (en omettant la consommation de haschich ou le recel). La superficie des patates est proportionnelle au nombre d'auteurs (dans la mesure du possible). Comme nous l'avons vu dans l'analyse d'homogénéité, un acte va rarement seul. Ce résultat se comprend en relation avec la période de référence qui est de 2 ans. On peut imaginer des actes un peu plus spécialisés avec une période de référence plus courte.

Les actes commis le plus souvent de manière isolée sont les vols. Ici, les vols simples pèsent de leur fréquence statistique, et le vol en magasin ou grande surface explique les résultats. Le vol de cueillette est très généralisé, il est moins prédictif d'un comportement délinquant au sens d'un ensemble d'autres types d'actes associés. Même les dégradations, pourtant très fréquentes, ne sont que rarement commises sans simultanément que l'on trouve à mettre d'autres actes à l'actif de l'auteur. Cette remarque prend son importance par rapport à la prévention : intervenir sur des petites dégradations assez fréquentes, c'est aussi s'adresser à des auteurs d'autres actes, notamment de vol ou d'agression. Notons dans cet esprit que l'agression physique est, moins que les vols, et dégradations un acte isolé d'autres actes.

Graphique n°1 Auteurs d'actes de dégradations, de vols et / ou d'agressions au cours des 2 dernières années (base de calcul : 1 337 élèves ont commis au moins un de ces types d'actes).



Enfin, il existe un noyau central qui représente 20 % du total des 13-19 ans actifs (ayant commis au moins un des 3 types d'actes considérés) et qui cumule à la fois dégradation, vol et agression.

Chapitre 4

Les actes suivant le sexe et l'âge, la csp et le type d'habitat

D'une manière générale, les actes commis à 13 ans, 15 ans et 19 ans ne sont pas les mêmes. Les comportements délinquants ne forment pas une unité, un bloc. Il y a plutôt des rythmes, des moments d'inclination à les commettre. À noter, les effectifs de jeunes de 19 ans sont bien plus limités que pour les autres âges. Les chiffres doivent donc être lus avec précaution pour cet âge. Les cycles sont à repérer de 13 à 18 ans. Les calculs portent sur les inactifs et les actifs qui ont réalisé un ou des actes sur la période de référence (2 ans).

Les tris suivant le sexe et l'âge

En matière de genre, les filles sont moins souvent auteurs des actes déclarés que les garçons. Mais, cette sous-activité est très variable suivant les actes considérés. Il ne faudrait pas en déduire que les filles sont absentes de la scène de la délinquance de rue. Leur présence affirmée pourra même surprendre.

Les filles sont d'autant moins actives que les actes décrits relèvent du comportement agressif et violent. Ainsi, elles ne sont que 10,4 % à déclarer une forme d'agression physique hors famille contre 32,8 % des garçons, soit trois fois moins. Si l'on regarde les vols, elles sont 34,8 % contre 52,4 % des garçons, soit un tiers de moins. Il en va de même avec les dégradations. Enfin, si l'on considère la consommation de cannabis, les filles sont 25,8 % à l'avoir fait contre 32,1 % des garçons, soit un cinquième de moins. Il s'agit d'un comportement individuel de recherche de plaisir qui ne suppose à aucun moment de nuire à autrui. Le commerce de cannabis, qui est corrélé avec une implication plus forte dans la délinquance agressive, est nettement plus masculin.

Pour les dégradations, les évolutions suivant l'âge montrent le profil suivant : après une augmentation de la fréquence entre 13 et 15 ans, on enregistre une très nette diminution de ce type de comportement. Pour l'ensemble de la population, en matière de dégradations simples, on passe de 38,8 % d'actifs à 13 ans à 46,6 % à 15 ans, pour décliner jusqu'à 28,7 % à 17 ans et même 27,3 % à 19 ans. Pour les dégradations graves, on retrouve la même tendance, à ceci près que l'âge de plus grande fréquence est 14 ans (9,6 % l'ont fait) avant de décliner jusqu'à 19 ans (2,4 %). Ces remarques sont vraies pour les filles et les garçons, avec quelques variations, et en tenant compte de l'écart de niveau décrit plus haut (voir l'analyse multivariée).

Tableau n°1 Taux d'auteurs (en %) selon le sexe

	Garçons	Filles	V	(S)
Effectifs	1 151	1 135		
ENSEMBLE DES ACTES	73.7	56.1	0.18	(0.000)
DEGRADATIONS				
Ensemble des actes de dégradations	44.4	28.2	0.17	(0.000)
Dégradations simples	43.4	27.8	0.16	(0.000)
Dégradations graves	10.9	2.7	0.16	(0.000)
Caillassage	8.9	2.4	0.14	(0.000)
VOLS				
Ensemble des actes de vols	52.4	34.8	0.18	(0.000)
Vols simples	51.7	34.7	0.17	(0.000)
Vols graves	7.6	2.4	0.12	(0.000)
Racket	2.3	1.0	0.05	(0.015)
AGRESSIONS				
Ensemble des actes d'agressions	33.1	11.4	0.26	(0.000)
Agresions hors famille	32.8	10.4	0.27	(0.000)
Agresions dans la famille	0.4	1.3	0.05	(0.023)
Port d'arme	18.9	3.6	0.24	(0.000)
DROGUES ET ALCOOL				
Consommation de cannabis	32.1	25.8	0.07	(0.001)
Consommation de drogues dures	1.0	1.1	0.01	(0.813)
Vente de cannabis	6.4	1.9	0.12	(0.000)
Consommation d'alcool	48.6	39.8	0.09	(0.000)
Consommation de psychotropes	53.7	44.4	0.09	(0.000)
VENTE				
Ensemble des actes de vente illégale	22.0	6.0	0.23	(0.000)

Tableau n°2 Taux d'auteurs (en %) selon l'âge

	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	V	(S)
Effectifs	278	374	341	354	418	357	165		
ENSEMBLE DES ACTES	50.4	54.8	71.8	65.8	70.3	71.1	69.7	0.17	(0.000)
DEGRADATIONS									
Ensemble des actes de dégradations	39.9	39.3	47.5	38.1	28.9	30.8	27.9	0.14	(0.000)
Dégradations simples	38.8	39.0	46.6	37.6	28.7	29.7	27.3	0.13	(0.000)
Dégradations graves	5.8	9.6	7.6	7.3	7.2	5.0	2.4	0.07	(0.052)
Caillassage	5.0	8.3	6.5	5.9	5.5	4.5	1.8	0.07	(0.090)
VOLS									
Ensemble des actes de vols	25.9	36.6	47.2	44.9	51.0	49.9	47.9	0.16	(0.000)
Vols simples	25.2	36.1	46.9	44.6	50.7	49.3	47.9	0.17	(0.000)
Vols graves	1.8	5.6	6.5	5.9	3.8	6.2	4.8	0.07	(0.101)
Racket	0.7	2.4	2.6	1.7	1.7	1.1	0.0	0.06	(0.210)
AGRESSIONS									
Ensemble des actes d'agressions	19.1	16.6	29.3	25.4	19.9	23.0	24.8	0.10	(0.001)
Agresions hors famille	18.0	16.6	28.4	24.6	19.4	22.7	23.6	0.10	(0.002)
Agresions dans la famille	1.4	0.8	0.9	0.8	0.5	0.8	1.2	0.03	(0.917)
Port d'arme	6.5	9.6	13.2	11.3	12.0	13.7	12.7	0.07	(0.079)
DROGUES ET ALCOOL									
Consommation de cannabis	3.2	12.6	26.7	29.9	41.6	45.4	44.2	0.32	(0.000)
Consommation de drogues dures	0.0	0.3	1.2	0.6	1.7	1.1	4.2	0.10	(0.001)
Vente de cannabis	0.7	0.8	3.5	3.4	6.0	8.1	7.9	0.14	(0.000)
Consommation d'alcool	10.9	25.5	38.9	47.0	59.0	66.7	61.8	0.37	(0.000)
Consommation de psychotropes	12.0	30.0	43.9	53.8	63.5	72.2	69.1	0.39	(0.000)
VENTE									
Ensemble des actes de vente illégale	5.8	9.4	14.4	15.8	17.7	19.6	13.9	0.13	(0.000)

Pour les vols, les évolutions sont autres que pour les dégradations. Si l'activité minimum est déclarée à 13 ans, et il y a une montée de la fréquence ensuite avec une pointe à 15 ans. On ne constate pas que la fréquence est plus réduite à 18 / 19 ans qu'à 13 ans. Autrement dit, après 15 ans, on constate un effet de

plateau pour les vols, par opposition à une décline forte pour les dégradations. On retrouve cette tendance pour les garçons et les filles.

Lorsqu'on isole le racket des vols graves, on remarque que son évolution suivant l'âge est à mi-chemin de celle des dégradations et des vols, avec un affaissement net à 18 /19 ans. Cette technique violente et un peu fruste (menacer pour prendre) suppose une visibilité de l'auteur (plutôt qu'une dissimulation) puisqu'il faut se montrer pour intimider. En cela, elle évoque la logique démonstrative qui est celle des dégradations. Par son orientation vers le profit économique (même limité), elle appartient au vol. Peut être cela explique-t-il les variations suivant l'âge.

Les agressions physiques chez les garçons, qui sont le plus souvent des bagarres, augmentent entre 13 et 15 ans, puis oscillent autour, un peu en dessous, de ce niveau élevé jusqu'à 18/ 19 ans. Chez les filles, on n'enregistre pas de mouvement significatif, les agressions semblant être moins fréquentes après 17 ans qu'avant. Le fait de porter une arme sur soi présente un profil comparable : on note une progression du comportement de 13 ans (12,7 % chez les garçons et 0,7 % chez les filles) à 15 ans (19,5 % chez les garçons et 5,8 % chez les filles). Ce comportement reste à un niveau élevé, voire progresse un peu chez les garçons jusqu'à 18 / 19 ans, tandis qu'il régresse chez les filles (mais sans jamais retourner à son étiage des 13 ans).

La consommation de psychotropes légaux ou illégaux (alcool ou cannabis dans notre échantillon, les autres drogues sont extrêmement peu représentées) présente une évolution linéaire de 13 à 18 / 19 ans. Alors que ce comportement est au plus bas à 13 ans (pour le cannabis : 6 % des garçons et 0,7 % des filles ; pour l'alcool 12,8 % des garçons et 9,1 % des filles), il monte en fréquence pour atteindre son sommet à 18/ 19 ans (à 18 ans pour le cannabis : 51,4 % des garçons et 39,4 % des filles ; pour l'alcool 75,7 % des garçons et 57,8 % des filles).

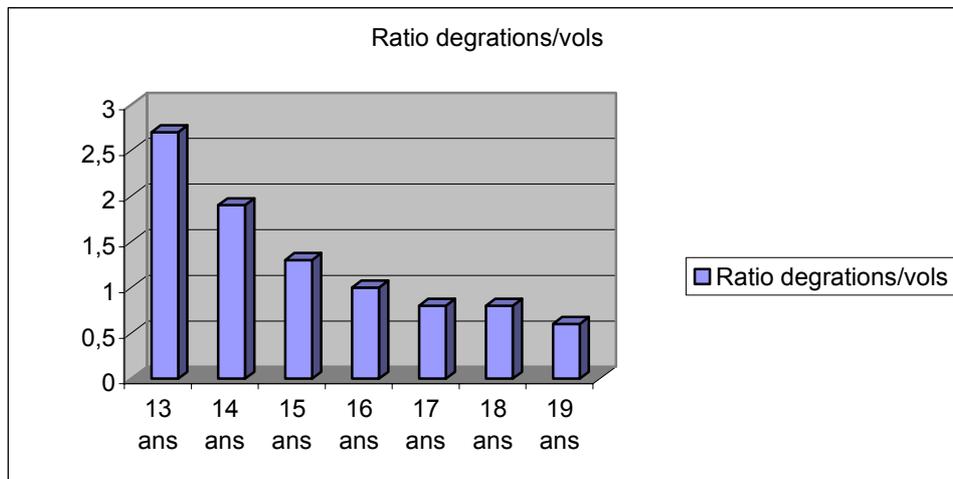
Tableau n°3 Taux d'auteurs (en %) selon l'âge à sexe donné

	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	V	(S)
GARCONS	Effectifs	134	198	185	175	204	177	78	
	ENSEMBLE DES ACTES	55.2	64.1	78.9	77.7	77.0	80.8	83.3	0.20 (0.000)
	DEGRADATIONS								
	Ensemble des actes de dégradations	44.0	47.0	53.0	49.1	33.3	43.5	38.5	0.13 (0.004)
	Dégradations simples	42.5	47.0	51.9	48.0	32.8	41.8	37.2	0.13 (0.005)
	Dégradations graves	9.7	14.1	10.3	12.6	12.3	8.5	3.8	0.09 (0.210)
	Caillassage	8.2	11.6	9.2	9.7	8.8	7.9	3.8	0.06 (0.584)
	VOLS								
	Ensemble des actes de vols	29.9	45.5	54.6	56.0	56.9	61.0	64.1	0.20 (0.000)
	Vols simples	29.1	44.4	54.1	55.4	56.4	59.9	64.1	0.20 (0.000)
	Vols graves	1.5	8.6	8.6	9.7	6.4	9.6	7.7	0.09 (0.117)
	Racket	0.7	3.5	3.2	2.3	2.5	1.7	0.0	0.07 (0.451)
	AGRESSIONS								
	Ensemble des actes d'agressions	23.9	22.7	42.7	37.1	30.9	36.2	42.3	0.16 (0.000)
	Agresions hors famille	23.1	22.7	42.7	37.1	30.4	35.6	42.3	0.16 (0.000)
	Agresions dans la famille	1.5	0.0	0.0	0.0	0.5	1.1	0.0	0.09 (0.221)
	Port d'arme	12.7	15.7	19.5	18.9	21.1	22.6	23.1	0.08 (0.249)
	DROGUES ET ALCOOL								
	Consommation de cannabis	6.0	15.2	25.9	32.6	47.5	51.4	48.7	0.34 (0.000)
	Consommation de drogues dures	0.0	0.5	1.1	1.1	2.0	0.0	3.8	0.10 (0.075)
Vente de cannabis	1.5	1.5	4.9	5.1	10.8	11.9	10.3	0.17 (0.000)	
Consommation d'alcool *	12.8	27.4	39.1	49.4	66.2	75.7	76.9	0.43 (0.000)	
Consommation de psychotropes *	15.2	33.2	44.8	58.0	70.1	81.0	79.5	0.44 (0.000)	
VENTE									
Ensemble des actes de vente illégale	9.0	13.6	21.1	26.3	28.4	31.1	20.5	0.18 (0.000)	
FILLES	Effectifs	144	176	156	179	213	180	86	
	ENSEMBLE DES ACTES	45.8	44.3	63.5	54.2	63.8	61.7	57.0	0.16 (0.000)
	DEGRADATIONS								
	Ensemble des actes de dégradations	36.1	30.7	41.0	27.4	24.9	18.3	17.4	0.17 (0.000)
	Dégradations simples	35.4	30.1	40.4	27.4	24.9	17.8	17.4	0.17 (0.000)
	Dégradations graves	2.1	4.5	4.5	2.2	2.3	1.7	1.2	0.07 (0.416)
	Caillassage	2.1	4.5	3.2	2.2	2.3	1.1	0.0	0.08 (0.284)
	VOLS								
	Ensemble des actes de vols	22.2	26.7	38.5	34.1	45.1	38.9	33.7	0.16 (0.000)
	Vols simples	21.5	26.7	38.5	34.1	45.1	38.9	33.7	0.16 (0.000)
	Vols graves	2.1	2.3	3.8	2.2	1.4	2.8	2.3	0.05 (0.867)
	Racket	0.7	1.1	1.9	1.1	0.9	0.6	0.0	0.05 (0.828)
	AGRESSIONS								
	Ensemble des actes d'agressions	14.6	9.7	13.5	14.0	8.9	10.0	9.3	0.07 (0.443)
	Agresions hors famille	13.2	9.7	11.5	12.3	8.5	10.0	7.0	0.06 (0.651)
	Agresions dans la famille	1.4	1.7	1.9	1.7	0.5	0.6	2.3	0.06 (0.749)
	Port d'arme	0.7	2.8	5.8	3.9	3.3	5.0	3.5	0.08 (0.320)
	DROGUES ET ALCOOL								
	Consommation de cannabis	0.7	9.7	27.6	27.4	36.2	39.4	39.5	0.31 (0.000)
	Consommation de drogues dures	0.0	0.0	1.3	0.0	1.4	2.2	4.7	0.12 (0.009)
Vente de cannabis	0.0	0.0	1.9	1.7	1.4	4.4	4.7	0.12 (0.011)	
Consommation d'alcool	9.1	23.4	38.7	44.7	52.6	57.8	47.7	0.32 (0.000)	
Consommation de psychotropes	9.2	26.4	43.0	49.7	57.7	63.4	59.0	0.36 (0.000)	
VENTE									
Ensemble des actes de vente illégale	2.8	4.5	6.4	5.6	7.0	8.3	7.0	0.07 (0.457)	

Au total, on constate que les comportements de dégradation, de vol, d'agression et de consommation de psychotropes progressent de 13 à 15 ans. Les différences se font ensuite. Tandis que les actes qui sont très visibles et ne procurent ni bénéfice économique ni statut (les dégradations) déclinent, on voit que les comportements qui rapportent quelque chose économiquement (les vols, l'achat de biens volés, la revente de biens volés ; un moyen de réalisation, comme de porter une arme) ou en terme de « face tenue » (les agressions) se maintiennent. De plus, les comportements qui apportent un plaisir hédoniste et

sont associés à une sociabilité (consommer de l'alcool, du cannabis) progressent fortement.

Graphique n°1 Rapport entre le nombre de dégradations et de vols déclarés en fonction de l'âge.



Même en se contentant de calculer un ratio du nombre de dégradations commises par rapport au nombre de vols et achat d'objets volés (il ne s'agit pas ici du nombre de types, mais du nombre d'actes), c'est-à-dire en excluant les actes de commerce proprement dit (vente de cannabis, vente d'objets volés), on voit clairement la transformation du comportement entre 13 et 19 ans. À 13 ans, les dégradations sont 2,7 fois plus fréquentes que les vols. À 19 ans, les dégradations sont moins fréquentes que les vols : on ne trouve que 0,6 dégradation pour 1 vol.

Bref entre 13 et 19 ans, filles et garçons abandonnent les comportements désordonnés au profit d'actes qui leur procurent des objets et participent à une recherche de plaisir.

La position socioéconomique des parents

La position socioéconomique dérive des déclarations faites par l'enquête. Bien que l'enregistrement ait été fait de manière précise et à travers plusieurs questions, il peut être sujet à caution. Mais, l'anonymat empêchait de se retourner vers les parents pour vérifier ces attributs.

Les enfants dont les parents sont ouvriers et employés se trouvent plus fréquemment impliqués dans certains actes de délinquance de rue. Mais, les coefficients d'association statistique sont loin d'être très forts et toujours robustes au point qu'on puisse parler de détermination par la couche sociale. Les garçons et les filles ne sont pas marqués de la même façon par leur milieu d'origine. De plus, pour certains comportements, ce sont les enfants d'autres catégories socioprofessionnelles qui se révèlent les plus actifs (voir la consommation de psychotropes).

Tableau n°4 Taux d'auteurs (en %) selon la PCS du parent de référence

	Artisans, commerçant	Cadres, chefs	Professions intermédiaireir	Employé s	Ouvrier s	V	(S)
Effectifs	177	588	434	754	292		
ENSEMBLE DES ACTES	67.2	65.8	62.2	65.8	64.4	0.03	(0.682)
DEGRADATIONS							
Ensemble des actes de dégradations	36.2	34.9	31.3	39.4	39.0	0.06	(0.056)
Dégradations simples	35.0	34.5	30.9	38.6	38.4	0.06	(0.077)
Dégradations graves	7.3	5.6	4.1	8.6	8.6	0.07	(0.022)
Caillassage	6.2	4.1	3.5	7.2	8.2	0.08	(0.009)
VOLS							
Ensemble des actes de vols	48.0	44.9	41.7	45.5	38.4	0.06	(0.151)
Vols simples	48.0	44.4	41.2	45.2	37.7	0.06	(0.111)
Vols graves	1.1	4.3	3.5	6.8	7.5	0.09	(0.002)
Racket	1.1	0.7	1.2	2.1	3.4	0.07	(0.026)
AGRESSIONS							
Ensemble des actes d'agressions	26.6	18.4	19.8	25.1	25.3	0.08	(0.009)
Agressions hors famille	26.0	17.9	19.1	24.7	24.3	0.08	(0.008)
Agressions dans la famille	1.7	0.7	0.7	0.7	1.4	0.04	(0.543)
Port d'arme	14.1	10.0	9.9	11.9	13.4	0.05	(0.324)
DROGUES ET ALCOOL							
Consommation de cannabis	29.9	37.2	31.8	25.6	18.5	0.14	(0.000)
Consommation de drogues dures	2.3	2.4	0.9	0.3	0.3	0.09	(0.002)
Vente de cannabis	4.0	5.3	5.1	3.2	4.1	0.04	(0.360)
Consommation d'alcool	43.7	54.5	51.7	39.9	26.4	0.19	(0.000)
Consommation de psychotropes	50.9	60.3	54.1	45.0	30.9	0.19	(0.000)
VENTE							
Ensemble des actes de vente illégale	13.6	12.2	12.0	16.2	17.1	0.06	(0.088)

En ce qui concerne les dégradations, les fils des ouvriers et employés se révèlent plus actifs. Ceci est vrai pour les dégradations simples (l'écart le plus net se trouve entre les professions intermédiaires – 34,1% l'ont fait – et les ouvriers – 52,7% l'ont fait). Et, le phénomène est encore plus marqué pour les dégradations graves. Mais, en ce qui concerne les filles, il n'y a pas d'effet net de l'origine socioprofessionnelle. Les filles des employés et ouvriers (et, dans une moindre mesure, des cadres) sont nettement moins destructrices que les garçons des mêmes milieux.

Tableau n°5 Taux d'auteurs (en %) selon la PCS du parent de référence à sexe donné

	Artisans, commerçant	Cadres, chefs	Professions intermédiair s	Employé s	Ouvrier s	V (S)	
GARCONS	Effectifs	81	296	217	382	148	
	ENSEMBLE DES ACTES	70.4	74.7	72.4	74.1	76.4	0.04 (0.853)
	DEGRADATIONS						
	Ensemble des actes de dégradations	38.3	43.6	35.0	48.4	54.1	0.12 (0.002)
	Dégradations simples	37.0	43.2	34.1	47.4	52.7	0.12 (0.002)
	Dégradations graves	11.1	8.8	6.0	14.1	14.2	0.11 (0.014)
	Caillassage	9.9	6.4	5.1	11.3	13.5	0.11 (0.013)
	VOLS						
	Ensemble des actes de vols	49.4	54.1	53.0	54.5	47.3	0.05 (0.595)
	Vols simples	49.4	53.0	52.1	54.2	45.9	0.05 (0.516)
	Vols graves	2.5	6.4	5.5	9.9	11.5	0.10 (0.030)
	Racket	2.5	1.0	1.8	2.4	5.4	0.09 (0.069)
	AGRESSIONS						
	Ensemble des actes d'agressions	38.3	28.4	32.7	36.1	35.1	0.07 (0.220)
	Agresions hors famille	38.3	28.4	31.8	35.9	35.1	0.07 (0.222)
	Agresions dans la famille	2.5	0.0	0.9	0.3	0.0	0.10 (0.028)
	Port d'arme	24.7	16.2	17.5	20.9	19.6	0.06 (0.349)
	DROGUES ET ALCOOL						
	Consommation de cannabis	27.2	42.9	38.2	27.2	20.9	0.17 (0.000)
	Consommation de drogues dures	3.7	2.4	0.9	0.0	0.0	0.12 (0.003)
	Vente de cannabis	4.9	7.4	7.8	5.5	6.8	0.04 (0.737)
	Consommation d'alcool	45.0	58.5	57.4	45.0	30.4	0.19 (0.000)
	Consommation de psychotropes	49.4	65.3	61.7	49.9	34.9	0.20 (0.000)
VENTE							
Ensemble des actes de vente illégale	19.8	19.3	19.4	26.4	23.6	0.08 (0.141)	
FILLES	Effectifs	96	292	217	371	143	
	ENSEMBLE DES ACTES	64.6	56.8	52.1	57.1	51.7	0.07 (0.235)
	DEGRADATIONS						
	Ensemble des actes de dégradations	34.4	26.0	27.6	29.9	23.8	0.06 (0.349)
	Dégradations simples	33.3	25.7	27.6	29.4	23.8	0.06 (0.443)
	Dégradations graves	4.2	2.4	2.3	3.0	2.8	0.03 (0.898)
	Caillassage	3.1	1.7	1.8	3.0	2.8	0.04 (0.794)
	VOLS						
	Ensemble des actes de vols	46.9	35.6	30.4	36.4	28.7	0.10 (0.028)
	Vols simples	46.9	35.6	30.4	36.1	28.7	0.10 (0.030)
	Vols graves	0.0	2.1	1.4	3.5	3.5	0.07 (0.192)
	Racket	0.0	0.3	0.5	1.9	1.4	0.07 (0.188)
	AGRESSIONS						
	Ensemble des actes d'agressions	16.7	8.2	6.9	13.7	14.7	0.11 (0.009)
	Agresions hors famille	15.6	7.2	6.5	13.2	12.6	0.11 (0.009)
	Agresions dans la famille	1.0	1.4	0.5	1.1	2.8	0.06 (0.403)
	Port d'arme	5.2	3.8	2.3	2.7	7.0	0.08 (0.122)
	DROGUES ET ALCOOL						
	Consommation de cannabis	32.3	31.5	25.3	23.7	16.1	0.12 (0.005)
	Consommation de drogues dures	1.0	2.4	0.9	0.5	0.7	0.07 (0.238)
	Vente de cannabis	3.1	3.1	2.3	0.5	1.4	0.08 (0.130)
	Consommation d'alcool	42.6	50.5	46.1	34.5	22.4	0.19 (0.000)
	Consommation de psychotropes	52.1	55.3	46.4	39.9	27.0	0.18 (0.000)
VENTE							
Ensemble des actes de vente illégale	8.3	5.1	4.6	5.4	9.8	0.07 (0.203)	

Pour les vols simples, les fils de cadres ou intermédiaires ne sont pas moins souvent impliqués. En revanche, pour les vols graves, ils le sont nettement moins. Pour les filles, la description est également valable (bien que les coefficients statistiques ne soient pas robustes pour les actes graves : les effectifs sont plus restreints). Notons que les enfants d'artisans et commerçants ne sont pas en reste en matière de vol, pour les garçons et encore plus pour les

filles. Le clivage socioprofessionnel ne porte donc pas sur le fait de voler, mais sur les modalités et le type de vols.

Les agressions physiques sont plus clivées socialement : les filles des ouvriers et employés y sont nettement plus impliquées que celles des cadres et intermédiaires. Le phénomène est moins net pour les garçons (les coefficients ne sont pas significatifs). C'est la même chose avec le fait de porter une arme sur soi.

Autrement dit, plus que l'origine sociale, c'est le fait d'être un garçon qui prime. Mais, pour les filles, l'origine sociale est un facteur déclenchant des comportements. Les artisans et commerçants ont des enfants qui sont prompts à l'usage de la force, et qui se rapprochent en cela des ouvriers ou employés : autant qu'une question de revenus, il s'agit là de normes de comportement véhiculés par le milieu. Chez les cadres et intermédiaires, l'affirmation de soi ne passe pas prioritairement par le fait de tenir la face en public, quitte à se battre. Ce comportement est probablement dévalorisé, ce qui n'est pas le cas de tous les milieux.

En matière de psychotropes, on remarque que les milieux aisés permettent nettement plus souvent aux enfants de consommer. Ceci est vrai autant pour l'alcool que le cannabis. Pour les garçons, entre les fils de cadres et ceux des ouvriers il y a presque une division par deux de la fréquence du comportement. C'est également vrai pour les filles. Plusieurs effets peuvent se combiner pour expliquer cela. Les revenus disponibles chez les jeunes de milieu aisés favorisent la consommation (sans revente). La prohibition parentale est sans doute moins forte, notamment en matière de cannabis qui est une substance mieux acceptée et bien distinguée des drogues dures.

Au total, s'il y a un effet du milieu socioprofessionnel, il joue surtout pour les dégradations simples et graves, les vols graves (les enfants d'ouvriers et employés les commettent plus souvent), ainsi que pour les agressions ou le fait de porter une arme (pour les filles uniquement). L'effet existe aussi pour la consommation de psychotropes, mais il est inversé (les enfants de cadres et intermédiaires les utilisent plus souvent). Enfin, l'effet n'est pas avéré pour les vols simples (garçons ou filles), pas plus pour les dégradations simples chez les filles.

Le fait de contrôler l'âge par le milieu socioprofessionnel des parents (en deux groupes : employés et ouvriers d'une part, cadres et intermédiaires de l'autre – les artisans et commerçants ne sont pas inclus dans ces calculs) apporte quelques informations supplémentaires.

D'une manière générale, on retrouve les évolutions par âge déjà décrites. Il y a des cycles pour les dégradations qui ne sont pas ceux des vols ou de l'usage de psychotropes. Pour ces derniers, la linéarité de l'augmentation d'usage est indépendante du milieu socioprofessionnel. Mais, on remarque que le comportement de vols graves tend à être plus fréquent vers 18 / 19 ans chez les enfants de cadres et intermédiaires, tandis qu'ils sont les plus fréquents vers 15 / 16 ans chez ceux des ouvriers et employés. Cela pourrait indiquer que, en milieu modeste, ils sont plus associés aux dégradations (comportement désordonnés) et, en milieu aisé, aux comportements calculés (et liés à l'usage des psychotropes).

On remarque également que le fait de porter une arme sur soi augmente linéairement chez les enfants des ouvriers et employés entre 13 et 19 ans (de 4,1 à 16,3 %), tandis que chez les enfants de cadres et intermédiaires ce comportement atteint son sommet à 15 ans (13,4 %). Cela pourrait indiquer que, en milieu aisé, ils sont plus associés aux dégradations (se faire voir) et, en milieu modeste, aux comportements d'agression.

Tableau n°6 Taux d'auteurs (en %) selon l'âge à pcs du parent de référence donnée

	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	V	(S)
CADRES – PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	Effectifs	126	175	157	151	195	154	64	
	ENSEMBLE DES ACTES	48.4	55.4	65.6	60.9	73.3	71.4	79.7	0.19 (0.000)
	DEGRADATIONS								
	Ensemble des actes de dégradations	36.5	38.3	42.0	31.1	25.1	32.5	25.0	0.13 (0.013)
	Dégradations simples	36.5	38.3	40.8	31.1	25.1	31.8	23.4	0.12 (0.016)
	Dégradations graves	5.6	6.3	6.4	4.6	4.1	3.9	3.1	0.05 (0.862)
	Caillassage	4.8	5.1	4.5	3.3	3.1	3.2	1.6	0.05 (0.841)
	VOLS								
	Ensemble des actes de vols	22.2	28.0	29.3	24.5	27.2	27.9	25.0	0.05 (0.858)
	Vols simples	21.4	26.3	28.7	22.5	26.7	26.0	20.3	0.06 (0.714)
	Vols graves	1.6	4.0	3.2	3.3	2.6	7.8	6.3	0.10 (0.116)
	Racket	0.8	1.1	0.0	1.3	1.0	1.3	0.0	0.05 (0.832)
	AGRESSIONS								
	Ensemble des actes d'agressions	11.9	12.6	25.5	21.2	15.9	24.7	25.0	0.14 (0.003)
	Agresions hors famille	10.3	12.6	24.8	21.2	15.4	24.0	23.4	0.14 (0.003)
	Agresions dans la famille	1.6	0.0	0.6	0.0	0.5	1.3	1.6	0.07 (0.491)
	Port d'arme	7.1	7.4	13.4	10.6	10.8	11.0	7.8	0.07 (0.526)
	DROGUES ET ALCOOL								
	Consommation de cannabis	4.8	16.6	31.8	32.5	53.8	53.9	54.7	0.38 (0.000)
	Consommation de drogues dures	0.0	0.0	2.5	0.7	2.6	1.3	9.4	0.17 (0.000)
Vente de cannabis	0.0	1.7	4.5	2.6	8.2	10.4	10.9	0.17 (0.000)	
Consommation d'alcool	16.9	27.4	49.0	54.7	72.2	81.8	76.6	0.45 (0.000)	
Consommation de psychotropes	18.7	33.3	53.9	59.6	77.5	84.8	81.0	0.46 (0.000)	
EMPLOYES - OUVRIERS	Effectifs	121	163	151	171	190	169	80	
	ENSEMBLE DES ACTES	48.8	55.8	78.8	69.0	68.4	69.2	61.3	0.19 (0.000)
	DEGRADATIONS								
	Ensemble des actes de dégradations	40.5	42.3	55.0	43.3	33.7	28.4	30.0	0.17 (0.000)
	Dégradations simples	38.0	41.7	54.3	42.7	33.2	27.8	30.0	0.17 (0.000)
	Dégradations graves	5.8	11.7	9.9	9.9	11.1	5.3	2.5	0.11 (0.076)
	Caillassage	5.0	10.4	9.3	8.2	8.4	5.3	2.5	0.09 (0.221)
	VOLS								
	Ensemble des actes de vols	14.0	28.2	35.8	27.5	23.2	27.8	17.5	0.14 (0.002)
	Vols simples	13.2	27.0	34.4	26.3	22.6	27.2	16.3	0.14 (0.002)
	Vols graves	2.5	8.0	11.3	9.4	5.3	5.9	5.0	0.10 (0.077)
	Racket	0.8	3.7	6.0	2.3	2.1	1.2	0.0	0.11 (0.040)
	AGRESSIONS								
	Ensemble des actes d'agressions	21.5	19.6	35.8	31.0	24.2	20.1	22.5	0.13 (0.006)
	Agresions hors famille	20.7	19.6	34.4	29.8	23.7	20.1	22.5	0.12 (0.016)
	Agresions dans la famille	0.8	1.8	1.3	1.2	0.5	0.0	0.0	0.07 (0.568)
	Port d'arme	4.1	12.3	13.2	11.1	13.7	15.4	16.3	0.10 (0.095)
	DROGUES ET ALCOOL								
	Consommation de cannabis	1.7	9.8	19.9	27.5	31.1	37.9	35.0	0.28 (0.000)
	Consommation de drogues dures	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2	1.3	0.10 (0.141)
Vente de cannabis	1.7	0.0	2.6	4.1	4.2	6.5	5.0	0.11 (0.040)	
Consommation d'alcool	6.6	22.7	29.3	40.9	48.1	51.5	50.0	0.31 (0.000)	
Consommation de psychotropes	6.7	25.9	32.7	49.4	51.9	59.1	59.0	0.35 (0.000)	

Le type d'habitat

Le type d'habitat dépend du niveau socioéconomique des parents. Mais, il introduit une dimension supplémentaire : on peut, par exemple, vivre dans un logement social au centre ville ou en périphérie de la ville centre, ou même en périphérie de l'agglomération. Il peut y avoir de fortes variations dans la structuration de la vie sociale suivant le type d'habitat.

Les dégradations graves, les vols graves, les agressions physiques ainsi que le commerce (objets volés, psychotropes illégaux) sont plus fréquents chez les enfants logés en milieu HLM hors du centre ville. Il est à noter que ces jeunes se distinguent de ceux qui sont logés en milieu HLM en centre ville : un rapport à l'espace, un effet de concentration doivent se combiner avec le niveau des revenus, le type de famille et le niveau scolaire des parents.

Tableau n°7 Taux d'auteurs (en %) selon le type d'habitat

	Propriétaires / locataires maison en & hors centre ville	Propriétaires / locataires		Locataires HLM		V	(S)
		en centre ville	hors centre ville	en centre ville	hors centre ville		
Effectifs	863	375	526	150	371		
ENSEMBLE DES ACTES	63.8	64.3	65.8	64.0	67.9	0.03	(0.700)
DEGRADATIONS							
Ensemble des actes de dégradations	34.2	35.5	35.0	34.7	45.0	0.08	(0.006)
Dégradations simples	33.6	35.2	34.2	34.7	43.7	0.07	(0.014)
Dégradations graves	5.1	5.9	5.9	7.3	12.9	0.11	(0.000)
Caillassage	4.1	4.0	5.1	6.7	11.6	0.12	(0.000)
VOLS							
Ensemble des actes de vols	42.9	41.3	43.5	40.0	49.6	0.06	(0.127)
Vols simples	42.4	40.8	43.2	40.0	49.3	0.06	(0.117)
Vols graves	3.9	3.2	4.8	4.7	10.0	0.10	(0.000)
Racket	0.9	1.3	2.5	2.0	2.2	0.05	(0.200)
AGRESSIONS							
Ensemble des actes d'agressions	18.7	22.1	21.9	22.7	31.5	0.10	(0.000)
Agressions hors famille	17.8	21.3	21.5	22.0	31.3	0.11	(0.000)
Agressions dans la famille	0.9	0.8	1.0	0.7	0.8	0.01	(0.996)
Port d'arme	11.7	8.5	11.8	10.0	13.2	0.05	(0.318)
DROGUES ET ALCOOL							
Consommation de cannabis	31.4	27.7	31.6	25.3	22.4	0.08	(0.010)
Consommation de drogues dures	1.2	1.6	1.5	0.0	0.3	0.05	(0.215)
Vente de cannabis	4.3	3.5	5.5	0.0	4.6	0.06	(0.050)
Consommation d'alcool	52.2	45.6	45.6	33.3	27.0	0.18	(0.000)
Consommation de psychotropes	56.6	50.4	50.6	37.2	32.9	0.17	(0.000)
VENTE							
Ensemble des actes de vente illégale	11.4	11.2	16.9	14.0	19.7	0.10	(0.000)

Regardons les effets simultanés du type d'habitat et du sexe. En matière de dégradations, filles et garçons sont nettement plus actifs lorsqu'ils habitent dans un logement social hors du centre ville. Ceci est avéré pour les dégradations graves bien plus que pour les dégradations simples. Si l'on isole le caillassage des actes graves, c'est encore accentué : on a une propension presque 4 fois supérieure à celle du centre ville. Et, le phénomène est net pour les garçons, tandis qu'il ne l'est pas pour les filles. Pour ces dernières, les coefficients ne sont pas significatifs, et l'effet éventuel se trouve entre le logement social et les autres formes d'habitat tandis que pour les garçons, c'est le logement social hors du centre ville qui est associé aux comportements de dégradation.

Pour les vols, on retrouve le même profil. Les vols simples ne sont pas discriminés par le type d'habitat, les vols graves le sont bien plus : les deux extrêmes sont constitués des logements en immeubles au centre ville (4,7 % des garçons ont réalisé un vol grave) et en milieu HLM hors du centre ville (19,1 % des garçons l'ont fait). Pour les filles, on ne remarque aucun effet net. Il faut isoler le racket des autres vols graves pour noter un effet probable (mais non significatif), qui n'est d'ailleurs pas avéré pour les garçons.

Les comportements d'agression physique et de bagarre sont plus fréquents chez les enfants issus du logement social hors du centre ville. Les filles comme les garçons se bagarrent plus, « cognent » plus souvent, s'arment plus souvent. L'effet sur l'agression physique est significatif statistiquement, mais il ne porte que sur une dizaine de points de pourcentage lorsqu'on oppose le locataire de centre ville et celui du bailleur hors centre ville (pour les filles autant que pour les garçons). Pour le fait de porter une arme sur soi, même si les garçons le font un peu plus souvent hors du centre ville, l'effet n'est pas significatif statistiquement, ni chez les filles, ni chez les garçons.

La consommation d'alcool est plutôt plus élevée chez ceux qui disposent d'une maison ou habitent au centre ville. Et c'est la même chose avec le cannabis. Il faut bien distinguer la visibilité d'une pratique (fumer dans le hall d'un immeuble versus dans un appartement) et sa fréquence. Le modèle du centre ville est sans doute de consommer, mais plutôt dans des lieux privés. Le modèle dans l'habitat social est sans doute de consommer moins, mais dans des lieux publics.

Tableau n°8 Taux d'auteurs (en %) selon le type d'habitat à sexe donné

	Propriétaires / locataires maison en & hors centre ville	Propriétaires / locataires		Locataires HLM		V	(S)
		en centre ville	hors centre ville	en centre ville	hors centre ville		
GARÇONS	Effectifs	458	172	269	62	188	
	ENSEMBLE DES ACTES	72.9	73.8	74.7	71.0	75.0	0.03 (0.952)
	DEGRADATIONS						
	Ensemble des actes de dégradations	42.6	41.3	43.9	40.3	53.7	0.09 (0.079)
	Dégradations simples	41.9	41.3	42.4	40.3	51.6	0.07 (0.184)
	Dégradations graves	8.5	8.1	8.9	11.3	21.8	0.16 (0.000)
	Caillassage	6.8	5.2	7.8	9.7	19.1	0.16 (0.000)
	VOLS						
	Ensemble des actes de vols	52.0	50.6	52.4	43.5	58.0	0.06 (0.336)
	Vols simples	51.3	49.4	51.7	43.5	57.4	0.06 (0.340)
	Vols graves	5.9	4.7	6.7	6.5	16.5	0.15 (0.000)
	Racket	1.3	2.3	3.0	3.2	3.2	0.06 (0.479)
	AGRESSIONS						
	Ensemble des actes d'agressions	28.4	34.3	33.1	38.7	41.5	0.10 (0.021)
	Agressions hors famille	28.2	33.7	32.7	38.7	41.5	0.10 (0.018)
	Agressions dans la famille	0.2	0.6	0.7	0.0	0.5	0.04 (0.830)
	Port d'arme	19.2	15.1	19.7	16.1	21.8	0.05 (0.544)
	DROGUES ET ALCOOL						
	Consommation de cannabis	36.2	32.0	32.0	21.0	25.5	0.10 (0.028)
	Consommation de drogues dures	1.1	2.3	1.1	0.0	0.0	0.07 (0.249)
Vente de cannabis	6.1	5.8	7.4	0.0	8.5	0.07 (0.182)	
Consommation d'alcool	56.5	51.7	49.1	33.9	30.3	0.19 (0.000)	
Consommation de psychotropes	61.1	56.1	55.2	36.1	36.4	0.19 (0.000)	
VENTE							
Ensemble des actes de vente illégale	17.5	18.6	26.0	24.2	29.8	0.12 (0.003)	
FILLES	Effectifs	405	203	256	88	182	
	ENSEMBLE DES ACTES	53.6	56.2	56.3	59.1	60.4	0.05 (0.599)
	DEGRADATIONS						
	Ensemble des actes de dégradations	24.7	30.5	25.4	30.7	36.3	0.09 (0.038)
	Dégradations simples	24.2	30.0	25.4	30.7	35.7	0.09 (0.042)
	Dégradations graves	1.2	3.9	2.7	4.5	3.8	0.08 (0.167)
	Caillassage	1.0	3.0	2.3	4.5	3.8	0.08 (0.129)
	VOLS						
	Ensemble des actes de vols	32.6	33.5	34.4	37.5	40.7	0.06 (0.396)
	Vols simples	32.3	33.5	34.4	37.5	40.7	0.06 (0.369)
	Vols graves	1.7	2.0	2.7	3.4	3.3	0.04 (0.720)
	Racket	0.5	0.5	2.0	1.1	1.1	0.06 (0.397)
	AGRESSIONS						
	Ensemble des actes d'agressions	7.7	11.8	10.2	11.4	20.9	0.14 (0.000)
	Agressions hors famille	6.2	10.8	9.8	10.2	20.3	0.16 (0.000)
	Agressions dans la famille	1.7	1.0	1.2	1.1	1.1	0.03 (0.935)
	Port d'arme	3.2	3.0	3.5	5.7	4.4	0.04 (0.764)
	DROGUES ET ALCOOL						
	Consommation de cannabis	25.9	24.1	30.9	28.4	19.2	0.09 (0.087)
	Consommation de drogues dures	1.2	1.0	2.0	0.0	0.5	0.05 (0.535)
Vente de cannabis	2.2	1.5	3.1	0.0	0.5	0.07 (0.192)	
Consommation d'alcool	47.3	40.4	41.8	33.0	23.6	0.17 (0.000)	
Consommation de psychotropes	51.4	45.4	45.5	37.9	29.4	0.15 (0.000)	
VENTE							
Ensemble des actes de vente illégale	4.4	4.9	7.0	6.8	8.8	0.07 (0.262)	

Tableau n°9 Taux d'auteurs (en %) selon l'âge à type d'habitat donné

		13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	V	(S)
PROPRIETAIRES / LOCATAIRES MAISON	Effectifs	99	166	150	142	184	146	71		
	ENSEMBLE DES ACTES	46.5	54.2	71.3	59.9	71.7	69.2	78.9	0.20	(0.000)
	DEGRADATIONS									
	Ensemble des actes de dégradations	37.4	36.7	46.7	33.8	26.6	31.5	31.0	0.13	(0.011)
	Dégradations simples	36.4	36.1	46.0	33.8	26.6	30.1	29.6	0.13	(0.013)
	Dégradations graves	5.1	9.6	6.7	2.1	6.5	5.5	1.4	0.11	(0.085)
	Caillassage	3.0	7.8	6.0	0.7	4.9	4.8	1.4	0.11	(0.061)
	VOLS									
	Ensemble des actes de vols	25.3	36.1	52.0	37.3	48.9	50.7	54.9	0.19	(0.000)
	Vols simples	24.2	34.9	52.0	36.6	48.4	50.7	54.9	0.19	(0.000)
	Vols graves	2.0	6.0	6.7	2.1	2.2	4.8	2.8	0.10	(0.171)
	Racket	1.0	2.4	0.7	0.7	1.1	1.4	0.0	0.06	(0.705)
	AGRESSIONS									
	Ensemble des actes d'agressions	16.2	15.1	26.7	16.9	17.4	21.2	23.9	0.10	(0.122)
	Agresions hors famille	14.1	15.1	26.0	15.5	16.8	21.2	22.5	0.11	(0.095)
	Agresions dans la famille	2.0	1.2	0.7	1.4	0.5	0.0	1.4	0.06	(0.719)
	Port d'arme	8.1	10.2	15.3	10.6	12.5	13.7	14.1	0.07	(0.613)
	DROGUES ET ALCOOL									
	Consommation de cannabis	2.0	10.2	32.0	29.6	50.5	48.6	49.3	0.38	(0.000)
	Consommation de drogues dures	0.0	0.6	1.3	0.7	2.2	0.7	2.8	0.08	(0.469)
Vente de cannabis	2.0	1.2	5.3	2.8	6.5	9.6	4.2	0.13	(0.011)	
Consommation d'alcool	12.2	25.6	49.3	54.9	68.9	77.4	70.4	0.43	(0.000)	
Consommation de psychotropes	13.4	29.3	52.8	61.2	74.6	80.6	80.3	0.46	(0.000)	
VENTE										
Ensemble des actes de vente illégale	5.1	9.0	14.0	8.5	15.8	19.2	8.5	0.14	(0.005)	
LOCATAIRES APPARTEMENT NON HLM	Effectifs	121	132	111	128	135	118	60		
	ENSEMBLE DES ACTES	51.2	58.3	69.4	67.2	67.4	73.7	66.7	0.15	(0.006)
	DEGRADATIONS									
	Ensemble des actes de dégradations	42.1	39.4	43.2	35.2	28.1	26.3	23.3	0.15	(0.008)
	Dégradations simples	42.1	39.4	42.3	34.4	28.1	24.6	23.3	0.15	(0.005)
	Dégradations graves	4.1	6.8	6.3	7.0	4.4	4.2	1.7	0.07	(0.675)
	Caillassage	4.1	6.8	3.6	5.5	3.0	4.2	0.0	0.09	(0.426)
	VOLS									
	Ensemble des actes de vols	28.9	39.4	34.2	47.7	46.7	50.0	45.0	0.15	(0.007)
	Vols simples	28.1	39.4	33.3	47.7	46.7	49.2	45.0	0.15	(0.004)
	Vols graves	2.5	5.3	5.4	3.9	2.2	5.9	3.3	0.07	(0.664)
	Racket	0.8	3.8	3.6	1.6	1.5	0.8	0.0	0.10	(0.303)
	AGRESSIONS									
	Ensemble des actes d'agressions	17.4	17.4	24.3	24.2	20.7	24.6	25.0	0.08	(0.578)
	Agresions hors famille	16.5	17.4	23.4	24.2	20.0	23.7	23.3	0.08	(0.612)
	Agresions dans la famille	1.7	0.0	0.9	0.0	0.7	1.7	1.7	0.08	(0.603)
	Port d'arme	5.8	9.1	10.8	9.4	11.1	13.6	8.3	0.08	(0.580)
	DROGUES ET ALCOOL									
	Consommation de cannabis	4.1	18.2	22.5	32.0	40.0	46.6	46.7	0.32	(0.000)
	Consommation de drogues dures	0.0	0.0	1.8	0.8	2.2	1.7	8.3	0.17	(0.001)
Vente de cannabis	0.0	0.8	1.8	4.7	6.7	7.6	11.7	0.18	(0.000)	
Consommation d'alcool	14.2	30.3	37.8	49.6	59.4	67.8	68.3	0.37	(0.000)	
Consommation de psychotropes	15.1	36.6	44.3	55.3	63.3	73.7	74.1	0.39	(0.000)	
VENTE										
Ensemble des actes de vente illégale	6.6	8.3	11.7	21.1	15.6	17.8	20.0	0.15	(0.006)	

Tableau n°10 Taux d'auteurs (en %) selon l'âge à type d'habitat donné (suite)

		13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	V	(S)
LOCATAIRES APPARTEMENT HLM	Effectifs	58	75	80	83	99	92	34		
	ENSEMBLE DES ACTES	55.2	50.7	76.3	74.7	71.7	70.7	55.9	0.20	(0.002)
	DEGRADATIONS									
	Ensemble des actes de dégradations	39.7	45.3	55.0	50.6	34.3	34.8	29.4	0.17	(0.019)
	Dégradations simples	36.2	45.3	53.8	49.4	33.3	34.8	29.4	0.17	(0.023)
	Dégradations graves	10.3	14.7	11.3	16.9	12.1	5.4	5.9	0.12	(0.263)
	Caillassage	10.3	12.0	11.3	15.7	10.1	4.3	5.9	0.12	(0.301)
	VOLS									
	Ensemble des actes de vols	20.7	33.3	56.3	54.2	60.6	47.8	38.2	0.26	(0.000)
	Vols simples	20.7	33.3	56.3	54.2	60.6	46.7	38.2	0.26	(0.000)
	Vols graves	0.0	5.3	7.5	15.7	9.1	8.7	11.8	0.16	(0.051)
	Racket	0.0	0.0	5.0	3.6	3.0	1.1	0.0	0.13	(0.197)
	AGRESSIONS									
	Ensemble des actes d'agressions	27.6	18.7	41.3	42.2	23.2	22.8	26.5	0.20	(0.003)
	Agresions hors famille	27.6	18.7	40.0	41.0	23.2	22.8	26.5	0.19	(0.006)
	Agresions dans la famille	0.0	1.3	1.3	1.2	0.0	1.1	0.0	0.07	(0.883)
	Port d'arme	5.2	9.3	12.5	15.7	12.1	14.1	17.6	0.10	(0.492)
	DROGUES ET ALCOOL									
	Consommation de cannabis	3.4	8.0	22.5	27.7	27.3	38.0	29.4	0.26	(0.000)
	Consommation de drogues dures	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.1	0.0	0.10	(0.587)
	Vente de cannabis	0.0	0.0	2.5	2.4	4.0	6.5	8.8	0.15	(0.076)
	Consommation d'alcool	1.7	17.3	21.3	28.9	40.4	47.8	32.4	0.31	(0.000)
	Consommation de psychotropes	3.4	20.3	27.5	38.3	43.3	56.7	36.4	0.33	(0.000)
VENTE										
Ensemble des actes de vente illégale	5.2	12.0	18.8	20.5	24.2	22.8	14.7	0.16	(0.044)	

La commune : localisation et taille

Les résultats obtenus dans les deux agglomérations sont assez proches. Cependant, Grenoble compte un peu plus de comportements de dégradations simples, de vols simples, de port d'arme et de consommation de psychotropes.

Dans les deux agglomérations, une partie des élèves réside dans des communes qui sont en zone gendarmerie et d'autres en zone police. Les comportements plus fréquents en zone police sont : les agressions hors famille (23,1 contre 18,8 %), la vente illégale (objets, drogue). L'inverse est vrai pour la consommation de cannabis et d'alcool. En matière de vols et de dégradations, il n'y a pas de différence marquée.

Aucun portrait tranché ne sort de la prise en considération des zones police et gendarmerie. Clairement, les communes périurbaines (anciennement rurales) ne sont pas des lieux détachés de la commune centre. La délinquance des jeunes semble ne pas se construire en fonction des zones polices et gendarmerie, mais plutôt à l'échelle des agglomérations : ceci explique que les taux de comportements ne divergent pas nettement.

Ceci pose des questions quant à l'adaptation des découpages en zones de compétence aux réalités nouvelles de la France urbaine. S'il n'y a pas de spécificité des territoires urbains et périurbains des policiers et gendarmes en matière de délinquance, on doit se demander quelle est leur utilité (point à ne pas confondre avec le fait que l'histoire explique leur formation).

Tableau n°11 Taux d'auteurs (en %) selon la localisation

	SITE				ZONE			
	Grenoble	Saint-Étienne	V	(S)	Police	Gendarmerie	V	(S)
Effectifs	1 177	1 111			1 522	706		
ENSEMBLE DES ACTES	67.9	61.9	0.06	(0.003)	64.7	65.2	0.01	(0.817)
DEGRADATIONS								
Ensemble des actes de dégradations	38.0	34.7	0.04	(0.099)	36.9	35.1	0.02	(0.412)
Dégradations simples	37.3	34.0	0.03	(0.102)	36.1	34.7	0.01	(0.511)
Dégradations graves	7.4	6.2	0.02	(0.263)	7.4	5.9	0.03	(0.222)
Caillassage	6.2	5.1	0.02	(0.268)	6.2	5.0	0.02	(0.252)
VOLS								
Ensemble des actes de vols	46.6	40.5	0.06	(0.003)	43.6	43.9	0.00	(0.877)
Vols simples	46.2	40.1	0.06	(0.003)	43.2	43.5	0.00	(0.888)
Vols graves	5.3	4.8	0.01	(0.586)	5.3	4.8	0.01	(0.661)
Racket	1.9	1.4	0.02	(0.325)	1.5	1.8	0.01	(0.565)
AGRESSIONS								
Ensemble des actes d'agressions	21.5	23.2	0.02	(0.322)	23.7	19.7	0.04	(0.037)
Agressions hors famille	20.8	22.7	0.02	(0.279)	23.1	18.8	0.05	(0.022)
Agressions dans la famille	0.9	0.8	0.01	(0.749)	0.9	1.0	0.01	(0.749)
Port d'arme	12.7	9.8	0.05	(0.027)	11.4	11.5	0.00	(0.978)
DROGUES ET ALCOOL								
Consommation de cannabis	32.3	25.5	0.08	(0.000)	27.3	32.2	0.05	(0.019)
Consommation de drogues dures	1.3	0.9	0.02	(0.389)	1.2	0.8	0.02	(0.406)
Vente de cannabis	5.2	3.2	0.05	(0.015)	4.3	4.2	0.00	(0.925)
Consommation d'alcool	48.0	40.3	0.08	(0.000)	38.6	54.3	0.15	(0.000)
Consommation de psychotropes	54.1	43.8	0.10	(0.000)	44.0	58.1	0.13	(0.000)
VENTE								
Ensemble des actes de vente illégale	15.2	13.0	0.03	(0.123)	15.3	12.2	0.04	(0.050)

La prise en compte de la taille de la commune est plus discriminante que le type de zone. Mais les différences ne sont ni systématiques, ni criantes. Les dégradations simples ne sont pas moins fréquentes dans les petites communes que dans les communes centre, les vols non plus, et ce aussi bien pour les vols simples que pour les vols graves. Les dégradations graves semblent moins souvent être le fait des jeunes résidant dans les communes de moins de 6000 habitants. Pour la consommation d'alcool, de cannabis c'est même l'inverse (mais le commerce reste plus fréquent lorsqu'on habite la commune centre ou une grande commune, proche de la commune centre dans notre échantillon).

Il ne faut pas confondre les taux de délits par commune et les taux de comportements par commune de résidence. Il y a une géographie de la réalisation des actes et une géographie de la résidence de l'auteur. Clairement, ces deux géographies ne se recouvrent pas. Pourquoi ? La mobilité, les opportunités, les vulnérabilités sont autant de paramètres qui orientent l'activité délinquante.

Au total, la taille de la commune ne semble pas être très discriminante dès lors qu'on se trouve dans une agglomération urbaine. Les moyens de communications, les temps de transports, la contiguïté géographique, l'homogénéité des normes et valeurs des jeunes expliquent sans doute cela.

Cela pose des questions quant à l'approche communale de la délinquance. Il semble que l'agglomération soit un niveau qui, par l'homogénéité des comportements constatés, fasse sens du point de vue des comportements délinquants. Le découpage communal est-il, dans ce contexte, le plus pertinent ?

Tableau n°12 Taux d'auteurs (en %) selon la localisation

	Taille de la commune en nombre d'habitants				V	(S)
	Moins de 6 000	De 6 000 à 11 999	De 12 000 à 39 000	150 000 et plus		
Effectifs	456	396	465	912		
ENSEMBLE DES ACTES	65.4	60.6	69.5	63.9	0.06	(0.049)
DEGRADATIONS						
Ensemble des actes de dégradations	35.5	33.6	40.2	36.0	0.05	(0.212)
Dégradations simples	35.1	32.6	39.8	35.2	0.05	(0.155)
Dégradations graves	5.0	7.1	8.8	6.8	0.05	(0.162)
Caillassage	3.9	6.3	7.7	5.5	0.05	(0.092)
VOLS						
Ensemble des actes de vols	44.3	38.6	49.7	42.4	0.07	(0.009)
Vols simples	44.1	38.4	48.8	42.1	0.07	(0.016)
Vols graves	4.6	4.0	6.9	4.9	0.04	(0.237)
Racket	1.8	0.8	2.4	1.5	0.04	(0.311)
AGRESSIONS						
Ensemble des actes d'agressions	18.4	19.9	28.8	22.1	0.09	(0.001)
Agressions hors famille	17.8	19.2	28.0	21.7	0.09	(0.001)
Agressions dans la famille	0.9	1.0	1.3	0.7	0.03	(0.693)
Port d'arme	10.3	11.6	16.3	9.4	0.08	(0.002)
DROGUES ET ALCOOL						
Consommation de cannabis	35.5	24.5	29.0	27.3	0.08	(0.002)
Consommation de drogues dures	1.1	0.8	1.3	1.2	0.02	(0.884)
Vente de cannabis	4.4	4.3	5.2	3.8	0.02	(0.725)
Consommation d'alcool	56.4	43.8	41.4	38.1	0.14	(0.000)
Consommation de psychotropes	61.2	46.9	47.5	43.2	0.13	(0.000)
VENTE						
Ensemble des actes de vente	12.5	11.9	17.2	14.6	0.05	(0.090)

Tant pour les zones police et gendarmerie que pour la commune, il semblerait utile de réfléchir à une adaptation aux comportements de délinquance des jeunes, ne serait-ce que de manière prospective.

Chapitre 5

L'âge au premier délit

Pour chaque type d'acte, nous avons demandé l'âge auquel le répondant l'avait commis pour la première fois. De cette manière, on dispose à la fois des comportements les plus précoces, mais également de la possibilité de comparer les âges au premier délit pour les plus jeunes (13 ans) et les plus âgées (18 – 19 ans). Ces éléments peuvent alimenter le débat sur le « rajeunissement » de la délinquance des jeunes.

Les âges au premier délit sont calculés pour tous les auteurs d'au moins un type d'acte donné.

L'âge moyen au premier délit

Les comportements qui sont commis le plus précocement sont les dégradations dans les espaces publics (espaces verts, avant 11 ans), ou sur des bâtiments (sans vouloir y entrer pour voler, avant 13 ans) et les vols à l'étalage (juste après 12 ans).

Les actes les plus tardifs sont le commerce (achat et vente d'objets volés, vers 14,7 ans ; la vente de haschich à 15,9 ans), la consommation de drogue dure (16 ans) et le vol de voiture (15,6 ans).

La liste des actes les plus précoces laisse penser qu'ils touchent des cibles peu défendues et peu résistantes, qu'il s'agit d'actes commis « juste pour voir ». La tentation du rayon de supermarché est d'autant plus irrésistible que le lieu est organisé de manière à provoquer le désir de consommation. À une période de la vie où les normes sont fortes (cf. la description du jugement sur la gravité des actes suivant l'âge), l'expérience du supermarché constitue un tremplin de choix vers une délinquance plus aguerrie : on juge que voler est grave, mais c'est si facile.

Le fait qu'on entre dans la pratique du vol (quitte à l'abandonner ultérieurement) très jeune est clairement associée à la structure des opportunités. Le fait de réussir un vol de cueillette, et de le réussir contre les normes affirmées par ailleurs, ne doit pas être considéré comme quelque chose de mineur, même si l'acte est jugé bénin par les tribunaux.

Cela dit, nous ne sommes pas en train de suggérer que le vol à l'étalage fait le lit du grand criminel : une telle affirmation n'est pas fondée. Il nous semble simplement que le vol de cueillette est une bonne préparation à d'autres types de vols au cours de la période de jeunesse.

Tableau n°1 Age moyen des auteurs au 1^{er} délit (Période de référence : actes commis au cours de la vie)

	Effectif répondant	Age moyen au 1 ^{er} délit	
ACTES DE DEGRADATIONS	... écrit ou tagué des graffiti, par exemple sur des murs, sur des bus, des sièges de bus, sur des abris de bus, etc. ? (FL040)	368	13.4
	... endommagé ou détruit un abris de bus ou une cabine téléphonique ? (FL100)	104	14.2
	... cassé volontairement une fenêtre de maison, d'immeuble ou la vitrine d'un magasin, sans vouloir pénétrer dans les lieux ? (FL110)	151	12.8
	... cassé un lampadaire, des lumières publiques ? (FL120)	274	13.2
	... abîmé ou arraché des arbres, des plantes ou des fleurs dans un parc ou un jardin public ? (FL130)	633	10.5
	... abîmé ou détruit un siège de bus, de tram, de métro ou de train ? (FL140)	86	13.7
	... abîmé une voiture, mais sans y mettre le feu ? (FL150)	180	14.0
	... abîmé une moto ou une mobylette ? (FL160)	97	14.0
	... abîmé ou détruit quelque chose dans le hall d'un ? (FL170)	289	13.1
	... lancé des cailloux, des projectiles sur une voiture de police, de pompiers, sur un bus ? (FL180)	153	13.7
... mis volontairement le feu à quelque chose qui ne t'appartenait pas ? (GL430)	48	13.6	
ACTES DE VOLS	... pris quelque chose dans un magasin, une boutique, dans une grande surface ou un kiosque, sans payer ? (FL200)	894	12.2
	... volé un vélo, un vélomoteur ou une moto ? (FL210)	107	14.0
	... volé une voiture, même si c'était juste pour faire un tour avec, sans vouloir la garder ? (FL220)	46	15.6
	... volé des objets à l'intérieur d'une voiture ? (FL230)	132	14.2
	... arraché à quelqu'un son sac à mains, son porte-monnaie ou autre chose en vue de lui prendre son argent ? (FL240)	7	14.9
	... pénétré sans autorisation ou par dans une maison, un appartement, un magasin ou un autre local pour y voler quelque chose ? (FL250)	77	14.0
	... acheté quelque chose dont tu savais ou pensais qu'elle avait été volée ? (FL260)	782	14.7
	... vendu quelque chose dont tu savais ou pensais qu'elle avait été volée ? (FL270)	296	14.8
ACTES D'AGRESSIONS	... porté une arme sur toi, par exemple un couteau, des barres de fer, des chaînes, des poings américains, des armes à feu ou d'autres armes ? (GL400)	282	13.9
	... menacé quelqu'un ou frappé quelqu'un en vue de lui prendre son argent ou d'autres choses ? (GL410)	38	13.6
	... participé à des bagarres dans un lieu public ? Par exemple, lors de manifestations sportives, lors de concerts, lors de manif ou tout simplement dans la rue, dans une gare, dans un bar, un pub, une boîte de nuit ? (GL420)	502	13.8
	... frappé violemment ou blessé quelqu'un qui ne fait pas partie de ta famille, à tel point que tu penses ou tu sais qu'il a dû recevoir une aide médicale ou des soins d'un médecin ? (GL440)	140	13.5
	... frappé violemment ou blessé un membre de ta famille ou une personne qui vit avec toi, à tel point que tu penses ou tu sais qu'il a dû recevoir une aide médicale ou des soins d'un médecin ? (GL450)	26	12.6
DROGUES	... fumé des joints ou consommé du haschisch, de la marijuana, du cannabis ? (GL500)	676	14.9
	... consommé certaines drogues dures telles que l'héroïne, cocaïne, LSD, ecstasy, PCP, crack, amphétamines, etc ? (GL510)	24	16.0
	... vendu du haschisch, de la marijuana, du cannabis ? (GL520)	103	15.9
	... vendu certaines drogues dures telles que l'héroïne, cocaïne, LSD, ecstasy, PCP, crack, amphétamines, etc ? (GL530)	1	

■ Effectif insuffisant

Les délinquants rajeunissent-ils ?

Six années pleines séparent les plus jeunes et les plus vieux répondants dans notre échantillon. On peut donc essayer de repérer une évolution des âges au premier délit. Cette évolution a des limites : il s'agit d'une reconstruction *a posteriori*, et, pour les plus âgés remonter si loin dans le temps n'est ni aisé ni nécessairement fiable. Les actes les plus graves et les plus rares sont probablement mieux datés, mais les auteurs sont moins nombreux et les calculs statistiques moins fiables.

Comparer les âges moyens au premier délit suivant l'âge actuel pourrait paraître une solution satisfaisante à première vue. Mais, il n'en est rien. En effet, l'âge moyen au premier délit ne peut être calculé que s'il y a eu un premier délit. Alors, mécaniquement, les répondants de 13 ans déclarent un âge moyen au premier délit plus jeune que ceux de 19 ans. Les répondants de 13 ans ont pu commettre l'acte depuis l'âge de 8 ans jusqu'à celui de 13 ans. Les répondants de 19 ans ont pu commettre le délit entre, mettons, 8 ans et 19 ans. On voit donc que la moyenne

est largement déterminée par le fait que le répondant de 19 ans a vécu plus longtemps et commis la majorité des actes après l'âge de 13 ans.

Nous avons essayé de calculer de pourcentage de fois qu'un acte a été commis à un âge donné. Le *mode de calcul est le suivant* :

- pour les élèves de 13 ans, le taux d'activité à 13 ans ou moins correspond au taux d'auteurs de cette classe d'âge ; tous les auteurs ayant commis leurs 1^{ers} délits à 13 ans ou moins

- pour les élèves de 14 ans à 19 ans : le taux d'activité est égal au nombre d'auteurs ayant un âge moyen de 13 ans ou moins lors de leurs 1^{ers} délits rapporté à l'effectif enquêté dans cette classe d'âge, auquel les non-réponses éventuelles à la question ont été préalablement soustraites.

Le taux d'activité à 13 ans ou moins des élèves de 14 ans à 19 ans est donc :

$$= \frac{\text{nb d'auteurs ayant un âge moyen de 13 ans aux 1^{ers} délits recensé dans la classe d'âge}}{(\text{total élèves enquêtés} - (\text{nb total d'auteurs} - \text{nb d'auteurs répondants})) \text{ dans la classe d'âge.}}$$

Précisons que seuls les actes commis par un nombre suffisant de personnes ont été retenus dans le tableau ci-après. Et, la période de référence pour la déclaration des actes est la vie entière (et non plus les deux dernières années).

Ainsi, si l'on prend l'ensemble des actes commis comme base de calcul, on voit que, parmi la population qui a 19 ans en 1999, il n'y a que 16 % des répondants qui disent avoir commis un acte délinquant (dégradation, vol, agression, drogue, commerce) à un age inférieur ou égal à 13 ans. Ce pourcentage augmente jusqu'à la population qui a 13 ans chez qui 59,7 % de répondants ont commis un acte.

On retrouve pour la plupart des cas cette tendance à l'augmentation du pourcentage des jeunes à commettre un acte en se rapprochant de ceux qui ont aujourd'hui 13 ans. Pour les dégradations simples, la tendance n'est pas complètement linéaire, mais on remarque que ceux qui ont 13 ans au jour de l'enquête produisent un taux de 47,1 % d'auteurs (à 13 ans ou avant), contre 21,4 % des 17 ans (à 13 ans ou avant). Le pourcentage n'évolue pas pour les 18 et 19 ans. Au total, l'amplitude maximale de la variation du taux est de 2,7 (soit 47,1 / 18,3).

Pour les dégradations graves, il y a plus d'amplitude (3,4), mais le phénomène est moins linéaire : les 13-14 ans s'opposent aux 17 ans et plus.

Pour les vols simples, l'amplitude est plus limitée (1,9), et la décrue continue de 14 ans à 19 ans. Pour les vols graves, on retrouve un phénomène comparable (les effectifs sont faibles étant donné le type d'actes, et donc plus instables). Pour les vols simples et graves, le plus fort pourcentage ne se trouve pas chez les 13 ans, mais chez les 14 ans.

On isole la même tendance en matière d'agression physique, et de manière moins marquée pour le port d'arme. Elle est également vraie pour le commerce illégal ou la consommation de cannabis (le pourcentage chez les 13 ans ne peut être retenu, il est calculé sur trop peu d'usagers).

Tableau n°2 Pourcentage ayant commis un délit à l'âge de 13 ans ou moins selon l'âge actuel des élèves et par type de délits (Période de référence : actes commis au cours de la vie)

		Age actuel						Ensemble		
		13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans		19 ans	
<i>Effectif échantillon</i>		278	374	341	354	418	357	165	2 288	
ENS. ACTES	Nombre total d'auteurs	166	246	267	265	332	284	135	1 696	
	Nombre d'auteurs répondants	166	235	262	260	325	279	132	1 660	
	Taux d'activité à 13 ans ou moins (%)	59.7	56.2	43.2	31.5	23.4	14.8	16.0	35.5	
DEGRADATIONS	Dégradations simples									
	Nombre total d'auteurs		131	183	188	179	182	161	71	1095
	Nombre d'auteurs répondants		131	173	182	166	176	153	69	1050
	Taux d'activité à 13 ans ou moins (%)		47.1	40.9	33.7	25.2	21.4	18.3	20.2	29.6
	Dégradations graves									
	Nombre total d'auteurs		17	39	30	30	38	31	10	195
Nombre d'auteurs répondants		17	38	30	30	36	29	10	190	
Taux d'activité à 13 ans ou moins (%)		6.1	6.4	4.7	2.3	1.9	2.5	1.8	3.7	
VOLS	Vols simples									
	Nombre total d'auteurs		79	163	188	203	270	227	111	1241
	Nombre d'auteurs répondants		79	160	183	196	262	223	105	1208
	Taux d'activité à 13 ans ou moins (%)		28.4	34.2	29.2	21.3	22.9	18.4	17.6	25.1
	Vols graves									
	Nombre total d'auteurs		6	21	22	24	23	28	15	139
Nombre d'auteurs répondants		6	21	21	22	23	28	14	135	
Taux d'activité à 13 ans ou moins (%)		2.2	3.5	1.8	1.4	1.0	0.0	1.8	1.6	
AGRESSIONS	Agressions hors famille									
	Nombre total d'auteurs		59	76	115	111	111	107	49	628
	Nombre d'auteurs répondants		59	58	105	102	102	96	46	568
	Taux d'activité à 13 ans ou moins		21.2	12.1	14.2	5.8	6.1	7.2	4.9	10.2
	Port d'arme									
	Nombre total d'auteurs		24	39	47	45	56	61	26	298
Nombre d'auteurs répondants		24	35	46	41	55	56	25	282	
Taux d'activité à 13 ans ou moins (%)		8.6	7.0	5.3	3.7	3.1	2.8	3.7	4.8	
DROGUES	Consommation de cannabis									
	Nombre total d'auteurs		9	50	94	108	178	172	81	693
	Nombre d'auteurs répondants		9	49	92	106	173	167	79	676
Taux d'activité à 13 ans ou moins (%)		3.2	6.4	6.5	5.1	2.2	2.8	2.5	4.2	
VENTE	Ensemble des actes de vente illégale									
	Nombre total d'auteurs		16	36	51	60	77	82	27	349
	Nombre d'auteurs répondants		16	35	49	55	76	82	26	339
Taux d'activité à 13 ans ou moins (%)		5.8	5.1	2.9	1.7	1.0	1.7	0.6	2.7	

Pour chaque classe d'âge, % d'auteurs ayant commis leur(s) 1^{ers} délit(s) à 13 ans ou moins, en moyenne ; l'âge moyen aux 1^{ers} délits correspondant à une moyenne de l'âge au 1^{er} délit déclaré pour chacun des actes commis constituant l'indice.

Au total, et avec les réserves précisées plus haut, ces chiffres montrent que la part d'une classe d'âge qui commet des délits à 13 ans semble augmenter de manière très substantielle. Mais, pour plusieurs types d'actes (vols simples, vols graves, dégradations graves), le phénomène semble s'interrompre avec ceux qui ont 14 ans (à la date de l'enquête). Et, il semble également ne pas toujours être vrai qu'une tendance linéaire existe pour les 18 et 19 ans (si les sont peu nombreux dans l'échantillon, ce n'est pas le cas des 18 ans).

Chapitre 6

Évaluation de la gravité des délits et des risques encourus

On entend parfois dire que la jeunesse n'a pas les mêmes valeurs que les adultes. Nous avons demandé de juger le délit commis par « un jeune de ton âge » de façon à permettre la meilleure identification possible à l'auteur et s'éloigner d'un jugement en général. L'évaluation de la gravité des délits permet de donner quelques éléments de réponse, sachant que, à strictement parler, l'enquête ne portant que sur les jeunes, on ne saurait comparer les deux populations terme à terme.

Questions de référence :

- Évaluation de la gravité des délits

Parmi les comportements qui peuvent être commis par des jeunes de ton âge, certains sont des délits plus ou moins graves, c'est-à-dire des comportements interdits par la loi, d'autres pas.

Mais tout le monde ne sait pas ce qui est interdit par la loi et ce qui ne l'est pas.

Pour chacun des comportements suivants, quand ils sont commis par des jeunes de ton âge, dirais-tu, qu'il s'agit d'un délit très grave, d'un délit grave, d'un petit délit ou qu'il ne s'agit pas d'un délit du tout.

- Évaluation des risques encourus

Certains comportements qui peuvent être commis par des jeunes de ton âge entraînent des risques de sanctions plus ou moins graves. Mais tous les jeunes n'ont pas le même avis là-dessus.

Dans la liste que je vais te lire, est-ce que tu dirais qu'un jeune de ton âge qui a ce comportement :

- il risque de se faire condamner, punir par la police, la justice
- il risque d'être convoqué ou emmené au commissariat ou à la gendarmerie
- il risque de se faire surprendre, mais pas de se faire convoquer ou condamner par la police ou la justice
- il ne risque rien du tout

La perception de la gravité

Les résultats indiquent que la vente de drogue dure est perçue comme un délit très grave par plus de 80 % des jeunes. Viennent ensuite des actes (65 -70 %) comme la consommation de drogue dure, le fait de menacer quelqu'un avec une arme, de brûler un véhicule ou encore de cambrioler un domicile. Ce premier groupe est donc constitué d'actes qui sont des menaces de la santé (par autrui, par soi-même), de

l'intégrité corporelle, atteinte aux deux propriétés les plus précieuses (voiture et domicile).

Un troisième ensemble (autour de 50 %) est constitué par le racket, le vol de voiture ou la vente de haschich. Le fait que le racket ne soit considéré que comme très grave par 51 % des jeunes est assez surprenant. La menace est perçue comme moins forte que lorsqu'il y a usage d'arme. De même, l'agression physique (le fait de frapper quelqu'un) n'est très grave que pour 38 % des jeunes. Il s'agit là d'une distinction avec la population adulte dans les enquêtes locales que nous avons réalisées : ceux-ci placent l'agression au sommet de la gravité des actes. La violence physique apparaît aux jeunes comme un acte qui n'est pas systématiquement proscrit.

Viennent enfin les délits rarement jugés graves. Le fait de fumer du haschich est ainsi perçu comme un délit très grave par 20 % des jeunes (moins de deux fois moins que d'en vendre). C'est autant que ceux qui pensent que ce n'en est pas un (c'est un des seuls actes évalués ainsi). Le vol à l'étalage est rarement jugé très grave, et le fait d'acheter des choses volées apparaît même comme « pas un délit du tout » à 12 % des jeunes.

Tableau n°1 Évaluation de la gravité des délits (base : élèves répondants)

	Effectif répondant	Répartition des élèves en %				
		Délit très grave	Délit grave	Petit délit	Pas un délit du tout	
GRAVITE DES DELITS	Agresser quelqu'un physiquement / Frapper quelqu'un (EG1)	2 269	37.9	50.4	10.9	0.8
	Voler des choses dans un magasin (vol à l'étalage) (EG2)	2 285	16.6	42.5	39.8	1.1
	Fumer des joints, du haschisch (EG3)	2 263	20.9	24.5	38.5	16.1
	Menacer quelqu'un avec une arme (EG4)	2 282	68.8	28.9	2.0	0.3
	Vendre du haschisch (EG5)	2 273	48.1	36.0	13.7	2.2
	Acheter des choses volées, même si on sait qu'elles ont été volées (EG6)	2 264	11.6	34.0	42.1	12.3
	Incendier, brûler une voiture (EG7)	2 281	64.4	32.2	3.3	0.1
	Vendre de l'héroïne, de la cocaïne (EG8)	2 285	84.6	14.4	0.8	0.2
	Racketter un jeune de ton âge / Menacer un jeune de ton âge pour lui voler quelque chose (EG9)	2 281	51.1	42.4	6.1	0.4
	Monter dans un bus sans payer (frauder) (EG10)	2 277	1.9	11.2	68.9	18.0
	Voler une voiture (EG11)	2 279	51.7	44.0	4.2	0.2
	Consommer de l'héroïne, de la cocaïne (EG12)	2 262	66.1	27.9	4.3	1.7
	Pénétrer dans un logement pour y voler quelque chose (cambrioler) (EG13)	2 281	65.2	32.7	1.9	0.1
	Faire des graffitis ou des tags sur des bâtiments (EG14)	2 273	3.8	30.3	56.3	9.6

Enfin, la fraude dans les transports ainsi que les tags ne sont jamais, ou presque (1 à 4 %) perçus comme des délits très graves. La fraude n'est même pas un délit du tout pour près de 20 % des répondants. Les actes qui ne font pas de victimes personnelles sont donc ceux dont les jeunes pensent qu'ils ne sont pas des délits graves (frauder, taguer, fumer, voler à l'étalage). Mais, des distinctions s'imposent. Les drogues utilisées, qui ne font pas de victime, sont cependant clairement séparées entre haschich et héroïne, cocaïne. La première est acceptée, les secondes largement refusées.

Un point surprenant est que l'agression physique ou le racket ne soit pas plus clairement perçu comme des délits, et en tout cas pas plus que le vol de voiture et moins que les atteintes aux biens que sont le cambriolage ou le fait de brûler une voiture. Ces deux derniers items portent en eux un viol de l'intimité (domicile) et une dimension de désordre public souvent assorti de violences (incendie) qui

motivent probablement les jugements. Cela laisse supposer que l'apprentissage de l'intégrité physique ne se fait que progressivement, et peut-être plus tardivement que celle de la propriété ou du désordre public. Peut-être que les punitions physiques (fessées, claques, gifles) participent de cette perception que les coups reçus font partie du registre des comportements sinon acceptables, du moins pas totalement répréhensibles. Enfin, le fait d'avoir recours à la violence physique est un élément de la construction de la face : on peut et on doit y avoir recours, jusqu'à un certain âge et dans le cadre scolaire y compris. Ce n'est plus du tout le cas dans la population adulte au travail, et particulièrement au sein des couches moyennes.

La perception des risques

Un certain nombre d'actes sont très rarement considérés comme risqués si l'on entend par là qu'une sanction est probable.

Ainsi, seuls 3 % des jeunes pensent qu'on peut être condamné par la police ou la justice pour les tags, 15 % pour le vol dans un magasin, 25 % si l'on commet un acte de racket, et 36 % si l'on agresse physiquement quelqu'un.

Tableau n°2 Évaluation des risques encourus (base : NR exclues)

	Effectif répondant	Répartition des élèves en %				
		condamné	commissariat	surprendre	Aucun risque	
RISQUES ENCOURUS	Agresser quelqu'un physiquement / Frapper quelqu'un (ER1)	2 264	36.1	53.3	9.1	1.5
	Voler des choses dans un magasin (vol à l'étalage) (ER2)	2 270	14.9	64.5	19.4	1.1
	Vendre du haschisch (ER5)	2 261	67.0	27.3	5.2	0.5
	Incendier, brûler une voiture (ER7)	2 258	68.4	29.3	2.0	0.3
	Racketer un jeune de ton âge / Menacer un jeune de ton âge pour lui voler quelque chose (ER9)	2 259	24.7	59.8	13.7	1.9
	Voler une voiture (ER11)	2 269	65.8	30.6	3.3	0.3
	Pénétrer dans un logement pour y voler quelque chose (cambrioler) (ER13)	2 268	74.2	22.0	3.4	0.4
	Faire des graffiti ou des tags sur des bâtiments (ER14)	2 263	2.7	39.5	48.3	9.6

Un deuxième groupe de choses plus risquées est formé par la vente de haschisch, le vol de voiture et l'incendie de voiture (65 à 68 % pensent qu'un jeune a un risque de se faire condamner). Un dernier item isolé, le cambriolage, apparaît encore plus risqué (76 %).

Au total, sachant que la formulation de la question ne parle pas de certitude d'être sanctionné, mais simplement d'un risque d'être sanctionné, on peut voir que les répondants ont le sentiment que si un jeune comme eux commet un délit, ses chances de passer à travers sont bonnes, sinon très bonnes.

L'évaluation des risques encourus est un élément qui éclaire la perception de la gravité perçue des délits. On voit aux tableaux 3 et 4 que les deux ensembles sont organisés de manière proche. Que l'on utilise une addition des scores « grave » et « très grave » ou simplement un classement avec le score sur l'item « grave » ne modifie que la place de la vente du haschich qui passe du 6^{ème} au 5^{ème} rang. Pour la perception du risque, le fait de ne retenir que la sanction ou de retenir la sanction plus le fait d'être emmené au commissariat modifie l'ordre pour le cambriolage qui passe du rang 3 au 1, et l'incendie de voiture du rang 1 ou 2. Mais, l'essentiel de l'ordonnement n'est pas affecté.

Les délits jugés graves le plus souvent sont ceux qui semblent présenter un risque élevé : les trois premiers de chaque liste sont les mêmes (cambriolage, vol de

voiture, incendie de voiture). Les délits jugés graves le moins souvent sont ceux qui semblent présenter un risque faible : les deux derniers de chaque liste sont dans ce cas (vol dans un magasin, tag).

Tableau n°3 Le classement de gravité et de risque

	Délit très grave		Risque très élevé	
	Taux (%)	Rang	Taux (%)	Rang
Pénétrer dans un logement pour y voler quelque chose (cambrioler) (ER13)	65.2	1	74.2	1
Incendier, brûler une voiture (ER7)	64.4	2	68.4	2
Voler une voiture (ER11)	51.7	3	65.8	4
Racketter un jeune de ton âge / Menacer un jeune de ton âge pour lui voler quelque chose (ER9)	51.1	4	24.7	6
Vendre du haschisch (ER5)	48.1	5	67.0	3
Agresser quelqu'un physiquement / Frapper quelqu'un (ER1)	37.9	6	36.1	5
Voler des choses dans un magasin (vol à l'étalage) (ER2)	16.6	7	14.9	7
Faire des graffitis ou des tags sur des bâtiments (ER14)	3.8	8	2.7	8

Tableau n°4 Le classement de gravité et de risque (variante)

	Délit grave ¹		Risque élevé ²	
	Taux (%)	Rang	Taux (%)	Rang
Pénétrer dans un logement pour y voler quelque chose (cambrioler) (ER13)	97.9	1	96.2	3
Incendier, brûler une voiture (ER7)	96.6	2	97.7	1
Voler une voiture (ER11)	95.7	3	96.4	2
Racketter un jeune de ton âge / Menacer un jeune de ton âge pour lui voler quelque chose (ER9)	93.6	4	84.5	6
Agresser quelqu'un physiquement / Frapper quelqu'un (ER1)	88.3	5	89.4	5
Vendre du haschisch (ER5)	84.1	6	94.3	4
Voler des choses dans un magasin (vol à l'étalage) (ER2)	59.2	7	79.5	7
Faire des graffiti ou des tags sur des bâtiments (ER14)	34.1	8	42.1	8

¹ Délit grave = délit très grave + délits grave

² Risque élevé = il risque de se faire condamner par la police, la justice + il risque d'être pris et emmené au commissariat

Les actes comme l'agression physique et le racket, jugés moyennement graves, sont estimés peu risqués (36 et 25 % environ disent qu'il y a risque de sanction). Il y a sans doute là une relation entre les deux jugements : puisque la société ne punit pas, c'est que l'acte n'est pas grave.

Évaluation de la gravité des délits et des risques encourus selon le sexe, l'âge, les origines sociales et spatiales

Filles et garçons sont souvent d'accord. Mais, les filles se distinguent des garçons dans leur estimation de la gravité sur les actes qui impliquent une forte dose de violence physique contre autrui : c'est le cas de l'agression, de la menace avec une arme. Bizarrement, on ne retrouve pas de distinction pour le racket. Elles se détachent également des garçons en matière de commerce de haschich.

Remarque : Dans les tableaux suivants figurent les proportions d'élèves considérant ces comportements comme délits très graves (**Délit très grave** versus délit grave + petit délit + pas un délit du tout) ou très risqués (**condamnation** versus emmené au commissariat + surpris + aucun risque).

Tableau n° 5 Évaluation de la gravité des délits et des risques selon le sexe (délits très graves / très risqués = condamnation)

	Garçons		Filles		V	(S)
	Effectif répondant	Taux (%)	Effectif répondant	Taux (%)		
GRAVITE	Agresser quelqu'un physiquement	1 137	30.5	1 130	45.5	0.15 (0.000)
	Voler des choses dans un magasin	1 149	16.3	1 134	17.0	0.01 (0.633)
	Fumer des joints, du haschisch	1 138	20.1	1 123	21.6	0.02 (0.375)
	Menacer quelqu'un avec une arme	1 146	66.1	1 134	71.6	0.06 (0.005)
	Vendre du haschisch	1 142	44.4	1 129	51.8	0.07 (0.000)
	Acheter des choses volées...	1 137	9.1	1 125	14.2	0.08 (0.000)
	Incendier, brûler une voiture	1 148	65.4	1 131	63.5	0.02 (0.335)
	Vendre de l'héroïne, de la cocaïne	1 150	84.0	1 133	85.2	0.02 (0.438)
	Racketter un jeune de ton âge	1 145	51.2	1 134	51.1	0.00 (0.988)
	Monter dans un bus sans payer	1 145	1.8	1 130	2.0	0.01 (0.727)
	Voler une voiture	1 146	51.2	1 131	52.2	0.01 (0.652)
	Consommer de l'héroïne, de la cocaïne	1 136	66.9	1 124	65.3	0.02 (0.422)
	Cambrioler un logement	1 148	64.8	1 131	65.7	0.01 (0.657)
	Faire des graffiti ou des tags sur des bâtiments	1 141	4.3	1 130	3.3	0.03 (0.203)
RISQUE	Agresser quelqu'un physiquement ...	1 137	34.8	1 125	37.3	0.03 (0.215)
	Voler des choses dans un magasin	1 140	15.9	1 128	14.0	0.03 (0.212)
	Vendre du haschisch	1 136	64.7	1 123	69.3	0.05 (0.021)
	Incendier, brûler une voiture	1 134	73.7	1 122	63.0	0.12 (0.000)
	Racketter un jeune de ton âge	1 134	31.4	1 123	18.0	0.16 (0.000)
	Voler une voiture	1 144	69.6	1 123	62.1	0.08 (0.000)
	Cambrioler un logement	1 142	77.9	1 124	70.3	0.09 (0.000)
	Faire des graffiti ou des tags sur des bâtiments	1 136	3.3	1 125	2.0	0.04 (0.040)

L'estimation de la gravité ne se confond pas avec celle du risque pour les deux sexes. Les garçons estiment, plus souvent que les filles, que le racket peut être condamné (un peu plus souvent que l'incendie de voiture ou le cambriolage). Peut-être les filles s'identifient-elles plus aux victimes (qui voient les actes souvent impunis) et les garçons aux auteurs (qui voient ces actes parfois punis) ?

L'âge est un facteur de variations importantes dans les perceptions. D'une manière générale, en passant de 13 à 19 ans les répondants sont de plus en plus nombreux à juger que les actes ne sont pas des délits graves. Autrement dit, plus les jeunes sont « âgés », moins il jugent les actes comme moralement condamnables. Les normes s'érodent considérablement. Une distinction est à opérer entre les décrues les plus nettes de la gravité estimée et les décrues les moins nettes. Les décrues fortes concernent : fumer du haschich, vendre du haschich, acheter des choses volées, mais aussi voler dans un magasin et voler une voiture. Les décrues limitées concernent : menacer quelqu'un avec une arme, incendier une voiture, ne pas payer dans les transports, cambrioler un logement.

Seuls quelques actes résistent à cette décrue : l'agression physique, la consommation de drogue dure. Le commerce de drogue dure est le seul acte dont la qualification morale est plus fréquemment dite « grave ».

En résumé, les actes dont la fréquence progresse le plus avec l'âge (vol, consommation de haschich, commerce illégal) voient de manière concomitante leur qualification de grave décroître. Seuls les actes qui portent gravement atteinte aux personnes (agression, vente de drogue dure) sont jugés autant ou plus graves à 19 ans qu'à 13.

Tableau n°6 Évaluation de la gravité des délits et des risques selon l'âge (délits très graves / très risqués)

		13 – 14 ans		15 – 16 ans		17 – 19 ans		V	(S)
		Effectif répondant	Taux (%)	Effectif répondant	Taux (%)	Effectif répondant	Taux (%)		
GRAVITE	Agresser quelqu'un physiquement	648	39.0	686	35.7	934	38.9	0.03	(0.347)
	Voler des choses dans un magasin	652	24.8	695	14.5	937	12.5	0.14	(0.000)
	Fumer des joints, du haschisch	645	37.8	691	19.1	926	10.4	0.28	(0.000)
	Menacer quelqu'un avec une arme	649	75.5	694	66.0	938	66.4	0.09	(0.000)
	Vendre du haschisch	648	65.3	688	46.5	936	37.4	0.23	(0.000)
	Acheter des choses volées...	645	20.9	686	9.3	932	6.9	0.19	(0.000)
	Incendier, brûler une voiture	652	72.9	693	61.5	936	60.8	0.11	(0.000)
	Vendre de l'héroïne, de la cocaïne	651	81.9	695	83.9	938	86.9	0.06	(0.021)
	Racketter un jeune de ton âge	650	50.9	693	46.8	937	54.5	0.07	(0.008)
	Monter dans un bus sans payer	647	3.7	693	1.7	936	0.9	0.09	(0.000)
	Voler une voiture	652	62.9	693	48.2	933	46.5	0.14	(0.000)
	Consommer de l'héroïne, de la cocaïne	645	66.4	688	65.6	928	66.4	0.01	(0.931)
	Cambrioler un logement	650	72.2	694	63.1	936	62.1	0.09	(0.000)
	Faire des graffiti ou des tags sur des bâtiments	648	5.2	690	2.8	934	3.5	0.05	(0.050)
RISQUE	Agresser quelqu'un physiquement ...	641	29.2	690	36.7	932	40.5	0.10	(0.000)
	Voler des choses dans un magasin	645	14.6	693	14.4	931	15.6	0.02	(0.777)
	Vendre du haschisch	646	73.1	684	65.4	930	64.1	0.08	(0.001)
	Incendier, brûler une voiture	643	67.3	688	65.0	926	71.7	0.06	(0.013)
	Racketter un jeune de ton âge	642	19.2	689	24.2	927	28.9	0.09	(0.000)
	Voler une voiture	643	61.3	688	66.3	937	68.7	0.07	(0.009)
	Cambrioler un logement	644	70.8	690	72.9	933	77.5	0.07	(0.008)
	Faire des graffitis ou des tags sur des bâtiments	649	2.3	686	2.2	927	3.2	0.03	(0.351)

En matière de risque perçu, l'évolution est inverse. À 19 ans, les répondants perçoivent qu'ils peuvent être plus souvent condamnés pour l'agression physique, le vol de voiture, le racket et la plupart des autres actes. Il n'y a que le fait de voler dans un magasin qui ne voit pas le risque estimé fluctuer, et la vente de haschich qui le voit décliner.

Autrement dit, entre 13 et 19 ans on perçoit moins souvent les actes cités comme grave, mais on perçoit qu'ils peuvent faire l'objet d'une condamnation. La connaissance des risques n'est pas associée à la gravité des actes.

La prise en compte du milieu social montre que les enfants des milieux ouvriers et employés font toujours une estimation supérieure ou égale de la gravité des actes, mais jamais inférieure. Les destructions (voiture, graffitis), les vols graves (racket, cambriolages) ne font pas l'objet d'estimation très différentes. Mais, pour tous les autres actes, les enfants des cadres et intermédiaires sont plus prompts à relativiser la gravité (pour le fait de fumer du haschich : 27,6 % contre 13,1 %, soit la moitié). Il y a là des indices d'une flexibilité normative.

Tableau n°7 Évaluation de la gravité des délits et des risques selon la PCS du parent de référence (délits très graves / très risqués)

		Artisans, commerçants		Cadres, Professions intermédiaire		Employés, ouvriers		V	(S)
		Effectif répondant	Taux (%)	Effectif répondant	Taux (%)	Effectif répondant	Taux (%)		
GRAVITE	Agresser quelqu'un physiquement	175	40.0	1 017	38.2	1 037	37.8	0.01	(0.858)
	Voler des choses dans un magasin	177	19.2	1 022	13.0	1 043	19.8	0.09	(0.000)
	Fumer des joints, du haschisch	176	21.6	1 013	13.1	1 032	27.6	0.17	(0.000)
	Menacer quelqu'un avec une arme	176	71.0	1 019	64.9	1 044	72.4	0.08	(0.001)
	Vendre du haschisch	176	45.5	1 015	42.5	1 040	53.9	0.11	(0.000)
	Acheter des choses volées...	173	11.6	1 014	9.7	1 036	13.6	0.06	(0.021)
	Incendier, brûler une voiture	177	63.8	1 020	65.1	1 043	64.1	0.01	(0.883)
	Vendre de l'héroïne, de la cocaïne	177	84.7	1 021	82.2	1 044	86.9	0.06	(0.013)
	Racketter un jeune de ton âge	177	52.5	1 021	48.7	1 042	53.3	0.05	(0.106)
	Monter dans un bus sans payer	177	3.4	1 020	1.0	1 039	2.7	0.07	(0.007)
	Voler une voiture	176	49.4	1 018	49.2	1 043	54.5	0.05	(0.048)
	Consommer de l'héroïne, de la cocaïne	176	65.3	1 008	61.8	1 037	70.3	0.09	(0.000)
	Cambrioler un logement	176	68.8	1 022	64.1	1 042	65.4	0.03	(0.468)
	Faire des graffitis ou des tags sur des bâtiments	175	2.9	1 019	3.5	1 038	4.1	0.02	(0.619)
	RISQUE	Agresser quelqu'un physiquement ...	177	33.9	1 017	36.3	1 030	35.9	0.01
Voler des choses dans un magasin		176	11.9	1 016	14.1	1 036	16.0	0.04	(0.247)
Vendre du haschisch		177	67.2	1 006	61.6	1 037	71.7	0.10	(0.000)
Incendier, brûler une voiture		174	69.5	1 010	70.3	1 033	66.1	0.04	(0.119)
Racketter un jeune de ton âge		175	22.9	1 013	24.0	1 030	25.1	0.02	(0.731)
Voler une voiture		176	63.1	1 015	69.3	1 037	63.2	0.06	(0.010)
Cambrioler un logement		176	71.0	1 014	75.1	1 037	73.7	0.03	(0.461)
Faire des graffitis ou des tags sur des bâtiments		176	3.4	1 016	2.2	1 030	2.8	0.03	(0.494)

Pour le risque de se faire condamner, il est en général assez proche. Le milieu social d'origine n'est pas discriminant. Il y a deux exceptions qui varient de manière inverse. Pour la vente de haschich, les risque de se faire condamner est jugé réel pour 71,7 % des enfants d'ouvriers et employés contre 61,6% des cadres et intermédiaires, pour le fait de voler une voiture on trouve un écart inverse.

Au total, la prise en compte du milieu social montre, comme l'âge, que évaluation de la gravité et du risque ne co-varient pas.

En regardant les variations suivant le type d'habitat, on remarque que le jugement sur la gravité est plus fréquent chez les locataires en milieu HLM hors du centre ville pour le fait de fumer du haschich et d'en vendre. Inversement, que le vol ou l'incendie de voiture sont jugés plus souvent graves chez les propriétaires ou locataires de maisons. Pour les autres actes, il n'y a pas de différence marquante.

En ce qui concerne le risque de condamnation, la seule différence porte sur le fait de vendre du haschich : en milieu HLM hors centre ville, on juge que le risque est plus fréquent qu'ailleurs dans l'agglomération.

Il n'est pas improbable que l'estimation du risque tienne au mode de consommation. Les enfants des milieux cadres et intermédiaires jugent moins souvent l'usage et la vente de haschich comme grave, ce qui doit correspondre aux jugements de leur environnement familial. Ceci favorise le fait qu'ils en ont moins souvent un usage public. Au total, l'activité ne présente donc pas grand risque de condamnation.

Tableau n°8 Évaluation de la gravité des délits et des risques selon le type d'habitat (délits très graves / très risqués)

		Propriétaire / locataire d'une maison		Locataire d'un appartement				V	(S)
		Effectif répondant	Taux (%)	non HLM		HLM			
				Effectif répondant	Taux (%)	Effectif répondant	Taux (%)		
GRAVITE	Agresser quelqu'un physiquement	952	37.8	802	38.5	512	37.3	0.01	(0.899)
	Voler des choses dans un magasin	959	15.7	803	16.9	520	17.9	0.02	(0.553)
	Fumer des joints, du haschisch	950	18.5	796	20.7	514	25.5	0.07	(0.007)
	Menacer quelqu'un avec une arme	956	69.8	803	67.0	520	70.0	0.03	(0.371)
	Vendre du haschisch	954	47.3	798	45.7	518	53.3	0.06	(0.022)
	Acheter des choses volées...	953	11.9	793	11.7	515	11.1	0.01	(0.899)
	Incendier, brûler une voiture	955	67.9	804	63.1	519	60.5	0.06	(0.011)
	Vendre de l'héroïne, de la cocaïne	958	84.7	803	84.3	521	84.6	0.01	(0.977)
	Racketer un jeune de ton âge	957	51.2	801	51.6	520	50.4	0.01	(0.915)
	Monter dans un bus sans payer	957	1.3	800	2.4	517	2.5	0.04	(0.131)
	Voler une voiture	953	55.3	803	50.7	520	46.3	0.07	(0.004)
	Consommer de l'héroïne, de la cocaïne	948	66.7	792	63.3	519	69.2	0.05	(0.075)
	Cambrioler un logement	956	67.3	801	64.8	521	62.0	0.04	(0.122)
	Faire des graffiti ou des tags sur des bâtiments	954	4.1	800	2.8	516	4.8	0.04	(0.124)
RISQUE	Agresser quelqu'un physiquement ...	952	34.6	799	36.7	510	38.0	0.03	(0.382)
	Voler des choses dans un magasin	953	14.0	798	15.4	516	16.1	0.03	(0.497)
	Vendre du haschisch	951	64.0	791	63.8	516	77.3	0.12	(0.000)
	Incendier, brûler une voiture	947	69.4	794	67.6	514	67.5	0.02	(0.664)
	Racketer un jeune de ton âge	952	25.1	791	23.3	514	26.3	0.03	(0.441)
	Voler une voiture	950	65.6	798	66.4	518	65.3	0.01	(0.894)
	Cambrioler un logement	952	71.8	796	75.4	517	76.4	0.05	(0.099)
	Faire des graffiti ou des tags sur des bâtiments	950	2.5	800	2.6	511	2.9	0.01	(0.896)

Gravité et risque : analyse factorielle

Nous avons sélectionné les indicateurs pour lesquels on dispose à la fois de la gravité estimée et du risque estimé (tous ceux de la liste de risques estimés). Nous avons réalisé une analyse d'homogénéité (une analyse factorielle des correspondances) sur ces variables.

Le constat global d'une bonne cohérence s'applique à l'analyse des représentations par les individus du degré de gravité des actes délinquants, mesurées à partir d'échelles simples en quatre positions² allant de "délit très grave" à l'opinion selon laquelle l'acte considéré n'est "pas un délit".

Le tableau suivant présente les contributions aux axes factoriels. Les chiffres en gras isolent les principales contributions sur chacun des deux axes dégagés. On notera que toutes les variables contribuent au premier axe.

² Avec, dans la presque totalité des cas, une réduction nécessaire de l'échelle à 3 positions du fait de la faiblesse des effectifs sur la position la plus "permissive" (modalité 4 "pas un délit").

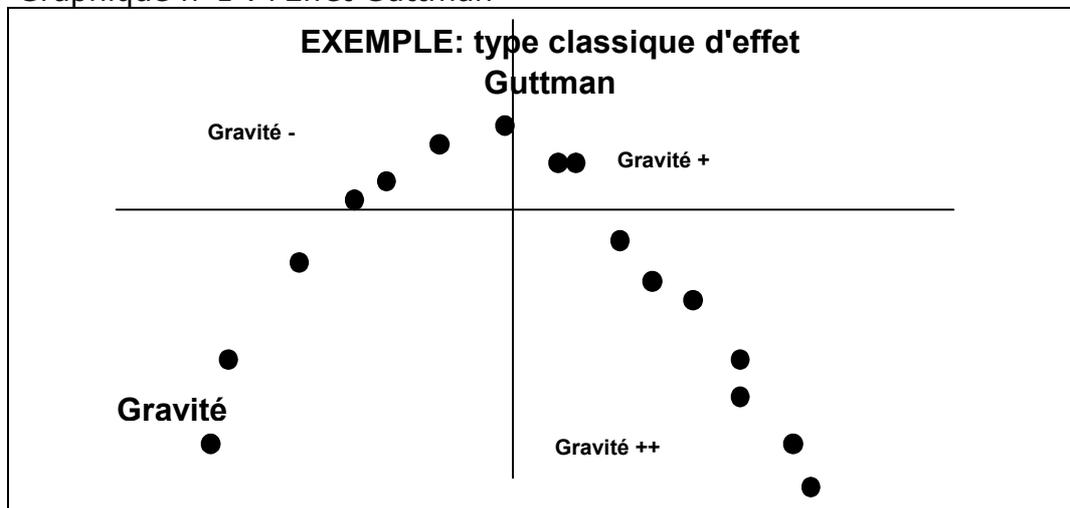
Tableau n°9 Contribution des variables à la définition des axes factoriels

CODE	DESCRIPTION	Dimension 1	Dimension 2
EG1	Agression physique - bagarre	,252	,174
EG2	Vol à l'étalage	,431	,069
EG5	Vente haschisch	,322	,109
EG7	Incendie voiture	,521	,376
EG9	Racket	,440	,234
EG11	Vol de voiture	,562	,368
EG13	Cambriolage	,486	,360
EG14	Taggs	,361	,175
	<i>Valeurs propres</i>	0,42	0,23
	<i>% variance expliquée</i>	11%	9%

N = 2288

Le modèle d'association entre modalités présenté dans le graphique ci-dessous est une simplification de la structure globale des modalités des différentes variables impliquées dans l'analyse, dont la forme s'apparente à un modèle classique de "fer à cheval" ou "effet Guttman" (voir exemple ci-après).

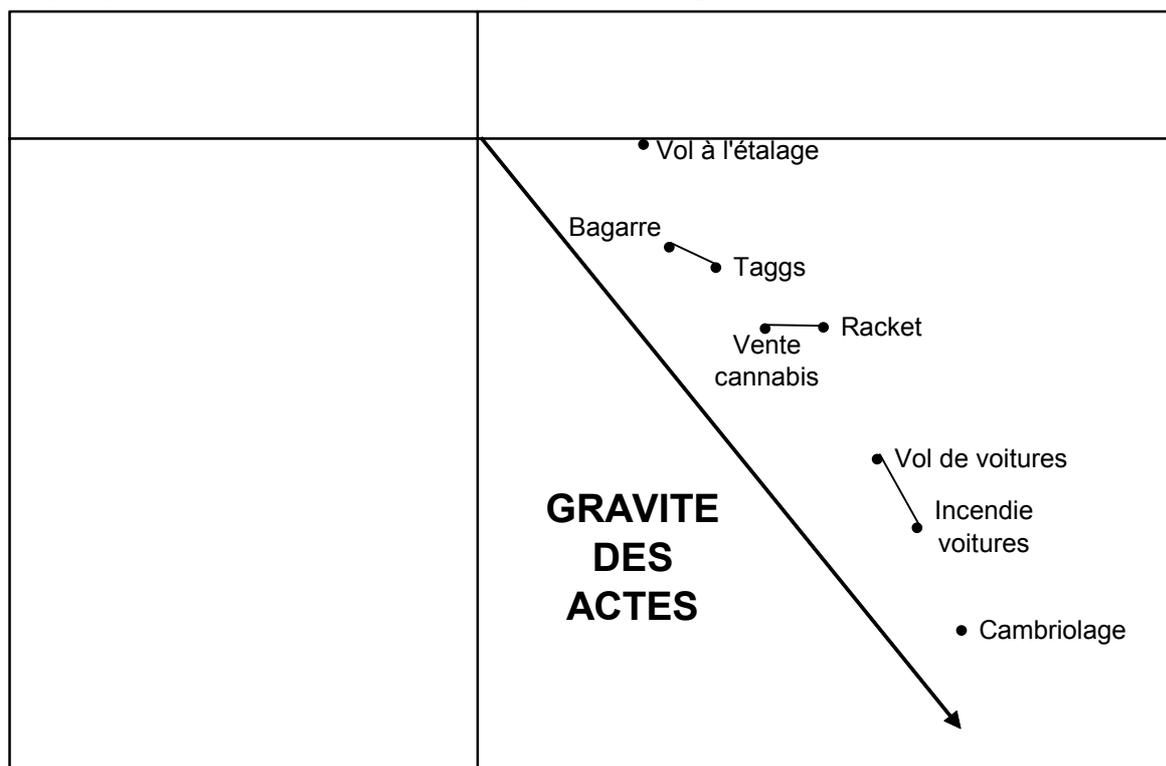
Graphique n°1 : l'Effet Guttman



Dans ce type de structure courante dans le domaine de l'analyse des données d'opinion, les modalités sont d'abord liées entre elles en termes de "degré", et le plan factoriel définit deux espaces quasi-symétriques de part en d'autre de l'axe vertical.

Pour cette raison de correspondance "en négatif" des pôles de l'axe 1, on concentre ici l'attention sur le quadrant Sud-Est du plan factoriel, dont on constate qu'il est indicatif des liens entre certains types de jugements normatifs, d'une part, et du degré subjectif de gravité accordé à chacun des types de comportement par les répondants de l'enquête (symbolisé par une flèche descendante sur le schéma ci-après).

Graphique n°2 : Résultats de l'analyse d'homogénéité



La hiérarchisation du degré de gravité des actes suit, on le voit, une ligne qui va du simple vol à l'étalage au vol et incendie de voiture, ou cambriolage. En termes, plus précisément, d'association entre les jugements portés par les jeunes enquêtés sur la nature délictueuse des comportements cités, il est possible d'isoler trois sous-ensembles :

1. taggs et bagarres : une première association de comportements jugés, en relativité, peu graves par les répondants;
2. vente de cannabis et racket : un sous-univers composés de deux types de comportement dont la logique commune semble être la rationalité économique et le profit;
3. vol et incendie de voitures.

On notera la situation d'isolement des jugements portant sur les cambriolages avec effraction et le vol à l'étalage qui, s'ils définissent chacun un pôle mineur ou majeur de gravité, n'apparaissent pas aussi significativement associés à d'autres types d'appréciation par les répondants.

Un dernier élément est considéré pour cette partie de l'analyse, la perception par les jeunes des risques encourus lors du passage à l'acte. Une nouvelle fois, l'analyse d'homogénéité appliquée aux différents indicateurs construits pour les besoins de l'enquête propose une représentation graphique des liens de corrélation entre les différentes représentations par les répondants du degré de risque inhérent à chaque type de comportement ³.

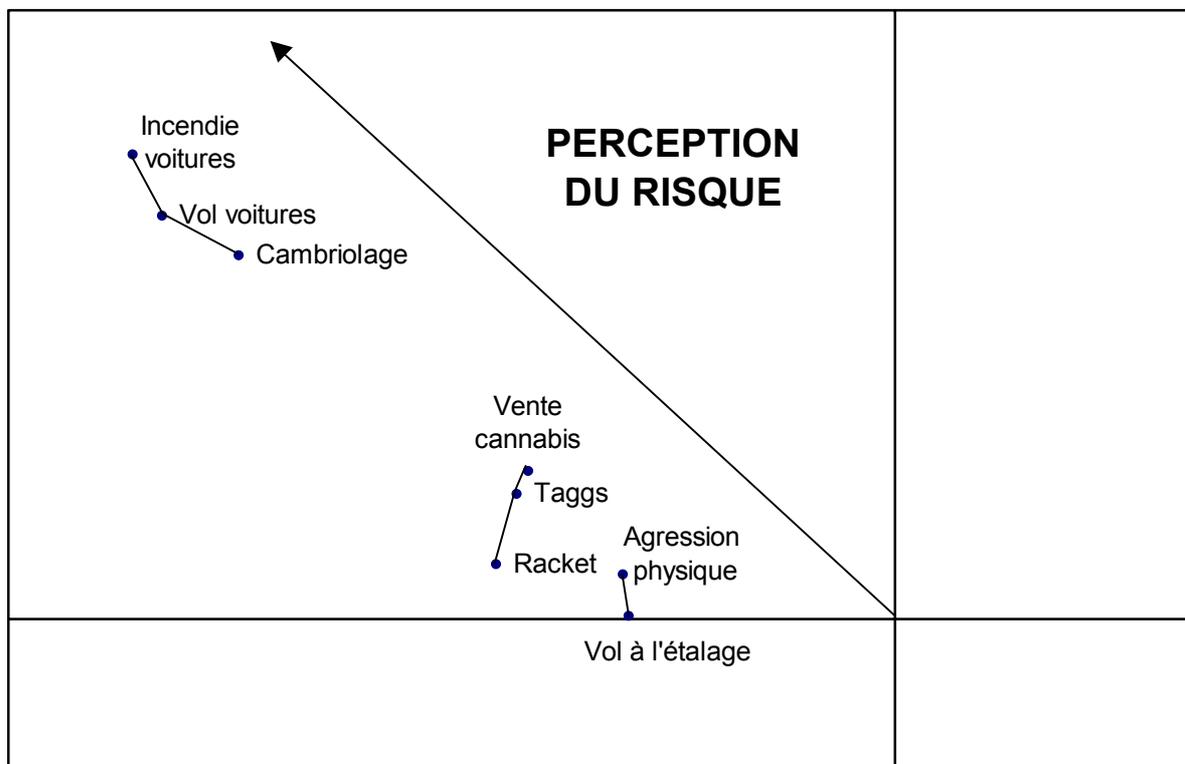
³ Les quatre modalités de réponse pour l'évaluation des risques pour chacun des comportements délictuels étaient les suivantes : risque de se faire condamner par la police, la justice; risque d'être pris, emmené au commissariat; risque simplement de se faire

Tableau n°10 Contribution des variables à la définition des axes factoriels

CODE	DESCRIPTION	Dimension 1	Dimension 2
ER1	Agression physique	,184	,068
ER2	Vol à l'étalage	,246	,065
ER5	Vente haschisch	,139	,070
ER7	Incendie voiture	,423	,362
ER9	Racket	,401	,125
ER11	Vol de voiture	,521	,457
ER13	Cambriolage	,379	,361
ER14	Tags	,320	,182
	<i>Valeurs propres</i>	0,32	0,21
	<i>% variance expliquée</i>	13%	8%

N = 2288

Graphique n°3 Résultats de l'analyse d'homogénéité



La constellation des perceptions du risque épouse les contours d'un modèle classique tel qu'explicité dans les paragraphes précédents (ici simplement inversé, en forme de U). On retrouve ainsi cette double logique permettant à la fois l'association de représentations du risque pour certains types de comportements et une graduation dans l'évaluation (Cf graphique factoriel ci-dessous).

De façon intéressante, l'échelle de perception subjective des risques qui se dégage de l'analyse des correspondances entre modalités suit assez précisément le modèle mis en lumière par l'analyse des jugements normatifs en termes de "gravité" des actes, avec une hiérarchie plaçant au sommet des conduites à risque les vols, incendies de voiture et cambriolages, à l'opposé de comportements jugés moins risqués, tels que le vol à l'étalage ou l'agression physique.

surprendre par la police; aucun risque. Une nouvelle fois, il a été procédé à une re-codification des variables possédant les plus faibles effectifs sur la catégorie "aucun risque".

Les ensembles de modalités liées entre elles ressemblent eux-aussi à ceux définis par la précédente analyse factorielle, à savoir:

1. incendie, vol de voiture et cambriolage: combinaison des actes jugés les plus hautement risqués par les jeunes répondants de l'enquête;
2. vente de cannabis, taggs et racket: en position médiane sur l'échelle de risque;
3. agression physique et vol à l'étalage: en situation de forte conjonction au centre du graphique.

Passage à l'acte, jugement normatif et perception du risque encouru

Au niveau global retenu ici, l'interrogation peut porter sur les liens sinon de causalité tout au moins de corrélation qu'entretiennent ces trois grands aspects de la délinquance des jeunes: comportements, jugement sur la gravité des actes et perception des risques.

Un des avantages de l'analyse d'homogénéité est de permettre de quantifier, sous forme de score factoriel, la position de chaque individu de l'enquête sur les axes dégagés à partir des principaux modèles d'association. Appliqué aux trois analyses présentées ci-dessus, le calcul des scores factoriels pour l'axe 1 permet de disposer de mesures quantitatives d'activité (comportement), de jugement sur la gravité des actes (normatif) et de perception des risques (estimation). Ces mesures résument en quelque sorte l'ensemble des informations contenues dans les graphiques. Elles se présentent sous la forme d'échelles standardisées de moyenne égale à 0, et peuvent donc être utilisées pour les besoins d'analyses ultérieures⁴.

Le tableau ci-dessous présente la valeur des coefficients de corrélation linéaire (Pearson) entre les trois dimensions ainsi constituées.

Tableau n°11 Corrélation entre gravité et risque

	GRAVITE	RISQUE
ACTE	-0,370**	0,004
GRAVITE		0,272**

** La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

L'examen des corrélations met en évidence trois éléments importants:

- la propension au passage à l'acte est significativement liée au jugement normatif porté sur la gravité de l'acte: en règle générale, il ressort de l'analyse que la tendance au comportement délinquant s'accroît avec la propension à penser ces actes délictueux comme peu graves;
- la dimension comportementale n'est pas, en revanche, liée à l'évaluation du risque et il n'existe pas de corrélation significative entre le passage à l'acte et la perception du risque encouru;
- le jugement porté sur la gravité des actes tend à être associé par les répondants à la perception des risques qui y sont liés: ainsi les actes jugés les plus sérieux sont aussi ceux pour lesquels on perçoit le plus fort degré de risque.

⁴ Une remarque importante doit être faite ici: ce "condensé" d'information représenté par le score factoriel de l'axe 1 dans chacune des trois analyses précédentes implique nécessairement une certaine réduction de la complexité des phénomènes, ou, sous l'angle statistique, une perte de capacité à rendre compte de l'ensemble de la variance en jeu.

L'exploration des relations entre le fait d'être surpris (cf. plus bas), de juger un acte grave et risqué mérite d'être poursuivi. Sur la base des résultats présentés, on voit qu'il existe des relations entre ces différentes variables, mais qui ne sont pas des associations totales ou des classements hiérarchiques strictement comparables.

Être surpris ou non par la police

Un des facteurs d'estimation du risque pourrait être le fait d'avoir été surpris lors de ces actes. Nous avons posé la question à ceux qui avaient commis un acte donné de savoir si ils avaient été surpris par la police.

Il y a quelques types d'actes pour lesquels nous avons obtenus un chiffre compris entre 15 et 20 % d'auteurs surpris. Il s'agit des taux les plus élevés. Ils concernent le vol à l'arrachée (20 %), l'agression physique (17 %), le racket (14,3 %), le caillassage (14,4 %). Ces actes supposent une confrontation entre deux personnes, ils ont une dimension de gravité élevée. On trouve ensuite des actes comme le cambriolage, le vol de voiture, le vol en magasin, la dégradation d'un transport en commun. Ces actes se déroulent dans des lieux qui font l'objet d'une surveillance, ou touchent des objets identifiables (voiture).

Les actes les moins détectés par la police sont les dégradations dans un hall d'immeuble (2 %), d'arbres, plantes (3,6 %), l'achat (0,6 %) ou la revente (1,9 %) d'objets volés, la vente du haschich (3,4 %) ou la consommation de drogue dure (4,5 %). Notons que la consommation de haschich est plus souvent détectée (8,2 %), mais également plus publique sans doute.

Les actes les plus détectés se déroulent dans des lieux où une présence humaine existe (bus, magasins), qui font des victimes personnelles (agressions) ou touchent des objets personnels chers (maison, voiture). Les actes les moins détectés sont donc ceux qui ne font pas de victime personnelle non consentante, ou pas de victime du tout (consommation, commerce illégal) ; ce sont encore les dégradations de l'espace public ou semi-collectif (hall, places).

Tableau n°12 Taux d'auteurs dans les 2 ans surpris par la police et nombre moyen d'auteurs surpris selon le type d'actes commis (base du nombre moyen : auteurs surpris au moins une fois).

	Nombre d'auteurs	Auteurs surpris par la police	
		Taux (en %)	Nb moyen
DEGRADATIONS			
... écrit ou taggé des graffiti, par exemple sur des murs, sur des bus, des sièges de bus, sur des abris de bus, etc. (FL040)	283	7.1	1.6
... endommagé ou détruit un abris de bus ou une cabine téléphonique (FL100)	84	13.1	1.1
... cassé volontairement une fenêtre de maison, d'immeuble ou la vitrine d'un magasin, sans vouloir pénétrer dans les lieux (FL110)	91	9.9	1.1
... cassé un lampadaire, des lumières publiques (FL120)	174	4.6	1.3
... abîmé ou arraché des arbres, des plantes ou des fleurs dans un parc ou un jardin public (FL130)	385	3.6	1.9
... abîmé ou détruit un siège de bus, de tram, de métro ou de train (FL140)	68	16.2	1.2
... abîmé une voiture, mais sans y mettre le feu (FL150)	134	11.2	1.3
... abîmé une moto ou une mobylette (FL160)	77	9.1	1.0
... abîmé ou détruit quelque chose dans le hall d'un immeuble (par exemple, une boîte aux lettres, une poubelle...) (FL170)	205	2.0	1.0
... lancé des cailloux, des projectiles sur une voiture de police, de pompiers, sur un bus (FL180)	118	14.4	1.6
... mis volontairement le feu à quelque chose qui ne t'appartenait pas Par exemple à une voiture, à une cave, à un grenier, à un appartement, à un immeuble, à une construction, ou à quelque chose d'autre du même genre (GL430)	33	9.1	4.7
VOLS			
... pris quelque chose dans un magasin, une boutique, dans une grande surface ou un kiosque, sans payer (FL200)	492	15.2	1.2
... volé un vélo, un vélomoteur ou une moto (FL210)	65	13.8	1.4
... volé une voiture, même si c'était juste pour faire un tour avec, sans vouloir la garder (FL220)	39	15.4	1.0

... volé des objets à l'intérieur d'une voiture (FL230)	98	6.1	1.0
... arraché à quelqu'un son sac à mains, son porte-monnaie ou autre chose en vue de lui prendre son argent (FL240)	5	20.0	1.0
... pénétré sans autorisation ou par effraction (en forçant les portes ou fenêtres) dans une maison, un appartement, un magasin ou un autre local pour y voler quelque chose (FL250)	57	19.3	1.0
... acheté quelque chose dont tu savais ou pensais qu'elle avait été volée (FL260)	685	0.6	1.0
... vendu quelque chose dont tu savais ou pensais qu'elle avait été volée (FL270)	260	1.9	1.2
AGRESSIONS			
... porté une arme sur toi, par exemple un couteau (mais pas un couteau suisse, ni un couteau de cuisine, ni un opinel), des barres de fer, des chaînes, des poings américains, des armes à feu (pistolet, revolver) ou d'autres armes (GL400)	239	10.5	1.6
... menacé quelqu'un (avec ou sans arme) ou frappé quelqu'un en vue de lui prendre son argent (même 10 francs) ou d'autres choses (cigarettes, vêtements, montre, etc...) (GL410)	28	14.3	4.0
... participé à des bagarres dans un lieu public Par exemple, lors de manifestations sportives (matches de foot ou autres), lors de concerts, lors de manifs ou tout simplement dans la rue, dans une gare, dans un bar, un pub, une boîte de nuit (GL420)	377	8.5	1.7
... frappé violemment ou blessé quelqu'un qui ne fait pas partie de ta famille, à tel point que tu penses ou tu sais qu'il a dû recevoir une aide médicale ou des soins d'un médecin (GL440)	100	17.0	1.1
... frappé violemment ou blessé un membre de ta famille ou une personne qui vit avec toi, à tel point que tu penses ou tu sais qu'il a dû recevoir une aide médicale ou des soins d'un médecin (GL450)	15	0.0	0.0
CONSOMMATION ET VENTE DE DROGUES			
... fumé des joints ou consommé du haschisch, de la marijuana, du cannabis (GL500)	621	8.2	3.2
... consommé certaines drogues dures telles que l'héroïne, cocaïne, LSD, ecstasy, PCP, crack, amphétamines, etc (GL510)	22	4.5	1
... vendu du haschisch, de la marijuana, du cannabis (GL520)	89	3.4	1
... vendu certaines drogues dures telles que l'héroïne, cocaïne, LSD, ecstasy, PCP, crack, amphétamines, etc (GL530)	1	0.0	0.0

Nous avons calculé des taux d'interférence policière (des taux d'auteurs surpris par la police par type d'actes donnés) sous une forme synthétique présentés ci-après. On trouve que ces taux sont les plus élevés pour le racket et la consommation de cannabis.

Tableau n°13 Répartition des auteurs (en %) selon leur nombre moyen de fois qu'ils ont été surpris depuis 2 ans

	Effectif répondant ¹	Nombre moyen de fois surpris			Nbre moyen global ²
		0 fois	1 fois*	2 fois et plus	
ENSEMBLE DES ACTES	1 424	83.4	16.2	0.4	0.4
<i>DEGRADATIONS</i>					
Dégradations simples	763	90.2	8.7	1.1	0.7
Dégradations graves	140	85.7	10.7	3.6	1.8
Caillassage	118	85.6	11.9	2.5	1.6
<i>VOLS</i>					
Vols simples	942	90.6	9.0	0.4	0.7
Vols graves	106	79.2	18.9	1.9	1.1
Racket	27	85.2	7.4	7.4	4.0
<i>AGRESSIONS</i>					
Agressions hors famille	412	88.6	9.7	1.7	1.2
Port d'arme	230	89.1	7.0	3.9	1.6
<i>DROGUES ET ALCOOL</i>					
Consommation de cannabis	593	91.4	4.9	3.7	2.3
Vente de cannabis	82	96.3	3.7	0.0	1.0
<i>VENTE</i>					
Ensemble des actes de vente illégale	300	97.3	2.3	0.3	1.1

¹ Pour les auteurs surpris moins d'une fois en moyenne, la valeur a été arrondie à 1.

² Base : auteurs surpris au moins une fois par la police

La prise en compte du sexe montre que les filles sont moins souvent surprises par la police que les garçons : c'est le cas pour tous les types d'actes, même si tous les coefficients ne sont pas significatifs. Le phénomène est marqué pour les dégradations simples (5,5 % des filles contre 12,6 % des garçons) et la consommation de haschich (4,3 % contre 11,9 %), mais aussi pour les vols graves

(13 % contre 22,9 %, avec des effectifs faibles pour les filles et un coefficient non significatif).

Tableau n°14 Répartition des auteurs (en %) selon leur nombre moyen de fois qu'ils ont été surpris depuis 2 ans et le sexe de l'auteur

	Garçons		Filles		V	(S)
	Effectif répondant	Taux (%)	Effectif répondant	Taux (%)		
ENSEMBLE DES ACTES	818	22.0	604	9.3	0.17	(0.000)
<i>DEGRADATIONS</i>						
Dégradations simples	470	12.6	292	5.5	0.12	(0.001)
Dégradations graves	112	15.2	28	10.7	0.05	(0.546)
<i>VOLS</i>						
Vols simples	567	10.6	374	7.8	0.05	(0.147)
Vols graves	83	22.9	23	13.0	0.10	(0.303)
<i>AGRESSIONS</i>						
Agressions hors famille	335	22.4	105	20.0	0.03	(0.605)
Port d'arme	193	11.9	37	5.4	0.08	(0.244)
<i>DROGUES</i>						
Consommation de cannabis	337	11.9	255	4.3	0.13	(0.001)
<i>VENTE</i>						
Ensemble des actes de vente illégale	235	3.4	63	0.0	0.09	(0.138)

Ceci constitue une explication supplémentaire de la sous-représentation des filles dans la statistique de police, qui vient se combiner avec le fait qu'elles déclarent moins de délits (cf. chapitre 4).

Au regard de l'âge, on enregistre une augmentation de l'interférence policière avec l'âge. Les 17-19 ans sont systématiquement plus souvent surpris que les 13-14 ans. Les relations sont significatives avec les agressions physiques (17,2 % pour les 13-14 ans contre 30,3 % pour les 17-19 ans) et la consommation de cannabis (même si le phénomène n'est pas linéaire pour cette dernière). Pour les actes rares comme les dégradations graves (10,9 contre 20,8 %) ou les vols graves (8,7 contre 29,5 %), on retrouve la même tendance mais avec de petits effectifs et donc des coefficients non-significatifs.

Les plus jeunes sont moins souvent repérés ou, bien que repérés, ne font pas l'objet d'une confrontation avec la police. Il y a là un élément de l'impunité du comportement, non pas au sens où il ne serait pas puni, mais déjà au sens où, bien souvent, il n'est pas détecté ou pas relevé. Les explications de cet état de fait sont diverses, mais il s'agit d'un élément qui contribue probablement à la réalisation des actes présents et futurs des plus jeunes.

Tableau n°15 Répartition des auteurs (en %) selon leur nombre moyen de fois qu'ils ont été surpris depuis 2 ans et l'âge de l'auteur

	13-14 ans		15-16 ans		17-19 ans		V	(S)
	Effectif répondant	Taux (%)	Effectif répondan	Taux (%)	Effectif répondan	Taux (%)		
ENSEMBLE DES ACTES	322	15.5	459	16.1	642	17.4	0.02	(0.714)
<i>DEGRADATIONS</i>								
Dégradations simples	234	10.7	272	7.4	257	11.7	0.06	(0.216)
Dégradations graves	46	10.9	46	10.9	48	20.8	0.14	(0.278)
<i>VOLS</i>								
Vols simples	192	10.4	305	11.5	445	7.6	0.06	(0.185)
Vols graves	23	8.7	39	17.9	44	29.5	0.20	(0.117)
<i>AGRESSIONS</i>								
Agressions hors famille	87	17.2	159	13.8	195	30.3	0.19	(0.001)
Port d'arme	45	11.1	77	6.5	108	13.9	0.11	(0.281)
<i>DROGUES</i>								
Consommation de cannabis	47	8.5	172	4.1	373	10.7	0.11	(0.036)
<i>VENTE</i>								
Ensemble des actes de vente illégale	45	0.0	97	2.1	158	3.8	0.09	(0.342)

La prise en compte de la catégorie socioprofessionnelle montre qu'il n'y a pas de relation univoque entre le statut des parents et le fait d'être surpris par la police. Dans certains cas, les enfants d'ouvriers et employés sont plus souvent surpris (les vols simples, le port d'arme même si la corrélation n'est pas significative pour ce dernier acte), tandis que pour d'autres ce n'est pas le cas (agressions). Au total, on note que la seule liaison significative concerne les vols simples. Si il y a un effet de l'origine socioéconomique du foyer, il est très limité.

Le fait de regarder le type d'habitat apporte plus d'éléments. On trouve que la police réussit mieux à détecter les actes commis par les jeunes qui vivent dans les habitations HLM hors centre ville : 17,2 % des auteurs de dégradations ont été surpris contre 7 % des autres logements, 14 % des auteurs de vols contre 7 à 9 % des autres logements, ou même de consommation de cannabis (coefficient non significatif). Pour les agressions et le fait de porter une arme, on ne trouve pas de relation statistique, mais les taux d'interférence policière sont un peu inférieurs si on les compare avec les habitants de maisons.

Tableau n°16 Répartition des auteurs (en %) selon leur nombre moyen de fois qu'ils ont été surpris depuis 2 ans et la pcs du parent de référence

	Artisans, commerçants		Cadres, Professions intermédiaires		Employés, ouvriers		V	(S)
	Effectif répondant	Taux (%)	Effectif répondan	Taux (%)	Effectif répondan	Taux (%)		
ENSEMBLE DES ACTES	111	17.1	627	14.5	663	18.7	0.05	(0.130)
<i>DEGRADATIONS</i>								
Dégradations simples	56	14.3	313	8.6	382	10.2	0.05	(0.402)
Dégradations graves	11	18.2	47	14.9	80	13.8	0.03	(0.922)
<i>VOLS</i>								
Vols simples	81	7.4	418	6.2	432	13.2	0.12	(0.002)
Vols graves	2		37	18.9	67	20.9	0.10	(0.572)
<i>AGRESSIONS</i>								
Agressions hors famille	42	19.0	177	24.9	219	19.6	0.06	(0.414)
Port d'arme	22	13.6	92	5.4	113	15.0	0.15	(0.084)
<i>DROGUES</i>								
Consommation de cannabis	51	7.8	324	8.0	213	9.4	0.02	(0.844)
<i>VENTE</i>								
Ensemble des actes de vente illégale	23	4.3	118	1.7	156	3.2	0.05	(0.655)

Tableau n°17 Taux moyen d'auteurs surpris par la police dans les 2 ans selon les types d'actes commis et le type d'habitat de l'auteur

	Propriétaire / locataire d'une maison		Locataire d'un appartement				V	(S)
	Effectif répondant	Taux (%)	non HLM		HLM			
			Effectif répondant	Taux (%)	Effectif répondant	Taux (%)		
ENSEMBLE DES ACTES	598	15.6	491	13.0	334	23.7	0.11 (0.000)	
<i>DEGRADATIONS</i>								
Dégradations simples	303	7.3	255	7.1	204	17.2	0.15 (0.000)	
Dégradations graves	49	14.3	36	11.1	55	16.4	0.06 (0.783)	
<i>VOLS</i>								
Vols simples	389	7.2	324	9.0	228	14.0	0.09 (0.018)	
Vols graves	34	11.8	29	20.7	43	27.9	0.17 (0.222)	
<i>AGRESSIONS</i>								
Agressions hors famille	164	25.6	146	16.4	130	23.1	0.10 (0.137)	
Port d'arme	102	12.7	69	10.1	59	8.5	0.06 (0.685)	
<i>DROGUES</i>								
Consommation de cannabis	289	9.0	197	6.6	106	11.3	0.06 (0.358)	
<i>VENTE</i>								
Ensemble des actes de vente illégale	112	4.5	103	0.0	85	3.5	0.12 (0.108)	

Au total, il semble que l'attention des policiers est plus souvent attirée vers les « jeunes des banlieues » que vers les autres, ce qui doit favoriser le comportement de ces derniers. On pourrait donc imaginer un modèle des milieux aisés dans lequel les incitations (frustrations économiques), mais aussi les désincitations, sont plus limitées, tandis que ce serait le contraire pour les populations de la périphérie pauvre des villes.

Chapitre 7

L'absentéisme, la fraude et les délits

Deux comportements, qui ne font pas de victime personnelle et qui peuvent ne pas être des délits, sont pourtant associés au fait de dégrader, voler, agresser, faire du commerce illégal. Il s'agit de l'absentéisme et de la fraude dans les transports.

En ce qui concerne l'absentéisme, il est rassurant que les élèves qui y ont recours soient représentés dans l'échantillon. C'est un point sur lequel nous avons insisté pour le protocole et la formation des enquêteurs. Il n'est cependant pas possible de dire si nous avons bien représenté l'absentéisme statistiquement. Nous savons que 38,8% des élèves ont manqué une journée complète sans excuse valable (cf. chapitre 2), que 35,8% l'ont fait dans les deux ans, et que le nombre moyen de fois que le comportement a été réalisé par les actifs est de 8,7.

Fraudeurs, absents à l'école : qui sont-ils ?

La répartition des actes d'absentéisme suivant le sexe montre qu'il n'y a pas d'écart entre les filles et les garçons. Un effet existe suivant la catégorie socioprofessionnelle des parents : les enfants de cadres et de professions intermédiaires ratent moins souvent l'école que les autres sans raison, et l'on retrouve cet effet par type d'habitat puisque les résidents en HLM hors centre ville ont également un taux plus fort d'absentéisme. Mais, l'essentiel de la variation intervient au fil de l'âge : les 17-19 ans sont nettement plus absents.

Tableau n°1 Répartition des élèves selon leur nombre de journées d'absence et la fréquence des fraudes dans les transports en commun par sexe, âge, PCS et type d'habitat.

		Nombre de journées d'absence				Fréquence des fraudes déclarée sur 2 ans				
		Aucune	1 à 4 journées	5 journées et plus	χ^2	Jamais	1 ou 2 fois en tout	De 1 à 2 fois par mois	1 fois par semaine et plus	χ^2
SEXE	Effectif répondant	1 470	408	357		752	648	420	438	
	Garçons	64.4	17.7	17.8	0.05	31.8	24.9	19.5	23.8	0.13
	Filles	67.1	18.8	14.1	(0.056)	34.8	32.5	17.6	15.0	(0.000)
AGE	Effectif répondant	1 470	408	357		752	650	419	438	
	13 - 14 ans	84.6	9.7	5.8	$V=0.23$	43.9	27.3	14.7	14.1	0.11 (0.000)
	15 - 16 ans	68.6	20.4	10.9	$Tau B=0.28$	29.0	29.7	19.6	21.7	
	17 - 19 ans	50.3	22.7	27.0	(0.000)	29.1	29.1	20.4	21.4	
PCS	Effectif répondant	1 439	401	354		733	635	415	434	
PCS	Artisans, commerçants	64.9	18.1	17.0	0.06 (0.006)	33.7	24.0	20.6	21.7	0.08 (0.000)
	Cadres, professions intermédiaires	69.6	16.7	13.7		28.1	30.8	20.6	20.6	
	Employés, ouvriers	61.8	19.8	18.4		37.8	27.4	16.6	18.2	
TYPE HABITAT	Effectif répondant	1 468	408	357		750	650	420	437	
	Propriétaires / locataires maison	68.0	16.6	15.4	0.07 (0.000)	32.4	31.1	19.6	16.9	0.07 (0.002)
	Locataires appart. non HLM	68.6	16.8	14.6		30.7	27.7	20.2	21.4	
	Locataires appart. HLM	57.1	23.7	19.2		38.6	26.3	14.4	20.7	

Pour ce qui est de la fraude dans les transports, les garçons se révèlent nettement plus actifs que les filles, et l'effet de l'âge est de même ampleur (soit plus limité

que pour l'absentéisme). L'augmentation se produit entre 13-14 ans et 15-16 ans, et se stabilise ensuite. Comme pour l'absentéisme, on note un effet limité de la catégorie socioprofessionnelle des parents en matière de fraude sur les fréquences moyennes (moins d'une fois par semaine). Le type d'habitat donne une information redondante. Il ne s'agit donc pas d'un déterminant fort des comportements des enfants.

Absentéisme, fraude et délinquance

Nous avons scindé l'échantillon en trois blocs : ceux qui n'ont jamais été absents depuis deux ans, ceux qui ont manqué 1 à 4 journées, ceux qui ont manqué 5 journées et plus. Avec un découpage aussi grossier, nous obtenons des corrélations tout à fait significatives. L'absentéisme est lié à la totalité des actes sauf les agressions intra-familiales.

Tableau n°2 Taux d'auteurs par types d'actes (en %) selon le nombre de journées d'absence déclarées sur les 2 ans

	Aucune	1 à 4 journées	5 journées et plus	χ^2	(S)
Effectifs	1 470	408	358		
ENSEMBLE DES ACTES	53.9	80.6	89.4	0.31	(0.000)
DEGRADATIONS					
Ensemble des actes de dégradations	29.0	43.9	54.5	0.21	(0.000)
Dégradations simples	28.4	43.6	53.4	0.21	(0.000)
Dégradations graves	3.1	9.8	17.0	0.21	(0.000)
Caillassage	2.4	8.6	14.5	0.20	(0.000)
VOLS					
Ensemble des actes de vols	30.9	58.6	75.7	0.36	(0.000)
Vols simples	30.5	58.1	75.7	0.36	(0.000)
Vols graves	2.0	5.1	15.9	0.23	(0.000)
Racket	0.9	1.7	3.9	0.09	(0.000)
AGRESSIONS					
Ensemble des actes d'agressions	15.9	28.2	38.3	0.21	(0.000)
Agressions hors famille	15.3	27.5	37.7	0.21	(0.000)
Agressions dans la famille	0.9	0.7	1.1	0.01	(0.853)
Port d'arme	6.2	15.2	25.4	0.23	(0.000)
DROGUES ET ALCOOL					
Consommation de cannabis	18.6	40.2	57.0	0.33	(0.000)
Consommation de drogues dures	0.5	0.7	3.9	0.12	(0.000)
Vente de cannabis	1.0	4.2	16.5	0.28	(0.000)
Consommation d'alcool *	37.2	51.7	63.0	0.20	(0.000)
Consommation de psychotropes *	39.9	58.4	74.1	0.26	(0.000)
VENTE					
Ensemble des actes de vente illégale	6.9	18.1	38.0	0.33	(0.000)

* Bases : Consommation d'alcool : 1 461 / 408 / 357 – Consommation de psychotropes : 1 440 / 399 / 347

Les meilleures corrélations sont obtenues avec le vol simple, le commerce illégal de biens ou de drogue, la consommation de cannabis. Les effets statistiques sont très forts : pour le vol simple, par exemple, on observe une multiplication par deux de la fréquence de l'acte suivant que l'on regarde ceux qui ne sont pas absents (30,5 % ont commis un vol) et ceux qui sont absents 5 jours au moins (75,7 % l'ont fait). Pour des actes rares comme le port d'arme l'effet multiplicateur est de 4, pour le caillassage de 6, et pour les vols graves de 8.

La déscolarisation est donc un excellent prédicteur des comportements délinquants. Plusieurs aspects se mêlent pour expliquer ce fait. D'une part, il faut du temps pour réaliser les délits : on ne peut être simultanément à l'école et ailleurs (même si on

peut en commettre une petite partie à l'école), l'absentéisme s'impose comme condition logique. D'autre part, les mauvais résultats scolaires sont probablement pris comme une anticipation de la difficulté à s'insérer, et donc comme une incitation à tenter sa chance d'autres manières. Notons que le raisonnement est réversible : si l'on s'engage dans une activité de vol et de trafic, la rémunération symbolique immédiate et les bénéfices (décalées dans le temps) qu'offre l'école apparaissent marginaux, la voie scolaire laborieuse est susceptible d'être abandonnée.

La fraude dans les transports en commun est également un bon prédicteur d'autres comportements délinquants.

Tableau n°3 Taux d'auteurs par types d'actes (en %) selon la fréquence des fraudes dans les transports en commun déclarée sur les 2 ans

	Jamais	1 ou 2 fois en tout	De 1 à 2 fois par mois	1 fois par semaine et plus	V (S)
Effectifs	752	650	420	438	
ENSEMBLE DES ACTES	42.7	64.0	81.9	88.6	0.38 (0.000)
DEGRADATIONS					
Ensemble des actes de dégradations	20.6	34.0	45.5	58.2	0.29 (0.000)
Dégradations simples	20.5	33.4	45.0	56.4	0.28 (0.000)
Dégradations graves	2.4	4.3	6.7	18.7	0.24 (0.000)
Caillassage	1.7	3.5	4.8	16.9	0.24 (0.000)
VOLS					
Ensemble des actes de vols	23.5	35.5	60.7	73.7	0.40 (0.000)
Vols simples	23.3	35.4	60.5	72.6	0.39 (0.000)
Vols graves	1.5	2.6	5.0	14.6	0.22 (0.000)
Racket	0.5	1.1	1.4	4.3	0.11 (0.000)
AGRESSIONS					
Ensemble des actes d'agressions	15.3	18.2	27.4	35.8	0.19 (0.000)
Agresions hors famille	14.5	17.5	27.1	35.2	0.19 (0.000)
Agresions dans la famille	0.8	0.8	1.0	0.9	0.01 (0.986)
Port d'arme	6.0	7.2	12.6	25.3	0.23 (0.000)
DROGUES ET ALCOOL					
Consommation de cannabis	13.8	26.8	42.4	45.2	0.28 (0.000)
Consommation de drogues dures	0.7	0.9	1.4	1.8	0.04 (0.260)
Vente de cannabis	1.2	2.8	5.5	10.5	0.17 (0.000)
Consommation d'alcool *	31.7	45.2	56.1	53.4	0.20 (0.000)
Consommation de psychotropes *	33.3	50.0	62.1	63.1	0.25 (0.000)
VENTE					
Ensemble des actes de vente illégale	5.5	9.8	16.4	33.1	0.29 (0.000)

*Bases : Consommation d'alcool : 748 / 648 / 419 / 436 – Consommation de psychotropes : 742 / 636 / 404 / 428

L'effet statistique global (sur l'ensemble des actes) est encore plus fort que celui de l'absentéisme. Au sein des actes, ce sont les vols simples, les dégradations, le commerce illégal, la consommation de cannabis qui sont le mieux associés avec la fraude. Le fait de porter une arme est 4 fois plus fréquent chez ceux qui fraudent régulièrement que chez ceux qui ne le font jamais, et des actes comme le caillassage ou les vols graves sont presque 10 fois plus fréquents. Ceci est d'autant plus notable que la fraude n'est pas un comportement clivé suivant le statut socioprofessionnel des parents.

On comprend que le fait de s'intéresser à la fraude, et de chercher à la limiter, aura nécessairement un impact sur le reste de la délinquance (vols, agressions, trafics) : ce sont bien souvent les mêmes jeunes qui sont concernés par les deux aspects.

Les contrôles : sexe, l'âge, PCS, type d'habitat

La prise en considération du sexe ne modifie pas les corrélations obtenues entre délinquance et absentéisme. On note cependant une atténuation des liaisons chez les filles par rapport aux garçons pour les dégradations, les agressions et la vente illégale.

Tableau n°4 Taux d'auteurs par types d'actes (en %) selon le nombre de journées d'absence déclaré sur les 2 ans, à sexe donné

		Aucune	1 à 4 journées	5 journées et plus	V	(S)
GARÇONS	Effectifs	723	199	200		
	ENSEMBLE DES ACTES	63.3	89.4	93.0	0.30	(0.000)
	DEGRADATIONS					
	Dégradations simples	34.0	53.8	63.5	0.25	(0.000)
	Dégradations graves	5.3	15.6	23.5	0.24	(0.000)
	VOLS					
	Vols simples	38.0	67.3	82.0	0.36	(0.000)
	Vols graves	2.8	9.0	22.0	0.28	(0.000)
	AGRESSIONS					
	Agressions hors famille	23.9	41.2	52.0	0.24	(0.000)
	Port d'arme	10.5	26.1	39.0	0.29	(0.000)
	DROGUES ET ALCOOL					
	Consommation de cannabis	21.6	43.7	57.0	0.31	(0.000)
	Vente de cannabis	1.7	7.0	22.5	0.32	(0.000)
	Consommation d'alcool *	41.6	53.3	66.8	0.20	(0.000)
	Consommation de psychotropes *	44.7	61.1	76.8	0.25	(0.000)
VENTE						
Ensemble des actes de vente illégale	11.6	29.6	51.5	0.37	(0.000)	
FILLES	Effectifs	747	209	157		
	ENSEMBLE DES ACTES	44.8	72.2	84.7	0.32	(0.000)
	DEGRADATIONS					
	Dégradations simples	22.9	34.0	40.8	0.15	(0.000)
	Dégradations graves	0.9	4.3	8.9	0.18	(0.000)
	VOLS					
	Vols simples	23.2	49.3	67.5	0.35	(0.000)
	Vols graves	1.3	1.4	8.3	0.16	(0.000)
	AGRESSIONS					
	Agressions hors famille	7.0	14.4	19.1	0.15	(0.000)
	Port d'arme	2.0	4.8	8.3	0.12	(0.000)
	DROGUES ET ALCOOL					
	Consommation de cannabis	15.7	36.8	57.3	0.35	(0.000)
	Vente de cannabis	0.4	1.4	8.9	0.22	(0.000)
	Consommation d'alcool *	33.1	50.2	58.6	0.21	(0.000)
	Consommation de psychotropes *	35.3	55.8	71.1	0.27	(0.000)
VENTE						
Ensemble des actes de vente illégale	2.4	7.2	20.4	0.26	(0.000)	

* Bases : Consommation d'alcool : Garçons = 717 / 199 / 199, Filles = 744 / 209 / 157 –
 Consommation de psychotropes : Garçons = 711 / 193 / 194, Filles = 729 / 206 / 152

Pour la corrélation avec la fraude, le fait d'isoler les filles confirme l'atténuation des liaisons (qui restent d'ailleurs fortes et significatives) pour les dégradations graves, les vols graves, les agressions et le commerce illégal. Autrement dit, pour les filles, l'effet porte sur les actes les moins graves, ceux qui témoignent plus d'une délinquance de cueillette que de chasse, sans violence que violente.

Tableau n°5 Taux d'auteurs par types d'actes (en %) selon la fréquence des fraudes dans les transports en commun déclarée sur les 2 ans, à sexe donné

		Jamais	1 ou 2 fois en tout	De 1 à 2 fois par mois	1 fois par semaine et plus	V	(S)
GARÇONS	Effectifs	361	283	222	270		
	ENSEMBLE DES ACTES	53.7	73.5	85.6	91.5	0.35	(0.000)
	DEGRADATIONS						
	Dégradations simples	27.1	40.3	50.9	63.7	0.28	(0.000)
	Dégradations graves	4.2	7.4	10.4	24.4	0.25	(0.000)
	VOLS						
	Vols simples	30.5	44.2	67.1	75.6	0.37	(0.000)
	Vols graves	2.2	3.5	8.1	19.3	0.25	(0.000)
	AGRESSIONS						
	Agressions hors famille	23.5	28.6	36.9	46.7	0.19	(0.000)
	Port d'arme	11.4	13.1	19.8	35.2	0.24	(0.000)
	DROGUES ET ALCOOL						
	Consommation de cannabis	15.8	31.1	44.6	44.8	0.27	(0.000)
	Vente de cannabis	1.7	4.6	8.1	13.7	0.19	(0.000)
	Consommation d'alcool *	36.0	50.5	58.8	55.2	0.18	(0.000)
Consommation de psychotropes *	37.3	54.1	65.6	65.7	0.24	(0.000)	
VENTE							
Ensemble des actes de vente illégale	8.6	17.3	23.4	43.7	0.32	(0.000)	
FILLES	Effectifs	391	365	198	168		
	ENSEMBLE DES ACTES	32.5	56.4	77.8	83.9	0.40	(0.000)
	DEGRADATIONS						
	Dégradations simples	14.3	27.9	38.4	44.6	0.25	(0.000)
	Dégradations graves	0.8	1.9	2.5	9.5	0.18	(0.000)
	VOLS						
	Vols simples	16.6	28.5	53.0	67.9	0.39	(0.000)
	Vols graves	0.8	1.9	1.5	7.1	0.14	(0.000)
	AGRESSIONS						
	Agressions hors famille	6.1	8.8	16.2	16.7	0.14	(0.000)
	Port d'arme	1.0	2.7	4.5	9.5	0.15	(0.000)
	DROGUES ET ALCOOL						
	Consommation de cannabis	12.0	23.3	39.9	45.8	0.29	(0.000)
	Vente de cannabis	0.8	1.1	2.5	5.4	0.12	(0.002)
	Consommation d'alcool *	27.7	41.0	53.0	50.6	0.20	(0.000)
Consommation de psychotropes *	29.6	46.8	58.2	58.9	0.24	(0.000)	
VENTE							
Ensemble des actes de vente illégale	2.6	3.6	8.6	16.1	0.20	(0.000)	

* Bases : Consommation d'alcool : Garçons = 358 / 283 / 221 / 268, Filles = 390 / 363 / 198 / 168 – Consommation de psychotropes : Garçons = 354 / 279 / 215 / 265, Filles = 388 / 355 / 189 / 163

Le contrôle de l'âge permet tout d'abord de s'assurer qu'à l'intérieur de chaque classe les corrélations sont toujours fortes et significatives. Comme l'âge est une variable bien associée à l'absentéisme (cf. tableau n°1), il est indispensable de le faire pour tester les liaisons entre absentéisme et délinquance. L'on voit que les corrélations sont un peu plus élevées pour les plus jeunes (13-14 ans) : lorsque l'absentéisme intervient jeune, son association avec la délinquance est plus forte (voir notamment les dégradations graves, le port d'arme).

Tableau n°6 Taux d'auteurs par types d'actes (en %) selon le nombre de journées d'absence déclaré sur les 2 ans, à âge donné

	Aucune	1 à 4 journées	5 journées et plus	ν	(S)
13 - 14 ANS	Effectifs	543	62	37	
	ENSEMBLE DES ACTES	47.0	80.6	89.2	0.27 (0.000)
	DEGRADATIONS				
	Dégradations simples	32.6	67.7	75.7	0.29 (0.000)
	Dégradations graves	4.4	19.4	40.5	0.34 (0.000)
	VOLS				
	Vols simples	25.0	58.1	75.7	0.32 (0.000)
	Vols graves	1.8	11.3	24.3	0.29 (0.000)
	AGRESSIONS				
	Agressions hors famille	12.9	32.3	48.6	0.26 (0.000)
	Port d'arme	5.0	21.0	32.4	0.28 (0.000)
	DROGUES ET ALCOOL				
	Consommation de cannabis	5.5	21.0	32.4	0.27 (0.000)
	Vente de cannabis	0.4	4.8	0.0	0.15 (0.001)
Consommation d'alcool *	17.4	22.6	40.5	0.14 (0.002)	
Consommation de psychotropes *	19.0	32.8	54.1	0.21 (0.000)	
VENTE					
Ensemble des actes de vente illégale	4.2	19.4	40.5	0.35 (0.000)	
15 - 16 ANS	Effectifs	470	140	75	
	ENSEMBLE DES ACTES	59.6	86.4	89.3	0.28 (0.000)
	DEGRADATIONS				
	Dégradations simples	33.2	56.4	65.3	0.25 (0.000)
	Dégradations graves	3.2	11.4	24.0	0.26 (0.000)
	VOLS				
	Vols simples	34.9	62.1	78.7	0.32 (0.000)
	Vols graves	3.6	7.1	20.0	0.21 (0.000)
	AGRESSIONS				
	Agressions hors famille	20.4	37.1	40.0	0.19 (0.000)
	Port d'arme	7.4	17.9	29.3	0.23 (0.000)
	DROGUES ET ALCOOL				
	Consommation de cannabis	20.4	37.1	61.3	0.30 (0.000)
	Vente de cannabis	1.1	3.6	16.0	0.26 (0.000)
Consommation d'alcool *	39.6	48.6	53.3	0.10 (0.027)	
Consommation de psychotropes *	43.7	55.2	70.0	0.17 (0.000)	
VENTE					
Ensemble des actes de vente illégale	9.4	20.7	38.7	0.27 (0.000)	
17 - 19 ANS	Effectifs	457	206	245	
	ENSEMBLE DES ACTES	56.5	76.7	89.4	0.31 (0.000)
	DEGRADATIONS				
	Dégradations simples	18.4	27.7	46.5	0.26 (0.000)
	Dégradations graves	1.3	5.8	11.4	0.19 (0.000)
	VOLS				
	Vols simples	32.4	55.3	75.1	0.36 (0.000)
	Vols graves	0.7	1.9	13.5	0.27 (0.000)
	AGRESSIONS				
	Agressions hors famille	12.9	19.4	35.5	0.24 (0.000)
	Port d'arme	6.3	11.7	23.3	0.22 (0.000)
	DROGUES ET ALCOOL				
	Consommation de cannabis	32.2	48.1	59.2	0.24 (0.000)
	Vente de cannabis	1.8	4.4	19.2	0.29 (0.000)
Consommation d'alcool *	58.2	62.6	69.7	0.10 (0.012)	
Consommation de psychotropes *	61.4	68.1	78.2	0.15 (0.000)	
VENTE					
Ensemble des actes de vente illégale	7.7	16.0	37.6	0.33 (0.000)	

* Bases : Consommation d'alcool : 13-14 ans = 539 / 62 / 37, 15-16 ans = 467 / 140 / 75, 17-19 ans = 455 / 206 / 244

- Consommation de psychotropes : 13-14 ans = 537 / 61 / 37, 15-16 ans = 460 / 134 / 70, 17-19 ans = 443 / 204 / 239

Tableau n°7 Taux d'auteurs par types d'actes (en %) selon la fréquence des fraudes dans les transports en commun déclarée sur les 2 ans, à âge donné

		Jamais	1 ou 2 fois en tout	De 1 à 2 fois par mois	1 fois par semaine et plus	(S)
13 - 14 ANS	Effectifs	283	176	95	91	
	ENSEMBLE DES ACTES	35.7	52.8	74.7	84.6	0.37 (0.000)
	DEGRADATIONS					
	Dégradations simples	24.0	37.5	54.7	71.4	0.35 (0.000)
	Dégradations graves	2.5	5.1	8.4	30.8	0.35 (0.000)
	VOLS					
	Vols simples	16.3	26.1	53.7	65.9	0.40 (0.000)
	Vols graves	0.7	2.3	5.3	16.5	0.27 (0.000)
	AGRESSIONS					
	Agressions hors famille	11.7	11.9	26.3	35.2	0.24 (0.000)
	Port d'arme	2.8	7.4	13.7	22.0	0.24 (0.000)
	DROGUES ET ALCOOL					
	Consommation de cannabis	1.8	5.7	18.9	25.3	0.31 (0.000)
	Vente de cannabis	0.0	0.0	2.1	3.3	0.14 (0.004)
Consommation d'alcool *	13.2	20.0	25.3	30.8	0.16 (0.001)	
Consommation de psychotropes *	13.9	22.4	31.2	40.0	0.22 (0.000)	
VENTE						
Ensemble des actes de vente illégale	3.5	4.5	10.5	25.3	0.28 (0.000)	
15 - 16 ANS	Effectifs	198	203	134	148	
	ENSEMBLE DES ACTES	49.0	66.0	82.1	85.8	0.32 (0.000)
	DEGRADATIONS					
	Dégradations simples	26.3	40.9	47.0	60.1	0.25 (0.000)
	Dégradations graves	2.0	6.4	6.0	18.2	0.22 (0.000)
	VOLS					
	Vols simples	27.3	35.5	60.4	70.3	0.35 (0.000)
	Vols graves	2.0	3.0	6.7	15.5	0.22 (0.000)
	AGRESSIONS					
	Agressions hors famille	20.7	21.7	29.9	37.8	0.16 (0.001)
	Port d'arme	6.1	5.9	11.2	29.7	0.29 (0.000)
	DROGUES ET ALCOOL					
	Consommation de cannabis	15.2	22.7	36.6	45.3	0.26 (0.000)
	Vente de cannabis	1.5	2.0	2.2	9.5	0.17 (0.000)
Consommation d'alcool *	31.0	43.6	53.0	48.6	0.17 (0.000)	
Consommation de psychotropes *	34.2	48.5	59.5	59.3	0.21 (0.000)	
VENTE						
Ensemble des actes de vente illégale	5.6	9.4	11.9	38.5	0.35 (0.000)	
17 - 19 ANS	Effectifs	271	271	190	199	
	ENSEMBLE DES ACTES	45.4	69.7	85.3	92.5	0.40 (0.000)
	DEGRADATIONS					
	Dégradations simples	12.5	25.1	38.9	46.7	0.29 (0.000)
	Dégradations graves	2.6	2.2	6.3	13.6	0.19 (0.000)
	VOLS					
	Vols simples	27.7	41.3	64.2	77.4	0.38 (0.000)
	Vols graves	1.8	2.6	3.7	13.1	0.20 (0.000)
	AGRESSIONS					
	Agressions hors famille	12.9	18.1	25.8	33.2	0.19 (0.000)
	Port d'arme	9.2	8.1	13.2	23.6	0.18 (0.000)
	DROGUES ET ALCOOL					
	Consommation de cannabis	25.5	43.5	57.9	54.3	0.26 (0.000)
	Vente de cannabis	2.2	5.2	9.5	14.6	0.18 (0.000)
Consommation d'alcool *	51.3	62.7	74.1	67.5	0.17 (0.000)	
Consommation de psychotropes *	53.0	69.2	79.3	76.7	0.22 (0.000)	
VENTE						
Ensemble des actes de vente illégale	7.4	13.7	22.6	32.7	0.25 (0.000)	

- Bases : Consommation d'alcool : 13-14 ans = 280 / 175 / 95 / 91, 15-16 ans = 197 / 202 / 134 / 148, 17-19 ans = 271 / 271 / 189 / 197
 – Consommation de psychotropes : 13-14 ans = 280 / 174 / 93 / 90, 15-16 ans = 196 / 196 / 126 / 145, 17-19 ans = 2661 / 266 / 184 / 193

Pour la corrélation avec la fraude, nous avons le même profil. Les liaisons sont un peu supérieures avec les 13-14 ans qu'avec les autres groupes d'âges. Et, l'explication est la même : la précocité des comportements est un signe plus fort d'annonce de la délinquance.

La prise en compte des variables qui décrivent la position socioéconomique et le type d'habitat nous permet de voir que la corrélation avec la délinquance n'est pas annulée : la liaison n'est pas le fait de variables « cachées » de statut socioéconomique derrière les comportements de fraude et d'absentéisme. On remarquera cependant que les coefficients sont un peu plus forts en milieu ouvrier et employé que chez les cadres et intermédiaires.

Tableau n°8 Taux d'auteurs par types d'actes (en %) selon le nombre de journées d'absence déclaré sur les 2 ans, à pcs donnée

		Aucune	1 à 4 journées	5 journées et plus	χ^2	(S)
CADRES / PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	Effectifs	696	167	137		
	ENSEMBLE DES ACTES	54.5	77.8	93.4	0.30	(0.000)
	DEGRADATIONS					
	Dégradations simples	27.2	40.7	48.9	0.18	(0.000)
	Dégradations graves	2.3	9.6	10.9	0.17	(0.000)
	VOLS					
	Vols simples	31.3	59.9	78.1	0.36	(0.000)
	Vols graves	1.3	4.2	14.6	0.24	(0.000)
	AGRESSIONS					
	Agressions hors famille	13.4	23.4	31.4	0.18	(0.000)
	Port d'arme	5.3	16.2	24.1	0.24	(0.000)
	DROGUES ET ALCOOL					
	Consommation de cannabis	24.9	45.5	71.5	0.35	(0.000)
	Vente de cannabis	1.9	5.4	21.2	0.30	(0.000)
	Consommation d'alcool *	45.1	65.9	78.1	0.25	(0.000)
Consommation de psychotropes *	48.6	69.7	88.0	0.29	(0.000)	
VENTE						
Ensemble des actes de vente illégale	6.3	17.4	35.0	0.31	(0.000)	
EMPLOYÉS / OUVRIERS	Effectifs	632	203	188		
	ENSEMBLE DES ACTES	53.5	81.3	86.2	0.31	(0.000)
	DEGRADATIONS					
	Dégradations simples	29.6	46.3	56.9	0.23	(0.000)
	Dégradations graves	3.3	11.3	22.3	0.26	(0.000)
	VOLS					
	Vols simples	28.5	57.6	74.5	0.38	(0.000)
	Vols graves	3.2	6.9	19.1	0.24	(0.000)
	AGRESSIONS					
	Agressions hors famille	16.3	33.5	40.4	0.24	(0.000)
	Port d'arme	7.1	13.3	26.6	0.23	(0.000)
	DROGUES ET ALCOOL					
	Consommation de cannabis	13.0	33.0	47.3	0.33	(0.000)
	Vente de cannabis	0.2	3.0	13.8	0.29	(0.000)
	Consommation d'alcool *	29.4	40.9	52.7	0.19	(0.000)
Consommation de psychotropes *	31.1	48.2	64.8	0.27	(0.000)	
VENTE						
Ensemble des actes de vente illégale	7.1	20.7	41.0	0.35	(0.000)	

* Bases : Consommation d'alcool : Cadres et Professions intermédiaires = 692 / 167 / 137, Employés et ouvriers = 630 / 203 / 188 –
 Consommation de psychotropes : Cadres et Professions intermédiaires = 681 / 165 / 133, Employés et ouvriers = 620 / 197 / 182

Tableau n°9 Taux d'auteurs par types d'actes (en %) selon la fréquence des fraudes dans les transports en commun déclarée sur les 2 ans, à pcs donnée

		Jamais	1 ou 2 fois en tout	De 1 à 2 fois par mois	1 fois par semaine et plus	V (S)
CADRES / PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	Effectifs	284	311	208	208	
	ENSEMBLE DES ACTES	37.7	63.0	79.3	87.0	0.39 (0.000)
	DEGRADATIONS					
	Dégradations simples	16.5	30.2	41.3	51.4	0.27 (0.000)
	Dégradations graves	2.5	1.9	4.8	13.5	0.20 (0.000)
	VOLS					
	Vols simples	21.5	35.0	56.7	70.7	0.38 (0.000)
	Vols graves	1.1	1.9	3.4	11.5	0.20 (0.000)
	AGRESSIONS					
	Agressions hors famille					(0.000)
	Port d'arme	6.0	4.5	8.2	26.0	0.27 (0.000)
	DROGUES ET ALCOOL					
	Consommation de cannabis	15.8	30.2	46.6	55.8	0.32 (0.000)
	Vente de cannabis	2.1	3.5	5.3	12.0	0.16 (0.000)
	Consommation d'alcool *	38.9	51.3	65.4	63.8	0.21 (0.000)
Consommation de psychotropes *	40.4	54.3	70.6	73.9	0.27 (0.000)	
VENTE						
Ensemble des actes de vente illégale	6.0	8.7	10.6	27.4	0.24 (0.000)	
EMPLOYÉS / OUVRIERS	Effectifs	390	282	171	188	
	ENSEMBLE DES ACTES	46.2	62.8	84.8	91.5	0.38 (0.000)
	DEGRADATIONS					
	Dégradations simples	23.3	35.1	49.7	64.4	0.31 (0.000)
	Dégradations graves	1.8	6.7	9.4	25.5	0.30 (0.000)
	VOLS					
	Vols simples	24.1	33.7	63.7	77.1	0.43 (0.000)
	Vols graves	2.1	3.9	8.2	20.2	0.26 (0.000)
	AGRESSIONS					
	Agressions hors famille					(0.000)
	Port d'arme	5.4	8.9	19.3	25.0	0.23 (0.000)
	DROGUES ET ALCOOL					
	Consommation de cannabis	12.3	23.4	36.3	35.6	0.24 (0.000)
	Vente de cannabis	0.5	2.5	5.3	9.6	0.18 (0.000)
	Consommation d'alcool *	26.7	39.0	46.5	42.6	0.16 (0.000)
Consommation de psychotropes *	28.1	44.6	52.8	52.7	0.22 (0.000)	
VENTE						
Ensemble des actes de vente illégale	4.9	11.7	23.4	41.0	0.36 (0.000)	

* Bases : Consommation d'alcool : Cadres et Professions intermédiaires = 283 / 310 / 208 / 207, Employés et ouvriers = 389 / 282 / 170 / 188 –

Consommation de psychotropes : Cadres et Professions intermédiaires = 282 / 304 / 201 / 203, Employés et ouvriers = 384 / 276 / 163 / 184

Tableau n°10 Taux d'auteurs par types d'actes (en %) selon le nombre de journées d'absence déclaré sur les 2 ans, à type d'habitat donné

		Aucune	1 à 4 journées	5 journées et plus	(S)
PROPRIETAIRES / LOCATAIRES MAISON	Effectifs	640	156	145	
	ENSEMBLE DES ACTES	53.8	81.4	90.3	0.32 (0.000)
	DEGRADATIONS				
	Dégradations simples	28.6	36.5	53.1	0.19 (0.000)
	Dégradations graves	3.1	7.7	12.4	0.15 (0.000)
	VOLS				
	Vols simples	30.9	61.5	75.2	0.36 (0.000)
	Vols graves	1.4	5.8	10.3	0.18 (0.000)
	AGRESSIONS				
	Agressions hors famille	14.5	20.5	30.3	0.15 (0.000)
	Port d'arme	6.4	17.9	27.6	0.25 (0.000)
	DROGUES ET ALCOOL				
	Consommation de cannabis	20.2	50.0	64.1	0.38 (0.000)
	Vente de cannabis	1.6	5.1	17.2	0.27 (0.000)
	Consommation d'alcool *	42.5	64.7	77.1	0.27 (0.000)
Consommation de psychotropes *	45.2	74.0	84.4	0.32 (0.000)	
VENTE					
Ensemble des actes de vente illégale	5.9	15.4	35.9	0.33 (0.000)	
LOCATAIRES APPARTEMENT NON HLM	Effectifs	536	131	114	
	ENSEMBLE DES ACTES	54.1	77.7	88.8	0.30 (0.000)
	DEGRADATIONS				
	Dégradations simples	27.1	48.1	54.6	0.20 (0.000)
	Dégradations graves	2.1	11.5	13.2	0.21 (0.000)
	VOLS				
	Vols simples	30.2	51.9	76.3	0.34 (0.000)
	Vols graves	2.1	5.3	12.3	0.18 (0.000)
	AGRESSIONS				
	Agressions hors famille	14.2	26.7	40.4	0.24 (0.000)
	Port d'arme	6.3	13.7	20.2	0.18 (0.000)
	DROGUES ET ALCOOL				
	Consommation de cannabis	20.5	37.4	55.3	0.28 (0.000)
	Vente de cannabis	0.7	3.8	20.2	0.34 (0.000)
	Consommation d'alcool *	39.7	53.4	60.5	0.16 (0.000)
Consommation de psychotropes *	42.9	55.5	75.2	0.23 (0.000)	
VENTE					
Ensemble des actes de vente illégale	7.3	20.6	36.0	0.30 (0.000)	
LOCATAIRES APPARTEMENT NON HLM	Effectifs	292	121	98	
	ENSEMBLE DES ACTES	54.1	77.7	88.8	0.31 (0.000)
	DEGRADATIONS				
	Dégradations simples	30.5	47.9	62.2	0.26 (0.000)
	Dégradations graves	4.8	10.7	28.6	0.29 (0.000)
	VOLS				
	Vols simples	30.1	60.3	75.5	0.38 (0.000)
	Vols graves	3.4	4.1	28.6	0.35 (0.000)
	AGRESSIONS				
	Agressions hors famille	19.2	27.2	44.9	0.24 (0.000)
	Port d'arme	5.5	13.2	28.6	0.27 (0.000)
	DROGUES ET ALCOOL				
	Consommation de cannabis	11.6	30.6	48.0	0.34 (0.000)
	Vente de cannabis	0.3	3.3	11.2	0.24 (0.000)
	Consommation d'alcool *	21.2	33.1	44.9	0.21 (0.000)
Consommation de psychotropes *	23.1	41.0	57.3	0.29 (0.000)	
VENTE					
Ensemble des actes de vente illégale	8.6	19.0	43.9	0.35 (0.000)	

*Bases : Conso. d'alcool : Propriét. / loc. maison = 635 / 156 / 144, Loc. appart. non HLM = 532 / 131 / 114, Loc. appart. HLM = 292 / 121 / 98 – Conso. de psychotropes : Propriét. / loc. maison = 628 / 154 / 141, Loc. appart. non HLM = 520 / 128 / 109, Loc. appart. HLM = 290 / 117 / 96

Tableau n°11 Taux d'auteurs par types d'actes (en %) selon la fréquence des fraudes dans les transports en commun déclarée sur les 2 ans, à type d'habitat donné

		Jamais	1 ou 2 fois en tout	De 1 à 2 fois par mois	1 fois par semaine et plus	V (S)
PROPRIETAIRES / LOCATAIRES MAISON	Effectifs	308	295	186	161	
	ENSEMBLE DES ACTES	43.8	62.4	82.8	86.3	0.35 (0.000)
	DEGRADATIONS					
	Dégradations simples	20.5	30.5	43.5	55.9	0.27 (0.000)
	Dégradations graves	2.6	2.7	8.6	14.3	0.19 (0.000)
	VOLS					
	Vols simples	25.3	34.6	60.2	72.0	0.36 (0.000)
	Vols graves	1.6	2.0	3.2	12.4	0.20 (0.000)
	AGRESSIONS					
	Agressions hors famille	14.6	13.9	24.2	28.6	0.15 (0.000)
	Port d'arme	8.1	8.1	12.9	26.1	0.20 (0.000)
	DROGUES ET ALCOOL					
	Consommation de cannabis	16.2	29.2	48.4	49.1	0.29 (0.000)
	Vente de cannabis	1.3	2.7	6.5	13.0	0.20 (0.000)
Consommation d'alcool *	37.7	50.9	68.8	60.0	0.23 (0.000)	
Consommation de psychotropes *	39.6	57.0	73.2	67.9	0.26 (0.000)	
VENTE						
Ensemble des actes de vente illégale	5.8	9.2	12.9	29.2	0.25 (0.000)	
LOCATAIRES APPARTEMENT NON HLM	Effectifs	244	220	160	170	
	ENSEMBLE DES ACTES	37.3	65.5	78.8	89.4	0.42 (0.000)
	DEGRADATIONS					
	Dégradations simples	16.4	34.1	44.4	50.6	0.28 (0.000)
	Dégradations graves	0.8	4.1	3.1	15.3	0.24 (0.000)
	VOLS					
	Vols simples	19.3	33.2	56.9	69.4	0.40 (0.000)
	Vols graves	0.0	1.8	5.0	11.8	0.22 (0.000)
	AGRESSIONS					
	Agressions hors famille	10.7	18.2	25.6	34.7	0.22 (0.000)
	Port d'arme	2.0	5.9	11.3	24.1	0.28 (0.000)
	DROGUES ET ALCOOL					
	Consommation de cannabis	10.7	27.7	40.0	44.7	0.30 (0.000)
	Vente de cannabis	1.2	3.6	5.0	8.8	0.14 (0.002)
Consommation d'alcool *	33.3	48.2	52.8	52.1	0.17 (0.000)	
Consommation de psychotropes *	33.9	51.9	60.1	62.0	0.23 (0.000)	
VENTE						
Ensemble des actes de vente illégale	3.3	10.0	17.5	30.6	0.29 (0.000)	
LOCATAIRES APPARTEMENT NON HLM	Effectifs	198	135	74	106	
	ENSEMBLE DES ACTES	48.0	65.2	86.5	90.6	0.37 (0.000)
	DEGRADATIONS					
	Dégradations simples	25.8	38.5	50.0	66.0	0.31 (0.000)
	Dégradations graves	4.0	8.1	9.5	31.1	0.32 (0.000)
	VOLS					
	Vols simples	25.3	40.7	68.9	78.3	0.43 (0.000)
	Vols graves	3.0	5.2	9.5	22.6	0.27 (0.000)
	AGRESSIONS					
	Agressions hors famille	19.2	24.4	37.8	45.3	0.23 (0.000)
	Port d'arme	7.6	7.4	14.9	26.4	0.23 (0.000)
	DROGUES ET ALCOOL					
	Consommation de cannabis	14.1	20.0	32.4	39.6	0.24 (0.000)
	Vente de cannabis	1.0	1.5	4.1	9.4	0.18 (0.001)
Consommation d'alcool *	20.2	28.1	31.1	45.3	0.20 (0.000)	
Consommation de psychotropes *	22.6	31.6	38.9	57.1	0.27 (0.000)	
VENTE						
Ensemble des actes de vente illégale	7.6	11.1	23.0	43.4	0.36 (0.000)	

*Bases : Conso. d'alcool : Propriétaires /loc. maison = 305 /293 /186 /160, Loc. appart. non HLM = 243 /220 /159 /169, Loc. appart. HLM = 198 /135 /74 /106 – Conso. de psychotropes : Propriétaires /loc. maison = 303 /291 /179 /159, Loc. appart. non HLM = 242 /212 /153 /163, Loc. appart. HLM = 195 /133 /72 /105

Chapitre 8

Famille et délinquance

Nous travaillerons sur une batterie de quatre indices synthétiques et de deux actes élaborés à partir de la liste des actes commis depuis deux ans. Pour les indices, nous utiliserons deux indices pour les vols (les vols simples et les vols graves) et deux indices pour les dégradations (les dégradations simples et les dégradations graves)⁵. Pour les agressions, nous distinguerons deux types d'actes, qui correspondent chacun à une seule variable du questionnaire : les bagarres en public et le fait d'avoir frappé violemment ou blessé quelqu'un qui ne fait pas partie de la famille au point que celui-ci ait dû recevoir des soins (nous parlerons d'agressions graves).

Scolarisation et environnement

L'analyse des facteurs familiaux de la délinquance nécessite d'élargir le champ de la réflexion de façon à mieux apprécier la place respective des différents facteurs qui sont susceptibles de peser sur la délinquance. C'est la raison pour laquelle nous commencerons par une évaluation de l'impact sur la délinquance de certaines caractéristiques des jeunes, en l'occurrence leur situation scolaire et leur environnement urbain.

Nous l'avons vu plus haut, la délinquance est essentiellement un phénomène masculin, même si l'écart entre les garçons et les filles n'est pas homogène selon le type de délits (*tableau 1*). Il semble en particulier que plus le délit est important et plus augmente la différence entre les sexes. Cela se vérifie pour les vols graves et les dégradations graves, où le rapport varie de un à quatre entre les garçons et les filles. Par contre, pour les agressions, il est intéressant de remarquer que les écarts entre garçons et filles sont pratiquement toujours aussi importants, quelle que soit la gravité du délit.

Si l'on examine ensuite l'évolution de la délinquance en fonction de la scolarisation (collège, lycée d'enseignement général, technologique ou professionnel), la délinquance des jeunes collégiens apparaît particulièrement forte. La proportion de jeunes qui ont commis des dégradations simples y est supérieure à celle que l'on observe dans les lycées, y compris dans les lycées professionnels, que ce soit d'ailleurs pour les garçons ou pour les filles.

⁵ Voir en annexe 2 la présentation détaillée de ces indicateurs et leur principe de construction.

Tableau 1. Taux d'auteurs (en %) selon le sexe et la scolarisation

		Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
		Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Garçons	Ensemble	43	11	52	8	31	8	(1151)
	Collèges	49	12	45	7	27	7	(473)
	LG	33	8	51	4	31	3	(317)
	LT	45	7	68	11	40	9	(122)
	LP	45	15	57	13	33	13	(238)
<i>V de Cramer</i>		<i>0,13</i>	<i>0,09</i>	<i>0,14</i>	<i>0,12</i>	<i>0,08</i>	<i>0,13</i>	
<i>Seuil de signification</i>		<i>0,000</i>	<i>0,036</i>	<i>0,000</i>	<i>0,001</i>	<i>0,04</i>	<i>0,000</i>	
Filles	Ensemble	28	3	35	2	9	2	(1135)
	Collèges	36	4	30	3	11	3	(456)
	LG	24	2	38	2	6	1	(377)
	LT	21	2	47	2	8	2	(98)
	LP	20	2	33	2	11	3	(200)
<i>V de Cramer</i>		<i>0,15</i>	<i>0,06</i>	<i>0,11</i>	<i>0,02</i>	<i>0,09</i>	<i>0,05</i>	
<i>Seuil de signification</i>		<i>0,000</i>	<i>0,240</i>	<i>0,003</i>	<i>0,870</i>	<i>0,030</i>	<i>0,445</i>	

LG : lycées d'enseignement général ; LT : lycées technologiques ; LP : lycées professionnels.

La délinquance concerne plus souvent les jeunes des filières technologiques ou professionnelles que ceux qui sont scolarisés dans l'enseignement général. Ce résultat mérite toutefois quelques nuances. Tout d'abord, les différences entre les filières ont tendance à s'estomper chez les filles, à l'exception des bagarres en public qui sont nettement plus fréquentes dans l'enseignement professionnel. Dans deux cas (les dégradations simples et les vols simples), la délinquance est même sensiblement plus importante chez les filles des sections générales que chez les filles des sections professionnelles. Si la délinquance dans les filières générales est moins fréquente, c'est aussi parce que la proportion de filles n'est pas homogène dans les cycles scolaires : les filles sont en effet moins nombreuses que les garçons dans l'enseignement technologique et surtout dans l'enseignement professionnel, alors qu'elles sont nettement plus nombreuses que les garçons dans l'enseignement général. Mais surtout, on constate que le clivage ne passe pas toujours entre l'enseignement général d'un côté et les filières technologiques et professionnelles de l'autre. En fait, un tel clivage ne se retrouve que pour les dégradations simples et les vols graves. Pour les autres actes, deux cas de figure se présentent : soit l'opposition se fait entre les filières générales et technologiques d'un côté et les filières professionnelles de l'autre (c'est le cas pour les dégradations graves), soit ce sont les lycéens de l'enseignement technologique qui affichent la plus forte proportion d'auteurs d'actes délictueux (on le voit notamment pour les vols simples, mais aussi pour les bagarres).

Les jeunes qui commettent des délits ne se recrutent-ils pas avant tout parmi ceux qui sont en situation d'échec scolaire ou qui se sentent rejetés par l'école ? Autrement dit, la délinquance des jeunes n'est-elle pas avant tout une forme de réponse à l'institution scolaire ?

Tableau 2. Taux d'auteurs (en %) selon le niveau scolaire subjectif et la scolarisation.

		Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
		Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Très bon élève – bon élève	Ensemble	29	5	35	1	12	3	(587)
	Collège	34	4	27	1	8	1	(242)
	LG	37	1	23	3	13	2	(172)
	LT-LP	47	3	30	5	19	2	(171)
V de Cramer		<i>0,13</i>	<i>0,04</i>	<i>0,13</i>	<i>0,09</i>	<i>0,11</i>	<i>0,10</i>	
<i>Seuil de signification</i>		<i>0,042</i>	<i>0,580</i>	<i>0,0,6</i>	<i>0,093</i>	<i>0,027</i>	<i>0,044</i>	
Moyen – mauvais – très mauvais	Ensemble	38	7	46	6	23	6	(1694)
	Collège	46	9	41	7	24	6	(686)
	LG	47	3	27	6	17	5	(522)
	LT-LP	53	9	36	8	26	8	(483)
<i>V de Cramer</i>		<i>0,13</i>	<i>0,06</i>	<i>0,09</i>	<i>0,09</i>	<i>0,07</i>	<i>0,10</i>	
<i>Seuil de signification</i>		<i>0,000</i>	<i>0,022</i>	<i>0,000</i>	<i>0,001</i>	<i>0,010</i>	<i>0,000</i>	

LG : lycées d'enseignement général ; LT : lycées technologiques ; LP : lycées professionnels

L'existence de différences selon les filières incite à penser que cette question n'est pas infondée. Mais pour répondre plus précisément, encore faut-il pouvoir distinguer les élèves qui réussissent et ceux qui échouent. Certes, cette distinction est ici assez vague puisque nous devons nous contenter des indications subjectives données par les jeunes : ont-ils le sentiment d'être un très bon élève, un bon élève, un élève moyen, un mauvais élève ou un très mauvais élève ? Une formulation de ce type n'est pas très heureuse car on comprend qu'il peut être difficile de se définir soi-même comme un « mauvais élève ». Du coup, en raison des faibles effectifs qui se sont reportés sur ces réponses peu valorisantes, nous devons nous contenter de seulement deux groupes : les jeunes qui se considèrent comme de bons élèves (ceux qui ont répondu très bons ou bons) et les autres (ceux qui se sentent moyens, mauvais ou très mauvais).

Ce classement n'a donc qu'une valeur relative : chaque élève évalue son niveau en fonction de son propre contexte de scolarisation (se considérer comme un élève moyen dans l'enseignement général ne recouvre pas forcément la même réalité dans l'enseignement professionnel). Mais précisément, ce classement est intéressant dans la mesure où il permet de prendre en compte la manière dont les jeunes se perçoivent par rapport à leurs camarades ou par rapport aux attentes de l'institution scolaire.

Globalement, on constate alors que les « bons » élèves ont effectivement tendance à commettre moins de délits que les autres élèves (*tableau 2*). Toutefois, les écarts apparaissent très variables selon le type de délits. Ils sont très importants pour les dégradations graves et pour les comportements agressifs (bagarres ou agressions graves), mais ils le sont nettement moins pour les autres types d'actes.

Si l'on s'en tient aux lycéens (de façon à pouvoir tenir compte des différences de filières et de réussite), il est frappant de constater qu'un même schéma se retrouve quel que soit le type de délit. La proportion d'auteurs est toujours minimale parmi les lycéens de l'enseignement général qui se disent bons élèves. Cette proportion est ensuite sensiblement plus élevée parmi deux groupes de jeunes, qui présentent ici des taux de délinquance similaires : ceux qui sont dans l'enseignement général et se déclarent mauvais élèves et ceux qui sont dans les

filières technologiques ou professionnelles et se déclarent bons élèves. Elle atteint enfin son maximum parmi les jeunes des filières technologiques/professionnelles qui se déclarent mauvais élèves.

On peut y voir une confirmation de l'idée selon laquelle la délinquance n'est pas totalement indépendante des frustrations scolaires que peuvent ressentir les élèves, même s'il convient de nuancer fortement les effets d'une telle problématique. Il apparaît que cette frustration dépend à la fois du type de filière et de la situation vécue par l'élève, ce qui veut dire que le fait d'être un mauvais élève ou d'être scolarisé dans l'enseignement professionnel ne constituent pas en soi des conditions suffisantes. Pour que la situation scolaire produise un effet significatif, il faut que s'accumulent une frustration en termes de filières et en termes de réussite.

Tableau 3. Taux d'auteurs (en %) selon la PCS du parent de référence et le niveau scolaire subjectif.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Cadres + intermédiaires							
Très bon élève – bon élève	29	4	38	1	11	2	(316)
Moyen – mauvais – très mauvais	35	5	45	5	20	5	(705)
<i>V de Cramer</i>	0,06	0,01	0,07	0,10	0,10	0,05	
<i>Seuil de signification</i>	0,055	0,579	0,027	0,001	0,01	0,106	
Ouvriers + employés							
Très bon élève – bon élève	28	5	30	2	11	3	(218)
Moyen – mauvais – très mauvais	41	9	46	8	25	7	(826)
<i>V de Cramer</i>	0,10	0,06	0,14	0,10	0,14	0,06	
<i>Seuil de signification</i>	0,001	0,043	0,000	0,001	0,000	0,049	

Ajoutons encore une remarque à propos de la scolarité. Nous avons pu constater, dans une précédente partie, que l'origine sociale des jeunes – telle qu'elle est mesurée par la profession des parents – ne se présente pas comme un facteur déterminant de la délinquance. On peut compléter cette analyse en croisant la catégorie sociale des parents avec le niveau scolaire subjectif (tableau 3). Ceci permet tout d'abord de montrer que la réussite scolaire annule les effets de l'origine sociale : pour les jeunes qui se disent bons élèves, les différences entre les milieux aisés et les milieux populaires disparaissent. On assiste même à un phénomène intéressant dans les cas des dégradations simples puisque celles-ci apparaissent plus fréquentes parmi les jeunes de milieux aisés que parmi les jeunes de milieux populaires.

De façon assez logique, on vérifie ainsi que l'origine sociale des jeunes recouvre des réalités assez différentes selon la réussite scolaire. Le fait d'être en situation d'échec accroît toujours sensiblement le taux de délinquance à une exception près : les vols graves dans les milieux aisés. Pour le reste, les écarts peuvent être très importants ; en particulier, que l'on soit issu d'un milieu aisé ou d'un milieu populaire, les dégradations graves sont multipliées par quatre ou cinq entre les bons élèves et les autres, tandis que les agressions sont multipliées par deux. Il faut toutefois noter qu'une origine sociale modeste ne constitue pas un facteur aggravant pour les jeunes qui connaissent des difficultés scolaires, même si cela peut se vérifier pour certains délits, notamment parmi les plus graves. Dans ce cas, tout se passe comme si l'échec scolaire venait accroître un peu plus fortement les réactions violentes des jeunes issus de milieux populaires par rapport à ceux qui sont issus de milieux aisés.

Le contexte est-il susceptible d'exercer un effet d'entraînement sur les jeunes au point de les amener à commettre des actes de délinquance ? Dans une enquête par questionnaire, la prise en compte des effets de contexte est nécessairement difficile. Une question a cependant été posée aux jeunes sur les dégradations qui peuvent exister aux alentours de leur lieu d'habitation. Quatre aspects ont été pris en compte : les dégradations d'abribus ou de cabines téléphoniques, les graffitis et les tags, les rassemblements de jeunes ainsi que les rodéos avec les voitures. À chaque fois, les jeunes devaient indiquer si ces événements se produisent fréquemment ou rarement. En combinant ces quatre questions dichotomisées, un indice synthétique d'environnement a pu être construit (*voir encadré 1*).

Encadré 1 – L'environnement des jeunes

(Entre parenthèse, le pourcentage de réponses « très » et « assez » fréquemment)

Quatre questions ont été posées sur l'environnement, auxquelles les jeunes interrogés devaient répondre par « très fréquemment », « assez fréquemment », « peu fréquemment » et « jamais ».

Est-ce que, autour de chez toi...

- ... les abribus, cabines de téléphone, bancs, poubelles, jeux d'enfants, etc. font l'objet de dégradations ? (34%)

- ... on trouve des graffiti, des tags, des traces sur les murs ? (40%)

- ... il y a des jeunes qui se rassemblent dans des lieux publics ou des montées d'immeubles ? (59%)

- ... il y a des jeunes qui prennent des voitures, font des courses de vitesse avec (du rodéo), puis les abandonnent et les brûlent ? (13%)

La combinaison de ces quatre items permet d'élaborer un indice synthétique à quatre positions : un environnement très calme (zéro item), un environnement calme (un item), un environnement difficile (deux items) et un environnement très difficile (trois ou quatre items).

Tableau 4. Taux d'auteurs (en %) selon l'état de l'environnement.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Simple	Graves	
Environnement très calme (0 item)	24	3	36	2	15	2	(619)
Environnement calme (1 item)	33	5	40	3	17	4	(572)
Environnement difficile (2 items)	39	7	47	4	21	5	(503)
Environnement très difficile (3 ou 4)	50	14	54	12	28	10	(530)
<i>V de Cramer</i>	0,20	0,18	0,14	0,19	0,13	0,14	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	

Cet indicateur se révèle très pertinent (*tableau 4*). La propension à commettre des actes de délinquance augmente en effet très fortement avec le niveau de dégradation pour atteindre un seuil maximum lorsque le contexte est très dégradé, quel que soit le type de délit.

Tableau 5. Taux d'auteurs (en %) selon l'environnement et la PCS du parent de référence.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Cadres + intermédiaires							
Environnement très calme	26	3	39	2	16	1	(295)
Environnement calme	29	5	43	3	14	3	(272)
Environnement difficile	37	3	44	2	17	4	(243)
Environnement très difficile	45	11	51	10	25	11	(188)
<i>V de Cramer</i>	0,15	0,14	0,08	0,14	0,11	0,18	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,000	0,074	0,000	0,007	0,000	
Ouvriers + employés							
Environnement très calme	22	3	31	1	16	3	(261)
Environnement calme	37	5	39	4	19	5	(246)
Environnement difficile	41	10	48	6	25	6	(213)
Environnement très difficile	53	16	55	15	30	10	(298)
<i>V de Cramer</i>	0,24	0,19	0,19	0,22	0,13	0,11	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,005	

Tableau 6. Taux d'auteurs (en %) selon le niveau scolaire subjectif et l'environnement.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Très bon élève – bon élève							
Environnement très calme	22	3	31	1	10	1	(184)
Environnement calme	28	4	31	0	8	1	(136)
Environnement difficile	37	4	38	1	14	5	(131)
Environnement très difficile	32	9	43	4	15	7	(118)
<i>V de Cramer</i>	0,13	0,11	0,11	0,13	0,09	0,16	
<i>Seuil de signification</i>	0,020	0,073	0,094	0,026	0,215	0,003	
Moyen – mauvais – très mauvais							
Environnement très calme	25	2	38	2	17	2	(434)
Environnement calme	35	5	43	4	19	4	(432)
Environnement difficile	39	7	50	5	24	5	(371)
Environnement très difficile	55	16	57	15	32	11	(412)
<i>V de Cramer</i>	0,22	0,19	0,14	0,20	0,13	0,13	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	

Même contrôlé par la catégorie sociale des parents, le facteur environnemental garde toute sa force (tableau 5). Cela étant, on a ici le sentiment que les effets de l'environnement sont plus marqués pour les jeunes issus de milieux populaires. Par exemple, la proportion de jeunes ayant commis des dégradations graves est identique entre les milieux aisés et les milieux populaires lorsque l'environnement est calme ; par contre, lorsque l'environnement se détériore, les actes de dégradations sont plus fréquents parmi les jeunes de milieux populaires.

Ces résultats confirment au passage que la catégorie sociale des parents n'est nullement un facteur déterminant de la délinquance ; compte tenu de ces résultats, il semble simplement que l'appartenance à un milieu aisé agit comme un frein relatif lorsque l'environnement est propice à l'émergence d'actes de délinquance.

Précisons en outre que les effets de l'environnement ne se présentent pas de la même façon selon la situation scolaire des jeunes (*tableau 6*). Là encore, comme la catégorie sociale des parents, une bonne situation scolaire apparaît comme un frein lorsque l'environnement est dégradé. On le vérifie en comparant le pourcentage d'auteurs selon que l'environnement est très calme ou très difficile : l'ampleur est suffisamment forte (elle peut aller du simple au double pour les dégradations ou les agressions, voire du simple au triple pour les vols graves) pour laisser à penser que la réussite scolaire limite le passage à la délinquance. Ces deux résultats (sur l'origine sociale et la réussite scolaire), qui sont d'ailleurs certainement en grande partie liés, montrent que l'environnement n'exerce pas un effet homogène sur tous les jeunes, même s'il se présente comme un important facteur de la délinquance.

LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

Ces premiers éléments étant posés, tournons-nous à présent vers la famille elle-même. On s'intéressera, pour commencer, à la composition de la famille, c'est-à-dire à tous les aspects qui ne font pas intervenir une dimension proprement relationnelle (même si les problèmes évoqués ici peuvent bien sûr avoir des conséquences sur la nature des relations entre parents et enfants). Il s'agira de la situation matrimoniale, de l'activité professionnelle des parents et de la taille de la fratrie.

La délinquance des jeunes est fréquemment associée à ce qui est perçu comme des « désordres » familiaux (une séparation ou un divorce), qui sont eux-mêmes considérés comme la conséquence de l'évolution des mentalités et de la montée de l'individualisme. Le raisonnement consiste à partir de l'idée qu'il existe un modèle familial normal, et que toute déviation par rapport à ce modèle initial est potentiellement génératrice de perturbations psychologiques ou affectives pour les enfants, donc de délinquance.

Tableau 7. Taux d'auteurs (en %) selon la situation des parents.

	Dégradations		Vols		Agressions		<i>Effectifs</i>
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Les deux parents vivent ensemble	34	6	42	4	20	4	(1722)
Les deux parents vivent séparés	41	10	48	7	23	8	(450)
Un parent est décédé	35	7	46	7	17	4	(108)
<i>V de Cramer</i>	0,06	0,06	0,05	0,05	0,03	0,03	
<i>Seuil de signification</i>	0,018	0,019	0,041	0,074	0,244	0,020	

Tableau 8. Taux d'auteurs (en %) selon la situation familiale du jeune.

	Dégradations		Vols		Agressions		<i>Effectifs</i>
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Vit avec ses deux parents	34	6	41	4	19	4	(1604)
Vit dans une famille recomposée	44	6	47	7	23	6	(162)
Vit avec un seul parent	38	11	45	6	19	7	(379)
<i>V de Cramer</i>	0,06	0,07	0,04	0,03	0,03	0,05	
<i>Seuil de signification</i>	0,016	0,008	0,160	0,260	0,451	0,103	

Les informations recueillies auprès des jeunes permettent de distinguer trois types de situation : les parents vivent ensemble (mariés ou non), ils sont séparés ou divorcés, l'un des deux parents est décédé (*tableau 7*). Or, les résultats ne confirment pas les idées reçues. On constate que les effets d'un décès sont quasiment nuls et, surtout, que les effets d'une séparation restent très faibles, même s'ils ne sont pas toujours négligeables.

Il est possible d'être plus complet sur ce point en prenant en compte les recompositions familiales qui interviennent après une séparation ou un divorce. On distingue alors trois situations : le jeune vit soit avec ses parents biologiques, soit dans une famille recomposée, soit enfin avec un seul parent (*tableau 8*). Là encore, à l'exception des dégradations graves, l'effet de cette variable sur les taux de délinquance est quasiment nul. Autrement dit, la situation des parents ne peut pas être considérée comme un facteur structurant de la délinquance : ni un divorce, ni une recomposition familiale ne jouent ici un rôle significatif.

Cette absence d'effet est globalement vérifiée à origine sociale équivalente, avec quelques nuances cependant (*tableau 9*). Dans les milieux aisés comme dans les milieux populaires, la situation matrimoniale des parents modifie assez peu les pourcentages de la délinquance. Il est même étonnant de constater que la proportion de jeunes d'origine populaire qui ont commis des délits est quasiment toujours la même, quelle que soit leur situation familiale. Ce résultat doit être nuancé pour les milieux favorisés, où l'on constate qu'une séparation des parents contribue effectivement à augmenter sensiblement la probabilité d'avoir commis certains actes, notamment les plus graves. On ne peut donc exclure que, au moins pour les cadres et les professions intermédiaires, une séparation des parents peut entraîner des perturbations suffisamment fortes pour occasionner une radicalisation dans l'expression de certains comportements.

Tableau 9. Taux d'auteurs (en %) selon la PCS du parent de référence et la situation des parents.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Cadres + intermédiaires							
Les parents vivent ensemble	31	4	41	3	16	3	(788)
Les parents sont séparés*	38	8	50	6	22	8	(231)
<i>V de Cramer</i>	0,06	0,08	0,07	0,07	0,07	0,12	
<i>Seuil de signification</i>	0,055	0,011	0,019	0,016	0,017	0,000	
Ouvriers + employés							
Les parents vivent ensemble	37	8	42	7	23	6	(769)
Les parents sont séparés*	43	10	46	8	22	7	(274)
<i>V de Cramer</i>	0,05	0,03	0,04	0,02	0,09	0,01	
<i>Seuil de signification</i>	0,073	0,400	0,226	0,436	0,770	0,728	

* Ou l'un des deux est décédé

En tenant compte simultanément de la catégorie sociale, de l'environnement et de la situation matrimoniale des parents (*tableau 10*), il se confirme que la situation des parents ne modifie pas radicalement les choses, à une nuance près : dans les milieux aisés qui résident dans un environnement dégradé, la séparation des parents accroît sensiblement la probabilité de commettre des délits graves (dégradations graves et agressions graves). On a donc le sentiment que si la situation matrimoniale reste un facteur très secondaire ; elle est susceptible d'intervenir dans des conditions très précises, à savoir dans les milieux plutôt aisés lorsque le contexte environnemental est difficile. Mais cette

logique conditionnelle montre bien que la situation matrimoniale n'est nullement, en elle-même, un facteur déterminant.

Tableau 10. Taux d'auteurs (en %) selon la PCS des parents, la situation des parents et l'environnement.

			Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
			Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Cadres	Les parents vivent ensemble	Environnement calme	27	3	39	2	13	1	(486)
		Environnement difficile	39	5	45	5	19	6	(310)
	<i>V de Cramer</i>		0,13	0,04	0,05	0,08	0,08	0,15	
	et interméd.	Les parents sont séparés*	Environnement calme	30	5	46	5	20	5
Environnement difficile			45	11	53	7	25	11	(120)
<i>V de Cramer</i>		0,15	0,12	0,07	0,06	0,06	0,10		
Employés et ouvriers	Les parents vivent ensemble	Environnement calme	29	4	33	3	16	3	(384)
		Environnement difficile	46	13	52	11	30	9	(362)
	<i>V de Cramer</i>		0,18	0,16	0,19	0,16	0,16	0,13	
	Les parents sont séparés*	Environnement calme	32	3	40	2	20	7	(122)
Environnement difficile		53	15	52	13	23	7	(148)	
<i>V de Cramer</i>		0,21	0,20	0,12	0,19	0,03	0,00		

* Ou l'un des deux est décédé

L'activité professionnelle des parents.

L'insertion professionnelle est souvent perçue comme un élément structurant de la famille elle-même. Des discours contradictoires sont d'ailleurs tenus à cet égard : pour certains, c'est l'insertion professionnelle elle-même qui est à l'origine d'éventuels désordres car elle contribue à éloigner les parents (notamment la mère) de leurs enfants, donc à leur laisser une trop large autonomie dans la vie quotidienne, augmentant ainsi les tentations ; pour d'autres, c'est au contraire la privation du travail (notamment pour le père) qui risque d'inciter à commettre des actes de délinquance en privant les jeunes de certains points de repères. Dans certains cas, ces deux discours se confondent pour laisser entendre qu'il existe un modèle familial idéal (le père travaille et la mère reste au foyer) dont le respect est supposé constituer la meilleure des protections contre la délinquance des jeunes.

Les résultats de l'enquête ne confirment pourtant pas ces différentes interprétations (tableau 10). En réalité, les taux de délinquance s'avèrent très peu sensibles à la situation des parents vis-à-vis de l'emploi, même si ceux-ci ont tendance à augmenter légèrement lorsque les parents sont inactifs. Mais ni le chômage du père, ni le fait que la mère reste au foyer (ni *a fortiori* le fait qu'elle travaille) ne peuvent être considérés comme des situations prédisposant les enfants à la délinquance.

Pour des raisons d'effectifs, il est difficile de tenir compte simultanément des situations du père et de la mère. Un indice synthétique confirme toutefois ces résultats (tableau 12). On voit clairement que l'inactivité des parents est associée à plus de délits chez les enfants, mais les relations statistiques ne sont pas très significatives : le pourcentage d'auteurs n'évolue guère selon la situation professionnelle des parents.

Tableau 11. Taux d'auteurs (en %) selon la situation professionnelle des parents.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Situation professionnelle du père							
Travaille à temps complet	35	6	43	4	20	5	(1744)
Travaille à temps partiel	36	8	40	4	23	4	(75)
Ne travaille pas actuellement	41	11	49	7	24	5	(133)
Est à la retraite	42	8	39	10	24	10	(83)
<i>V de Cramer</i>	0,04	0,05	0,04	0,05	0,04	0,04	
<i>Seuil de signification</i>	0,410	0,11	0,429	0,087	0,445	0,294	
Situation professionnelle de la mère							
Travaille à temps complet	35	5	46	5	21	5	(966)
Travaille à temps partiel	34	6	40	5	19	4	(465)
Ne travaille pas actuellement	35	8	46	4	20	5	(393)
N'a jamais travaillé	40	10	40	6	20	5	(263)
<i>V de Cramer</i>	0,04	0,07	0,06	0,02	0,02	0,03	
<i>Seuil de signification</i>	0,451	0,017	0,057	0,733	0,865	0,032	

Tableau 12. Taux d'auteurs (en %) selon l'activité professionnelle combinée des deux parents.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Deux parents actifs à plein-temps	35	5	44	4	21	5	(910)
Un parent plein-temps et un parent mi-temps	34	6	40	5	18	3	(451)
Un parent plein-temps ou deux mi-temps	36	9	43	6	19	6	(718)
Aucun parent actif ou un parent mi-temps	39	10	47	6	26	4	(206)
<i>V de Cramer</i>	0,03	0,08	0,04	0,02	0,05	0,05	
<i>Seuil de signification</i>	0,613	0,003	0,325	0,686	0,118	0,089	

Tableau 13. Taux d'auteurs (en %) selon la PCS du parent de référence et leur situation professionnelle.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Cadres + intermédiaires							
Deux parents plein-temps	35	5	45	4	19	5	(515)
Un parent plein-temps et un mi-temps	29	4	37	5	15	1	(238)
Un plein-temps ou deux mi-temps	32	6	45	2	14	4	(250)
Aucun parent actif ou un mi-temps	47*	5*	42*	10*	32*	5*	(19)*
<i>V de Cramer</i>	0,06	0,03	0,06	0,07	0,08	0,09	
<i>Seuil de signification</i>	0,200	0,687	0,248	0,104	0,073	0,055	
Ouvriers + employés							
Deux parents plein-temps	38	6	43	6	22	6	(315)
Un plein-temps et un mi-temps	41	7	44	5	23	5	(176)
Un plein-temps ou deux mi-temps	37	10	41	9	22	7	(406)
Aucun parent actif ou un mi-temps	40	11	48	7	25	5	(149)
<i>V de Cramer</i>	0,03	0,07	0,05	0,05	0,02	0,04	
<i>Seuil de signification</i>	0,749	0,159	0,461	0,379	0,921	0,559	

* Faible effectif

Tableau 14. Taux d'auteurs (en %) selon l'environnement et la situation professionnelle des parents.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Environnement calme							
Deux parents plein-temps	30	3	40	2	17	2	(491)
Un parent plein-temps et un mi-temps	28	4	39	4	16	2	(272)
Un plein-temps ou deux mi-temps	27	4	33	2	13	4	(335)
Aucun parent actif ou un mi-temps	30	5	42	1	21	3	(92)
<i>V de Cramer</i>	0,03	0,04	0,06	0,05	0,05	0,05	
<i>Seul de signification</i>	0,706	0,667	0,204	0,424	0,332	0,443	
Environnement difficile							
Deux parents plein-temps	43	8	51	7	26	9	(399)
Un plein-temps et un mi-temps	44	9	44	8	22	5	(171)
Un plein-temps ou deux mi-temps	46	14	53	9	24	9	(357)
Aucun parent actif ou un mi-temps	46	13	52	9	29	5	(105)
<i>V de Cramer</i>	0,03	0,09	0,06	0,03	0,04	0,07	
<i>Seul de signification</i>	0,785	0,028	0,278	0,877	0,565	0,201	

Un contrôle par d'autres variables comme l'origine sociale (*tableau 13*) ou l'environnement (*tableau 14*) confirme cette absence d'impact de l'insertion professionnelle des parents : même dans les milieux populaires ou dans un environnement dégradé, une moindre insertion entraîne rarement un surcroît de délinquance. Contrairement à une idée très répandue, l'insertion des parents sur le marché de l'emploi n'apparaît donc pas comme un facteur clef de la délinquance. Mais ce résultat, qui vient bouleverser nombre de préjugés, devra sans doute être confirmé par d'autres enquêtes.

La taille de la fratrie.

Une autre idée veut que les délinquants soient issus de familles nombreuses. Cette idée résiste un peu mieux aux résultats de l'enquête iséroise puisque les taux de délinquance sont effectivement plus élevés parmi les jeunes qui ont au moins deux ou trois frères et sœurs (*tableau 15*). Il faut cependant ajouter que les taux de délinquance évoluent rarement de manière très forte en fonction de la taille de la fratrie, sauf pour les dégradations et les vols graves.

Tableau 15. Taux d'auteurs (en %) selon le nombre de frères et sœurs.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Ni frère ni sœur	28	4	41	3	19	6	(145)
Un frère ou sœur	32	5	41	3	18	4	(798)
Deux frères ou sœurs	36	7	44	5	18	4	(682)
Trois frères ou sœurs	41	8	48	8	23	7	(292)
Quatre et plus	43	11	45	8	25	6	(368)
<i>V de Cramer</i>	0,10	0,08	0,05	0,09	0,06	0,06	
<i>Seul de signification</i>	0,000	0,003	0,229	0,002	0,048	0,109	

Tableau 16. Taux d'auteurs (en %) selon la PCS du parent de référence et le nombre de frères et sœurs.

		Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
		Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Cadres + intermédiaires	Ni frère ni sœur	33	5	37	1	20	8	(79)
	Un frère ou sœur	30	3	41	3	17	3	(419)
	Deux frères/sœurs	32	6	45	3	13	3	(340)
	Trois frères/sœurs	38	4	48	9	20	6	(109)
	Quatre et plus	46	13	49	8	26	7	(74)
<i>V de Cramer</i>		0,09	0,12	0,07	0,12	0,09	0,09	
<i>Seuil de signification</i>		0,086	0,006	0,311	0,005	0,086	0,106	
Ouvriers + employés	Ni frère ni sœur	22	4	45	8	18	6	(51)
	Un frère ou sœur	33	7	38	4	17	5	(315)
	Deux frères/sœurs	41	8	43	7	25	6	(281)
	Trois frères/sœurs	45	13	50	9	27	8	(149)
	Quatre et plus	43	10	45	9	26	6	(248)
<i>V de Cramer</i>		0,12	0,08	0,08	0,09	0,10	0,04	
<i>Seuil de signification</i>		0,003	0,162	0,174	0,102	0,027	0,845	

La prise en compte de la catégorie sociale des parents montre que, si la taille de la fratrie intervient souvent, elle ne joue pas toujours de la même manière (tableau 16). Chez les cadres et intermédiaires, les taux de délinquance pour les dégradations et les agressions se présentent plutôt sous la forme d'une courbe en U : ils sont élevés pour les enfants uniques, baissent ensuite lorsqu'il y a un ou deux frères et sœurs, pour enfin remonter lorsque le jeune a plus de trois frères et sœurs ; néanmoins, dans le cas plus spécifique des agressions, cette remontée n'est pas suffisante pour dépasser le taux que l'on observe chez les enfants uniques. Dans les milieux populaires, la croissance de la délinquance suit en revanche une progression plus régulière, sauf pour les vols et les agressions graves, où l'influence de la fratrie disparaît.

Les relations familiales

Si la composition familiale s'avère donc d'un impact relativement modéré, qu'en est-il pour d'autres aspects de la famille, d'ordre plus relationnel cette fois ? Nous distinguerons ici deux points : d'une part les relations proprement dites, d'autre part le contrôle que les parents sont amenés à exercer sur leurs enfants.

Les relations entre parents et enfants.

Peut-on dire que les actes de délinquance sont le fruit d'une mésentente avec les parents ? Comme on peut s'en douter, la vérification d'une telle hypothèse rencontre d'importantes difficultés. Elle suppose de pouvoir disposer d'indicateurs fiables sur la nature des relations entre les parents et leurs enfants. Deux questions ont été posées aux jeunes. La première, sur laquelle nous n'insisterons pas, porte sur les encouragements ou les compliments que les parents sont amenés à adresser à leurs enfants (la question exacte était : « ta mère (ou ton père) te fait-elle(il) des compliments quand tu fais quelque chose de bien ? »). Cette variable apparaît assez bien corrélée avec les actes de délinquance à l'exception des agressions, notamment lorsqu'il s'agit des actes simples, sans toutefois entraîner des variations très importantes (tableau 17).

Tableau 17. Taux d'auteurs (en %) selon la fréquence des encouragements de la part des parents.

		Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
		Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Compliments de la mère	Très souvent	32	7	35	4	17	4	(566)
	Souvent	33	6	42	4	21	5	(1094)
	Parfois/jamais	43	8	53	7	22	6	(597)
<i>V de Cramer</i>		0,10	0,02	0,13	0,05	0,05	0,03	
<i>Seuil de signification</i>		0,000	0,247	0,000	0,011	0,177	0,339	
Compliments du père	Très souvent	32	6	36	4	19	4	(418)
	Souvent	32	6	37	3	19	4	(828)
	Parfois/jamais	41	8	52	6	22	6	(915)
<i>V de Cramer</i>		0,09	0,04	0,15	0,06	0,04	0,03	
<i>Seuil de signification</i>		0,000	0,541	0,000	0,020	0,084	0,266	

L'autre question, que nous analyserons davantage ici car elle s'est avérée globalement plus pertinente, concerne le degré d'entente entre les jeunes et leurs parents (s'entendent-ils très bien, assez bien, pas très bien ou pas bien du tout avec leur père et leur mère ?). Cette question connaît toutefois une limite : la grande majorité des jeunes ont en effet répondu « très bien » ou « assez bien », et seule une petite minorité a opté pour « pas très bien » et « pas bien du tout » (5% dans le cas de la mère, 10% dans le cas du père). Pour autant, les résultats donnent à penser que cette dimension n'est nullement négligeable et que les variations sont statistiquement significatives (tableau 18).

Pour simplifier les analyses, nous avons élaboré un indicateur unique, qui prend en compte l'entente avec les deux parents. Le principe de cet indicateur est le suivant : chaque réponse a été affectée d'une note de 1 à 3 (1 pour « très bien », 2 pour « assez bien » et 3 pour « pas très bien » ou « pas bien du tout »). L'addition des notes obtenues sur les deux variables (l'une pour le père, l'autre pour la mère) permet de construire une échelle qui va de 2 (le jeune s'entend très bien avec ses deux parents) à 6 (le jeune s'entend mal avec ses deux parents). Dans les tableaux, cette échelle est représentée par les symboles suivants : ++ (pour la position 2, soit 906 personnes), + (position 3 ; 478 personnes), - (position 4 ; 579 personnes) et - - (positions 5 et 6 ; 185 personnes)

Tableau 18. Taux d'auteurs (en %) selon le degré d'entente avec les parents.

		Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
		Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Entente avec la mère	Très bien	31	6	38	4	19	4	(1348)
	Assez bien	42	8	50	6	22	6	(757)
	Pas bien/mal	44	10	54	12	24	9	(119)
V de Cramer		0,11	0,05	0,13	0,09	0,04	0,05	
<i>Seuil de signification</i>		0,000	0,037	0,000	0,000	0,120	0,035	
Entente avec le père	Très bien	32	6	37	4	21	4	(1131)
	Assez bien	38	7	48	5	19	5	(760)
	Pas bien/mal	47	10	56	9	24	9	(246)
V de Cramer		0,10	0,05	0,14	0,07	0,04	0,06	
<i>Seuil de signification</i>		0,000	0,048	0,000	0,006	0,216	0,011	

Tableau 19. Taux d'auteurs (en %) selon la PCS du parent de référence et l'entente avec les parents.

		Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
		Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Cadres + intermédiaires	Entente ++	27	3	32	2	14	2	(403)
	Entente +	37	6	52	3	23	5	(203)
	Entente -	35	4	43	3	18	4	(289)
	Entente --	45	10	64	12	23	11	(92)
<i>V de Cramer</i>		0,12	0,09	0,21	0,14	0,10	0,12	
<i>Seuil de signification</i>		0,002	0,041	0,000	0,000	0,021	0,003	
Ouvriers + employés	Entente ++	33	8	36	5	24	5	(423)
	Entente +	39	8	44	6	20	7	(226)
	Entente -	46	9	52	8	22	6	(237)
	Entente --	49	14	57	11	27	9	(79)
<i>V de Cramer</i>		0,13	0,06	0,15	0,07	0,04	0,04	
<i>Seuil de signification</i>		0,001	0,298	0,000	0,174	0,617	0,691	

En dépit des faiblesses de cet indicateur, il est intéressant de constater que cette dimension d'ordre psychoaffectif n'est pas négligeable puisqu'elle résiste assez bien à un contrôle par l'origine sociale : dans tous les milieux, moins on s'entend avec ses parents et plus on a de chances d'avoir commis des délits (tableau 19). Cette relation se retrouve moins avec l'environnement (tableau 20) : en cas de mésentente avec les parents, un environnement dégradé amplifie considérablement la probabilité d'avoir commis des actes de délinquance (cela peut aller du simple au double, voire au triple).

Tableau 20. Taux d'auteurs (en %) selon la PCS du parent de référence et l'entente avec les parents.

		Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
		Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Environnement calme	Entente ++	24	3	32	2	16	2	(525)
	Entente +	33	5	42	3	16	3	(223)
	Entente -	33	3	43	1	16	3	(295)
	Entente --	33	8	52	7	19	5	(85)
<i>V de Cramer</i>		0,10	0,08	0,13	0,09	0,02	0,05	
<i>Seuil de signification</i>		0,015	0,064	0,000	0,029	0,922	0,473	
Environnement difficile	Entente ++	39	9	40	6	25	6	(350)
	Entente +	42	10	54	6	27	8	(236)
	Entente -	48	11	53	9	23	8	(276)
	Entente --	63	16	70	14	33	14	(97)
<i>V de Cramer</i>		0,14	0,07	0,18	0,10	0,07	0,08	
		0,000	0,153	0,000	0,029	0,236	0,073	

L'entente avec les parents se présente donc comme un élément significatif de la délinquance, même s'il est évidemment impossible de savoir si les problèmes relationnels sont la cause ou la conséquence de la délinquance.

Le contrôle des parents.

Un problème méthodologique se pose ici : comment mesurer le contrôle exercé par les parents ? Pour éviter de s'en remettre à une simple appréciation subjective, on a préféré interroger les élèves sur des faits précis concernant leur degré d'autonomie vis-à-vis de leurs parents (voir *encadré 2*). La combinaison de quatre indicateurs permet alors d'identifier assez précisément les milieux où les contrôles sont importants et ceux où ils le sont moins.

Si on regarde les effets du contrôle parental tel qu'il est mesuré par cet indice synthétique, les résultats ne laissent guère de doute sur l'importance de cette variable (*tableau 21*). Entre les lycéens qui sont soumis à un contrôle fort et ceux qui sont soumis à un contrôle faible, les pourcentages des auteurs d'actes de délinquance sont multipliés par deux (c'est le cas pour les dégradations simples et les vols simples) ou par trois (les dégradations graves et les bagarres), voire plus (les vols graves et les agressions graves).

Encadré 2 – L'indice du contrôle parental.

Pour construire un indice synthétique, quatre questions ont été utilisées. Chaque question mesure un faible contrôle des parents. Autrement dit, un jeune qui cumule un total de quatre items sur quatre est considéré comme soumis à un contrôle faible et, inversement, un jeune qui n'en cumule aucun est considéré comme soumis à un contrôle fort.

Les quatre questions sont les suivantes :

- ne pas dire à ses parents « où on va » quand on sors (parfois ou jamais) ;
- ne pas rentrer à l'heure fixée par ses parents (parfois et jamais) ;
- le nombre de fois où l'on rentre après minuit lors de sorties effectuées sans les parents ;
- le nombre de sorties en discothèques.

Un problème spécifique doit cependant être mentionné. Le contrôle parental n'existe pas comme une réalité homogène fixée une fois pour toute dans le temps, ayant de ce fait la même signification pour tous les jeunes. Les relations entre parents et enfants se présentent comme une structure dynamique, susceptible d'évoluer avec l'âge des enfants. Il est donc fort probable que, dans beaucoup de cas, le contrôle parental va diminuer avec l'âge : des sorties qui étaient interdites à 13 ans peuvent très bien être autorisées à partir d'un certain âge sans que cela traduise une disparition de tout contrôle. Les indicateurs statistiques doivent prendre en compte cette dimension dynamique du contrôle parental. C'est ce que nous avons essayé de faire pour les deux derniers indicateurs (le problème se pose moins pour les deux premiers). Sans entrer dans les détails, disons que, dans ces deux cas, nous avons sensiblement modifié la nature des indicateurs en tenant compte de cet effet d'âge. Par exemple, on a considéré que, pour un jeune de 13-14 ans, le fait de sortir en moyenne au moins une fois par mois après minuit était le signe d'un contrôle faible, tandis que pour un jeune de 18-19 ans, ce seuil s'élève à quatre sorties par mois ou plus.

Tableau 21. Taux d'auteurs (en %) selon le contrôle des parents.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Contrôle fort	24	3	27	1	11	2	(856)
Contrôle moyen	36	5	44	2	18	4	(620)
Contrôle faible	51	14	62	12	32	9	(664)
<i>V de Cramer</i>	0,24	0,18	0,30	0,22	0,22	0,14	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	

Plus intéressant encore : il apparaît que cet effet du contrôle parental n'est nullement annulé par l'origine sociale des jeunes (*tableau 22*). Il est même frappant de constater que, à peu de choses près, les mêmes tendances se

Constatons par ailleurs que l'influence du contrôle des parents se vérifie aussi en tenant compte du niveau scolaire des jeunes (*tableau 24*). Un bon élève soumis à un contrôle faible a plus de chance de se livrer à des actes de délinquance qu'un bon élève soumis à un contrôle élevé. Ce résultat peut paraître trivial mais il n'en a pas moins toute son importance : il souligne le fait que la réussite à l'école ne donne aucune garantie par rapport à la délinquance car tout dépend encore de l'attitude des parents. Un élève faible à l'école mais encadré par ses parents ne présente pas plus de chances de basculer dans la délinquance qu'un élève qui réussit sa scolarité et qui est, lui aussi, contrôlé par ses parents. Cela étant, on remarque que, pour les jeunes qui sont soumis à un faible contrôle parental, la probabilité de commettre un délit est sensiblement plus faible chez les bons élèves que chez les mauvais élèves. Autrement dit, l'échec scolaire se présente comme un facteur qui accroît les risques de la délinquance.

Tableau 24. Taux d'auteurs (en %) selon le niveau scolaire des élèves et le contrôle des parents.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Très bon élève – bon élève							
Contrôle fort	23	3	23	0	6	1	(266)
Contrôle moyen	31	4	38	1	11	2	(162)
Contrôle faible	40	9	51	5	23	7	(119)
<i>V de Cramer</i>	0,15	0,11	0,23	0,18	0,21	0,13	
<i>Seuil de signification</i>	0,002	0,045	0,000	0,000	0,000	0,008	
Moyen – mauvais – très mauvais							
Contrôle fort	24	3	29	1	13	3	(588)
Contrôle moyen	37	6	46	3	21	5	(458)
Contrôle faible	54	14	65	13	34	10	(541)
<i>V de Cramer</i>	0,26	0,19	0,31	0,23	0,21	0,13	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	

Mais l'effet du contrôle parental résiste-t-il à la situation matrimoniale des parents ? C'est là aussi que se trouve une autre surprise de cette enquête : incontestablement, le contrôle parental se présente comme une variable lourde, qui n'est que très marginalement affectée par la situation des parents, qu'il s'agisse de leur situation matrimoniale ou de leur situation professionnelle (*tableaux 25 et 26*).

Le fait que les parents soient séparés ou que leur insertion professionnelle soit plus faible n'a pratiquement aucune incidence sur le comportement des jeunes car tout dépend bel et bien du niveau de contrôle parental. Par contre, on constate que lorsque le contrôle est faible, la séparation des parents aggrave certains comportements délinquants. Quant à l'insertion professionnelle, la force du contrôle parental s'impose de façon particulièrement remarquable puisque, quel que soit le délit, le pourcentage d'auteurs est rigoureusement le même lorsque le contrôle est important. On constate cependant que, lorsque le contrôle est faible, le taux de délinquance de certains actes a tendance à augmenter si les parents sont moins insérés professionnellement.

Tableau 25. Taux d'auteurs (en %) selon la situation matrimoniale des parents et le contrôle des parents.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Les parents vivent ensemble							
Contrôle fort	22	3	27	1	10	2	(667)
Contrôle moyen	36	5	44	3	19	4	(486)
Contrôle faible	49	13	60	11	33	8	(468)
<i>V de Cramer</i>	0,24	0,17	0,28	0,21	0,24	0,12	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	
Les parents sont séparés*							
Contrôle fort	28	3	28	1	14	3	(188)
Contrôle moyen	35	6	44	1	16	3	(133)
Contrôle faible	55	16	68	14	31	13	(193)
<i>V de Cramer</i>	0,24	0,20	0,35	0,26	0,19	0,20	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	

* Ou l'un des deux est décédé.

Tableau 26. Taux d'auteurs (en %) selon l'insertion professionnelle des parents et le contrôle des parents.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Deux parents actifs à plein-temps							
Contrôle fort	22	2	29	1	12	2	(341)
Contrôle moyen	36	4	44	2	17	6	(261)
Contrôle faible	51	10	62	10	34	8	(247)
<i>V de Cramer</i>	0,25	0,16	0,28	0,20	0,23	0,11	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,004	
Un parent plein-temps, un mi-temps							
Contrôle fort	22	2	26	2	9	1	(182)
Contrôle moyen	36	6	39	2	20	3	(118)
Contrôle faible	48	10	63	13	29	5	(126)
<i>V de Cramer</i>	0,23	0,15	0,32	0,22	0,23	0,09	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,010	0,000	0,000	0,000	0,146	
Un plein-temps ou deux mi-temps							
Contrôle fort	27	5	25	1	11	2	(263)
Contrôle moyen	36	7	44	3	19	3	(188)
Contrôle faible	51	17	61	14	29	13	(219)
<i>V de Cramer</i>	0,21	0,19	0,31	0,25	0,20	0,21	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	
Aucun parent actif ou un mi-temps							
Contrôle fort	21	1	25	1	10	3	(68)
Contrôle moyen	34	6	53	2	21	4	(53)
Contrôle faible	60	19	65	12	40	7	(72)
<i>V de Cramer</i>	0,35	0,27	0,35	0,23	0,30	0,08	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,001	0,000	0,007	0,000	0,499	

Il est important de souligner que le contrôle parental est une variable qui fonctionne de manière indépendante de l'entente avec les parents (tableau 27). Les deux phénomènes sont clairement distincts : on peut s'entendre très bien

avec ses parents et commettre des délits dès lors que le contrôle est faible ; inversement, une mauvaise entente avec les parents n'est nullement synonyme d'une délinquance plus forte dès lors qu'existe un contrôle des parents.

Tableau 27. Taux d'auteurs (en %) selon l'entente avec les parents et le contrôle des parents.

	Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
	Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Bonne entente avec les parents (+ +)							
Contrôle fort	21	3	20	1	12	2	(416)
Contrôle moyen	31	4	42	1	18	4	(234)
Contrôle faible	45	11	53	11	34	7	(209)
<i>V de Cramer</i>	0,21	0,16	0,30	0,25	0,23	0,12	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,002	
Entente +							
Contrôle fort	27	3	34	1	12	2	(178)
Contrôle moyen	40	7	44	3	20	4	(134)
Contrôle faible	49	13	66	10	33	10	(143)
<i>V de Cramer</i>	0,19	0,16	0,27	0,19	0,22	0,16	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,003	0,000	0,000	0,000	0,003	
Entente -							
Contrôle fort	26	2	33	1	10	3	(175)
Contrôle moyen	35	5	42	3	16	6	(176)
Contrôle faible	27	14	65	11	29	8	(184)
<i>V de Cramer</i>	0,27	0,20	0,28	0,21	0,21	0,09	
<i>Seuil de signification</i>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,136	
Entente --							
Contrôle fort	29	4	43	4	9	2	(44)
Contrôle moyen	56	8	60	8	26	4	(50)
Contrôle faible	57	20	76	16	37	16	(79)
<i>V de Cramer</i>	0,24	0,21	0,28	0,17	0,25	0,23	
<i>Seuil de signification</i>	0,008	0,021	0,001	0,093	0,004	0,011	

Les effectifs de l'enquête s'avèrent suffisants pour examiner les effets croisés de trois séries de variables : l'origine sociale, l'état de l'environnement et le contrôle parental (tableau 28). Cette analyse confirme que le contrôle des parents est bel et bien une variable structurante : c'est effectivement elle qui fait varier le plus fortement les niveaux de délinquance, toute chose égale par ailleurs. L'environnement exerce certes un effet important mais cet effet se situe un cran en dessous du contrôle parental. On note en particulier qu'un environnement dégradé accroît significativement les chances d'avoir commis des délits lorsque le contrôle est faible. Bref, on peut dire que ce tableau a le mérite de pointer clairement la hiérarchie des variables explicatives : d'abord le contrôle parental, puis l'environnement. Quant à l'origine sociale, force est de constater qu'elle apparaît ici comme un facteur nettement plus faible face aux deux autres.

Tableau 28. Taux d'auteurs selon la PCS du parent de référence, l'environnement et le contrôle des parents.

			Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
			Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Cadres et intermédiaires	Environnement calme	Contrôle fort	18	3	30	1	7	1	(267)
		Contrôle moyen	32	3	42	0	17	1	(142)
		Contrôle faible	40	6	59	10	26	2	(124)
	<i>V de Cramer</i>		<i>0,20</i>	<i>0,08</i>	<i>0,24</i>	<i>0,24</i>	<i>0,21</i>	<i>0,08</i>	
	Environnement dégradé	Contrôle fort	28	1	26	1	9	2	(159)
		Contrôle moyen	37	3	47	3	20	5	(117)
		Contrôle faible	57	16	68	13	35	13	(129)
<i>V de Cramer</i>		<i>0,25</i>	<i>0,27</i>	<i>0,35</i>	<i>0,25</i>	<i>0,26</i>	<i>0,18</i>		
Employés et ouvriers	Environnement calme	Contrôle fort	22	2	25	2	11	2	(185)
		Contrôle moyen	31	4	33	2	11	2	(136)
		Contrôle faible	40	7	54	5	31	9	(152)
	<i>V de Cramer</i>		<i>0,16</i>	<i>0,09</i>	<i>0,26</i>	<i>0,08</i>	<i>0,25</i>	<i>0,15</i>	
	Environnement dégradé	Contrôle fort	31	5	30	2	19	3	(145)
		Contrôle moyen	43	10	52	6	23	8	(162)
		Contrôle faible	65	24	69	22	37	13	(182)
<i>V de Cramer</i>		<i>0,28</i>	<i>0,23</i>	<i>0,32</i>	<i>0,29</i>	<i>0,18</i>	<i>0,13</i>		

Tableau 29. Taux d'auteurs selon l'environnement, le niveau scolaire et le contrôle des parents.

			Dégradations		Vols		Agressions		Effectifs
			Simple	Graves	Simple	Graves	Bagarres	Graves	
Environnement calme	Très bon – bon élève	Contrôle fort	19	3	25	0	4	0	(154)
		Contrôle moyen	30	3	35	0	11	1	(92)
		Contrôle faible	30	8	40	4	21	2	(47)
	<i>V de Cramer</i>		<i>0,24</i>	<i>0,15</i>	<i>0,36</i>	<i>0,22</i>	<i>0,23</i>	<i>0,22</i>	
	Moyen – mauvais	Contrôle fort	20	2	27	1	12	2	(341)
		Contrôle moyen	31	3	40	1	15	2	(213)
		Contrôle faible	42	6	59	7	28	6	(258)
<i>V de Cramer</i>		<i>0,23</i>	<i>0,19</i>	<i>0,27</i>	<i>0,25</i>	<i>0,23</i>	<i>0,12</i>		
Environnement difficile	Très bon – bon élève	Contrôle fort	28	5	22	0	10	3	(104)
		Contrôle moyen	33	6	45	2	6	5	(64)
		Contrôle faible	45	10	59	6	25	10	(71)
	<i>V de Cramer</i>		<i>0,13</i>	<i>0,06</i>	<i>0,14</i>	<i>0,16</i>	<i>0,22</i>	<i>0,04</i>	
	Moyen – mauvais	Contrôle fort	30	3	32	2	15	3	(226)
		Contrôle moyen	42	8	51	5	27	7	(233)
		Contrôle faible	65	22	71	20	40	13	(276)
<i>V de Cramer</i>		<i>0,25</i>	<i>0,20</i>	<i>0,33</i>	<i>0,23</i>	<i>0,21</i>	<i>0,16</i>		

En guise de confirmation, on peut encore effectuer une opération du même ordre à partir de trois autres variables : l'environnement, le niveau scolaire et le contrôle des parents (tableau 29). Cette analyse permet de souligner, une fois de plus, le rôle clef du contrôle parental. Avec une nuance toutefois : contrairement au tableau précédent, il existe un cas où le contrôle parental peut être faible sans que les conséquences soient très importantes, c'est lorsque les jeunes réussissent à l'école dans un environnement calme (ce qui n'était pas le cas

précédemment avec les jeunes d'origine aisé et résidant dans un environnement calme). Ce résultat invite à penser que la réussite scolaire est un moyen bien plus efficace pour prévenir la délinquance qu'une origine sociale élevée.

Cela dit, on constate que même dans les conditions les plus difficiles qui soient, à savoir dans un environnement dégradé et avec une mauvaise situation scolaire, le contrôle parental limite considérablement la délinquance, même si les niveaux de délinquance sont alors plus importants que ceux que l'on rencontre dans des situations plus faciles (avec un environnement calme et une réussite scolaire). A l'inverse, un faible contrôle des parents dans des conditions difficiles conduit certes à accroître plus ou moins fortement les niveaux de délinquance, mais sans que cela remette en cause l'importance cruciale du contrôle parental.

Conclusion

Cette enquête montre tout d'abord que si l'origine sociale des jeunes reste globalement très secondaire, des facteurs comme le type de scolarisation ou la nature de l'environnement s'avèrent très importants. Les inégalités de réussite à l'école génèrent des frustrations qui constituent un terreau favorable à la délinquance, et contre lesquelles il est par définition difficile de lutter. Quant à l'environnement, il s'impose ici comme un puissant facteur de la délinquance.

Du côté des parents proprement dits, une distinction doit être faite entre les facteurs qui relèvent des relations familiales et ceux qui relèvent de la composition sociologique de la famille. Dans ce dernier cas, qui concerne notamment la situation matrimoniale et la taille de la fratrie, le rôle de la famille apparaît négligeable. Pour le reste, l'enquête a permis de montrer qu'une variable s'impose avec une force considérable : le contrôle parental. Rien ne dit cependant que cette dimension d'ordre relationnel relève de la seule volonté des parents : on peut notamment penser que certains parents manifestent effectivement le désir de contrôler les activités de leurs enfants mais sans pouvoir y parvenir de façon efficace.

Quitte à forcer le trait, on peut dire qu'il existe deux grands modèles explicatifs. Le premier met l'accent sur le rôle « indirect » des parents. La délinquance est ici analysée comme la résultante d'un ensemble de déterminants de nature sociale (l'environnement, le cadre de vie, le niveau de revenus, etc.), qui sont eux-mêmes grandement liés à la situation sociale des parents (leur statut socioprofessionnel ou leur niveau d'études). Le second modèle insiste au contraire sur le rôle « direct » des parents ; on considère alors que la délinquance trouve sa source essentiellement dans les pratiques éducatives des parents, notamment dans le degré de contrôle qu'ils exercent (ou n'exercent pas) sur leurs enfants. À la lumière des résultats de cette enquête, il se confirme que ces deux modèles sont à la fois nécessaires et insuffisants. Visiblement, la délinquance n'est ni le simple produit des inégalités sociales ni l'aboutissement mécanique d'une forme de structuration familiale. Par contre, il est clair que vouloir expliquer la délinquance sans tenir compte simultanément de ces deux dimensions est pour le moins illusoire.

Chapitre 9

Les opinions sur les institutions

L'image globale des institutions dans la population enquêtée est assez favorable. La police ou la gendarmerie obtiennent près de 67 % d'opinions plutôt ou très bonnes. On ne retrouve donc pas la prime généralement accordée par la population adulte à la gendarmerie. L'image de la justice est un peu moins bonne, avec 59 % d'opinions plutôt ou très bonnes, reflétant en cela l'opinion de la population générale.

Tableau n°1 As-tu une très bonne, plutôt bonne, plutôt mauvaise ou très mauvaise image ...

	Effectif répondant	Répartition des élèves en %			
		Très bonne	Plutôt bonne	Plutôt mauvaise	Très mauvaise
...de la police (D6a)	2 228	7.9	62.7	21.4	8.1
...de la justice (D6b)	2 167	6.8	56.4	29.4	7.4
...de la gendarmerie (D6c)	2 183	9.3	62.3	20.7	7.7

Nous avons voulu détailler un peu plus cette opinion générale en proposant des items positifs et négatifs à propos des policiers et gendarmes. Les deux forces sont rassemblées dans la formulation. Ceci a été réalisé pour une question d'économie de temps, et également car, sur la base des entretiens préalables, il nous avait semblé que les jeunes ne les différenciaient pas, ce qui est confirmé par l'égalité de leur score. Nous avons choisi une formulation qui insiste sur le jugement de proximité (en ce qui concerne ton quartier, ton village), ainsi que le jugement personnel (pour toi personnellement).

Tableau n°2 Voici des phrases qu'on entend parfois sur les policiers ou les gendarmes. En ce qui concerne ton quartier, de ta ville ou de ton village, toi personnellement, es-tu tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec chacune de ces phrases ?

	Effectif répondant	Répartition des élèves en %			
		Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
...Les policiers, les gendarmes respectent les jeunes (D7a)	2 229	9.6	45.0	31.6	13.7
...les policiers, les gendarmes sont racistes (D7b)	2 078	5.4	28.5	39.0	27.1
...Les policiers, les gendarmes protègent les jeunes (D7c)	2 173	10.8	50.1	26.2	13.0
...Les policiers, les gendarmes sont violents avec les jeunes (D7d)	2 113	8.6	26.1	37.4	27.9

Le tableau 2 montre que les opinions positives dominent chez les 13-19 ans. Ainsi 55% disent que les policiers, les gendarmes respectent les jeunes, et 58% qu'ils protègent les jeunes (tout à fait ou plutôt). Il est cependant à noter que les opinions tout à fait favorables aux policiers et gendarmes sont très minoritaires (10 %).

Les questions négatives sur la violence des policiers et des gendarmes, sur le racisme, ne recueillent qu'une minorité de réponses : entre 30 et 32 % le déclarent. Ceci constitue quand même une forte minorité. Mais, à l'instar des questions positives, il faut noter que les réponses sévères « tout à fait d'accord » ne concernent que 4 à 7 % des jeunes.

Image des institutions selon le sexe, l'âge, les origines sociales et spatiales des élèves

D'une manière générale, les filles ont une opinion un peu meilleure de la police (+ 7 points), de la justice (+6 points) et de la gendarmerie (+ 6 points). Il y a plusieurs éléments d'explication à cela, et l'un d'entre eux est qu'elles sont moins impliquées dans la délinquance de rue.

Tableau n°3 % d'élèves ayant une bonne image (très bonne et plutôt bonne) selon le sexe, l'âge, la profession et le type d'habitat des parents

		...de la police			...de la justice			...de la gendarmerie		
		Effectif répondant	%	<i>V(S)</i>	Effectif répondant	%	<i>V(S)</i>	Effectif répondant	%	<i>V(S)</i>
SEXE	Garçons	1 129	66.7	<i>0.09</i>	1 092	59.9	<i>0.07</i>	1 103	68.3	<i>0.07</i>
	Filles	1 097	74.5	<i>(0.000)</i>	1 073	66.5	<i>(0.001)</i>	1 078	74.9	<i>(0.001)</i>
AGE	13 ans	267	83.5	<i>0.15</i> <i>(0.000)</i>	253	74.3	<i>0.15</i> <i>(0.000)</i>	265	84.2	<i>0.14</i> <i>(0.000)</i>
	14 ans	367	76.3		355	72.4		353	75.1	
	15 ans	334	71.6		319	63.0		327	70.9	
	16 ans	346	72.3		336	64.3		340	74.1	
	17 ans	402	63.9		397	58.9		393	66.9	
	18 ans	349	62.5		347	55.3		347	63.4	
	19 ans	162	64.8		159	50.9		157	68.2	
PCS	Artisans, commerçants	173	71.1	<i>0.10</i> <i>(0.000)</i>	167	57.5	<i>0.05</i> <i>(0.207)</i>	171	72.5	<i>0.06</i> <i>(0.066)</i>
	Cadres, chefs d'entreprise	572	72.0		561	64.9		570	72.3	
	Professions intermédiaires	426	76.5		420	66.7		418	76.3	
	Employés	737	70.1		711	61.9		722	70.2	
	Ouvriers	282	61.0		271	62.0		266	66.5	
TYPE HABITAT	Prop. Maison en ou hors CV	844	74.4	<i>0.13</i> <i>(0.000)</i>	820	64.5	<i>0.06</i> <i>(0.092)</i>	833	73.1	<i>0.10</i> <i>(0.000)</i>
	Prop. appartement / locataire non HLM en CV	365	74.5		356	63.2		357	74.2	
	Prop. appartement / locataire non HLM hors CV	510	70.6		497	66.0		503	74.6	
	Locataire HLM en CV	149	68.5		147	59.9		144	69.4	
	Locataire HLM hors CV	358	58.4		345	57.4		344	61.6	
ZONE	Police Nationale	1 484	69.4	<i>0.03</i>	1 442	64.0	<i>0.02</i>	1 441	71.8	<i>0.01</i>
	Gendarmerie Nationale	686	72.7	<i>(0.114)</i>	670	61.6	<i>(0.294)</i>	684	71.2	<i>(0.790)</i>
TAILLE COMMUNE	Moins de 6 000 habitants	445	74.4	<i>0.06</i> <i>(0.048)</i>	432	64.6	<i>0.05</i> <i>(0.218)</i>	442	72.4	<i>0.03</i> <i>(0.528)</i>
	6 000 à 11 999 habitants	389	73.3		378	67.2		380	74.2	
	12 000 à 39 000 habitants	454	67.4		444	60.8		450	70.0	
	150 000 habitants et plus	883	68.9		859	62.2		854	70.8	

L'évolution des images suivant l'âge est assez intéressante. On découvre qu'elle ne cesse de se dégrader de 13 à 18 ans (une petite augmentation se produit à 19 ans pour la justice et la gendarmerie). On n'arrive pas dans l'adolescence

avec une image négative, mais on se construit progressivement une image négative, sans doute en partie du fait de l'expérience des contacts avec ces institutions, soit en tant qu'auteur de désordres ou délits, soit en tant que victime, soit en tant que témoin du comportement des agents. La transformation est radicale, puisque pour la police on passe de 83,5% d'opinions positives à 13 ans à 64,8 à 19 ans (-19 %), pour la justice de 74,3 à 50,9% (-23 %), pour la gendarmerie de 84 à 68% (-16%).

Tableau n°4 Les jugements sur la police selon le sexe, l'âge, la profession et le type d'habitat des parents

		... les policiers, les gendarmes respectent les jeunes					... les policiers, les gendarmes sont racistes				
		Effectif répondant	Répartition en %			V (S)	Effectif répondant	Répartition en %			V (S)
			D'accord	Plutôt pas	Pas du tout			D'accord	Plutôt pas	Pas du tout	
SEXE	Garçons	1 120	53.3	30.6	16.1	0,07	1 036	33.9	38.9	27.2	0,00
	Filles	1 107	55.9	32.7	11.4	(0,006)	1 040	33.8	39.2	26.9	(0,984)
AGE	13 ans	271	67.5	26.2	6.3	0,10 (0,000)	248	23.0	34.3	42.7	0,11 (0,000)
	14 ans	364	59.6	28.8	11.5		341	29.6	38.4	32.0	
	15 ans	335	56.1	29.6	14.3		310	36.1	38.7	25.2	
	16 ans	346	50.0	36.4	13.6		325	36.6	41.2	22.2	
	17 ans	406	47.3	35.5	17.2		381	36.0	40.9	23.1	
	18 ans	346	50.9	33.8	15.3		333	36.9	39.6	23.4	
	19 ans	160	55.0	26.9	18.1		139	38.8	38.1	23.0	
PCS	Artisans, commerçants	171	53.2	35.1	11.7	0,13 (0,000)	165	38.2	35.8	26.1	0,06 (0,051)
	Cadres, chefs d'entreprise	574	55.1	36.1	8.9		539	32.1	44.2	23.7	
	Professions intermédiaires	430	62.6	28.1	9.3		409	30.3	41.6	28.1	
	Employés	734	55.0	30.1	14.9		685	35.3	35.9	28.8	
	Ouvriers	282	42.6	30.9	26.6		251	35.9	34.3	29.9	
TYPE HABITAT	Prop. maison en ou hors CV	836	59.0	31.1	9.9	0,11 (0,000)	798	30.2	42.7	27.1	0,07 (0,012)
	Prop. appartement / locataire non HLM en CV	371	57.4	30.2	12.4		343	32.9	40.8	26.2	
	Prop. appartement / locataire non HLM hors CV	512	55.3	32.2	12.5		473	34.0	37.6	28.3	
	Locataire HLM en CV	148	45.9	33.1	20.9		132	40.9	29.5	29.5	
	Locataire HLM hors CV	359	44.3	32.9	22.8		330	40.9	33.9	25.2	
ZONE	Police Nationale	1 484	51.8	32.1	16.0	0,10 (0,000)	1 375	35.2	39.1	25.7	0,05 (0,079)
	Gendarmerie Nationale	686	60.5	30.0	9.5		648	31.2	38.9	29.9	
TAILLE COMMUNE	Moins de 6 000 habitants	444	58.3	32.7	9.0	V=0,07 Tb=0,08 (0,000)	422	31.3	39.1	29.6	V=0,04 Tb=0,05 (0,020)
	6 000 à 11 999 habitants	386	60.6	26.7	12.7		351	33.0	37.3	29.6	
	12 000 à 39 000 habitants	454	53.7	31.5	14.8		436	33.7	38.3	28.0	
	150 000 habitants et plus	887	50.5	32.9	16.6		815	35.7	40.1	24.2	

La confiance varie également suivant le milieu socioprofessionnel, mais ces variations ne sont pas importantes. Elles sont néanmoins significatives pour la police : on voit que les fils et filles d'ouvriers ont une opinion au moins inférieure de 10 points à celle des autres catégories et même 16 points en dessous des professions intermédiaires. Le même effet, atténué, existe pour la gendarmerie. Pour la justice, ce sont les enfants d'artisans et commerçants qui ont l'opinion la plus négative.

Les corrélations sont un peu meilleures en prenant en considération le type d'habitat que la PCS. Les locataires de logements HLM hors du centre ville ont l'opinion la moins bonne de la police, de la gendarmerie et de la justice. La dimension spatiale rajoute donc quelque chose à la prise en compte du milieu socioprofessionnel des parents. Le taux d'auteurs de délit dans ces espaces, mais également le comportement des agents de l'État n'y est pas étranger.

Revenons sur les questions positives et négatives sur la police. Il n'y a guère de différence suivant le sexe, sauf en ce qui concerne le respect des policiers pour

les jeunes : les garçons sont plus nombreux à se dire « pas du tout d'accord ». L'évolution suivant l'âge montre un déclin des opinions positives (respecter les jeunes, protéger les jeunes), mais le minimum se situe à 17 ans avant une remontée importante (respectivement + 7 points, + 4 points). En ce qui concerne les opinions négatives (racisme, violence), on constate une transformation des opinions entre 13 et 15 ans (le pourcentage de jeunes qui ne sont pas du tout d'accord avec l'item raciste chute de 42,7 à 25,2 % ; et avec l'item violence de 41 à 28,7 %). La dégradation des jugements se poursuit ensuite, mais peu en ce qui concerne le racisme, un peu plus en ce qui concerne la violence. L'évolution des jugements sur la violence suggère qu'il y a utilité d'une confrontation avec la réalité des expériences. Sinon, comment comprendre que les opinions sur le racisme cessent de progresser ?

Tableau n°5 Perception des institutions selon le sexe, l'âge, la profession et le type d'habitat des parents

		...les policiers, les gendarmes protègent les jeunes					...les policiers, les gendarmes sont violents avec les jeunes				
		Effectif répondant	Répartition en %			V(S)	Effectif répondant	Répartition en %			V(S)
			D'accord	Plutôt pas	Pas du tout			D'accord	Plutôt pas	Pas du tout	
SEXE	Garçons	1 096	61.3	24.5	14.2	0.05	1 063	34.8	37.9	27.3	0.01
	Filles	1 075	60.5	27.8	11.7	(0.080)	1 048	34.4	37.0	28.5	(0.808)
AGE	13 ans	260	73.5	19.2	7.3	0.09 (0.001)	256	25.8	33.2	41.0	0.10 (0.000)
	14 ans	352	62.2	25.9	11.9		352	32.1	36.4	31.5	
	15 ans	322	63.0	25.2	11.8		310	36.5	34.8	28.7	
	16 ans	330	59.7	28.5	11.8		322	31.1	40.7	28.3	
	17 ans	405	53.6	30.4	16.0		389	39.6	38.6	21.9	
	18 ans	343	59.2	24.5	16.3		328	37.2	40.2	22.6	
	19 ans	160	57.5	28.1	14.4		155	40.6	36.8	22.6	
PCS	Artisans, commerçants	170	62.9	25.3	11.8	0.10 (0.000)	163	34.4	35.0	30.7	0.13 (0.000)
	Cadres, chefs d'entreprise	561	62.4	28.5	9.1		538	26.8	43.9	29.4	
	Professions intermédiaires	419	64.2	26.5	9.3		407	25.6	44.2	30.2	
	Employés	710	60.6	25.8	13.7		706	38.7	34.4	26.9	
	Ouvriers	276	53.6	22.5	23.9		268	51.1	24.6	24.3	
TYPE HABITAT	Prop. maison en ou hors CV	813	63.5	26.2	10.3	0.07 (0.008)	795	26.4	41.5	32.1	0.14 (0.000)
	Prop. appartement / locataire non HLM en CV	366	62.0	26.0	12.0		349	35.0	41.8	23.2	
	Prop. appartement / locataire non HLM en CV	495	60.8	25.5	13.7		484	34.1	36.6	29.3	
	Locataire HLM en CV	144	62.5	20.8	16.7		140	40.0	28.6	31.4	
	Locataire HLM hors CV	352	52.6	29.8	17.6		343	51.9	28.6	19.5	
ZONE	Police Nationale	1 436	59.1	26.5	14.4	0.06 (0.024)	1 396	39.2	36.0	24.9	0.13 (0.000)
	Gendarmerie Nationale	677	63.7	26.0	10.3	661	26.6	39.2	34.2		
TAILLE COMMUNE	Moins de 6 000 habitants	433	62.4	27.3	10.4	V=0.04 Tb=0.04 (0.038)	425	27.3	38.1	34.6	V=0.09 Tb=0.11 (0.000)
	6 000 à 11 999 habitants	374	64.7	23.8	11.5		363	30.9	38.0	31.1	
	12 000 à 39 000 habitants	447	59.1	26.4	14.5		439	35.1	35.8	29.2	
	150 000 habitants et plus	860	58.7	26.9	14.4		831	41.0	36.6	22.4	

Le type d'habitat et la PCS présentent des corrélations de même valeur. Ce sont les enfants des locataires HLM hors centre ville qui sont le moins souvent d'accord pour dire que les policiers ou gendarmes respectent les jeunes (pas du tout 22,8 %) par opposition aux enfants vivant en appartement au centre ville (12,4 %), ils en va de même pour l'idée d'une protection des jeunes. Sur les questions négatives, on retrouve la même dispersion des opinions : la majorité des enfants logés en HLM hors du centre ville dénoncent la violence (51,9 %) ou le racisme (40,9 %) contre respectivement 32,9 et 35,9 chez ceux qui sont en appartement au centre ville.

Tableau n°6 Perception des institutions selon le sexe, l'âge, la profession et le type d'habitat des parents (suite)

		...les policiers, les gendarmes protègent les jeunes					...les policiers, les gendarmes sont violents avec les jeunes				
		Effectif répondant	Répartition en %			V (S)	Effectif répondant	Répartition en %			V (S)
			D'accord	Plutôt pas	Pas du tout			D'accord	Plutôt pas	Pas du tout	
SEXE	Garçons	1096	61.3	24.5	14.2	0.05 (0.080)	1063	34.8	37.9	27.3	0.01 (0.808)
	Filles	1075	60.5	27.8	11.7		1048	34.4	37.0	28.5	
AGE	13 ans	260	73.5	19.2	7.3	0.09 (0.001)	256	25.8	33.2	41.0	0.10 (0.000)
	14 ans	352	62.2	25.9	11.9		352	32.1	36.4	31.5	
	15 ans	322	63.0	25.2	11.8		310	36.5	34.8	28.7	
	16 ans	330	59.7	28.5	11.8		322	31.1	40.7	28.3	
	17 ans	405	53.6	30.4	16.0		389	39.6	38.6	21.9	
	18 ans	343	59.2	24.5	16.3		328	37.2	40.2	22.6	
	19 ans	160	57.5	28.1	14.4		155	40.6	36.8	22.6	
	PCS	Artisan, commerçant	170	62.9	25.3		11.8	0.10 (0.000)	163	34.4	
Cadre, chef d'entreprise		561	62.4	28.5	9.1	538	26.8		43.9	29.4	
Profession intermédiaire		419	64.2	26.5	9.3	407	25.6		44.2	30.2	
Employé		710	60.6	25.8	13.7	706	38.7		34.4	26.9	
Ouvrier		276	53.6	22.5	23.9	268	51.1		24.6	24.3	
TYPE HABITAT	Prop. maison en ou hors CV	813	63.5	26.2	10.3	0.07 (0.008)	795	26.4	41.5	32.1	0.14 (0.000)
	Prop. appartement / locataire non HLM en CV	366	62.0	26.0	12.0		349	35.0	41.8	23.2	
	Prop. appartement / locataire non HLM en CV	495	60.8	25.5	13.7		484	34.1	36.6	29.3	
	Locataire HLM en CV	144	62.5	20.8	16.7		140	40.0	28.6	31.4	
	Locataire HLM hors CV	352	52.6	29.8	17.6		343	51.9	28.6	19.5	

Image des institutions et délits

Un des facteurs important de la perception des institutions répressives tient à l'intensité de l'implication dans l'activité délinquante. Par l'intensité des corrélations, ce facteur est plus fort que le type d'habitat ou la CSP des parents, ou encore le sexe du répondant. Un autre facteur tient au fait d'avoir été victime.

Systématiquement, l'image de la police est d'autant plus mauvaise que le jeune a déclaré des actes. Pour les dégradations simples, le fait est net, et il s'accroît encore avec les dégradations graves : l'image positive (bonne et plutôt bonne) varie de 73,8 % chez ceux qui n'en déclarent pas à 26,8 % chez ceux qui en déclarent. On retrouve cela à propos des vols simples et graves, ou le commerce de drogue.

Tableau n°7 L'image des institutions suivant l'activité délinquante

		...de la police			...de la justice			...de la gendarmerie		
		Effectif répondant	%	V(S)	Effectif répondant	%	V(S)	Effectif répondant	%	V(S)
ENSEMBLE DES ACTES	Nombre de types d'actes commis									
	0 type	778	86.6		753	78.5		762	87.8	
	1 type	463	77.5		450	68.7		446	79.6	
	2 types	286	71.7	<i>V=0.40 (0.000)</i>	279	63.8	<i>0.33 (0.000)</i>	288	71.2	<i>0.41 (0.000)</i>
	3 à 4 types	337	63.5		331	51.7		332	63.0	
	5 à 21 types	364	33.0		354	33.9		355	34.9	
DEGRADATIONS	Auteur de dégradations simples									
	Oui	794	55.0	<i>0.25 (0.000)</i>	772	49.0	<i>0.22 (0.000)</i>	779	56.1	<i>0.26 (0.000)</i>
	Non	1 434	79.1		1 395	71.0		1 404	80.1	
	Auteur de dégradations graves									
Oui	154	27.9	<i>0.26 (0.000)</i>	150	31.3	<i>0.18 (0.000)</i>	150	31.3	<i>0.24 (0.000)</i>	
Non	2 074	73.7		2 017	65.5		2 033	74.5		
VOLS	Auteur de vols simples									
	Oui	966	55.0	<i>0.30 (0.000)</i>	942	49.0	<i>0.26 (0.000)</i>	943	56.2	<i>0.30 (0.000)</i>
	Non	1 262	82.5		1 225	74.0		1 240	83.2	
	Auteur de vols graves									
Oui	112	20.5	<i>0.25 (0.000)</i>	108	27.8	<i>0.17 (0.000)</i>	109	28.4	<i>0.22 (0.000)</i>	
Non	2 116	73.2		2 059	65.0		2 074	73.8		
AGRESSIONS	Auteur d'agressions hors famille									
	Oui	481	54.1	<i>0.19 (0.000)</i>	474	50.0	<i>0.15 (0.000)</i>	475	52.8	<i>0.22 (0.000)</i>
	Non	1 747	75.1		1 693	66.9		1 708	76.8	
	Port d'arme									
Oui	251	45.0	<i>0.20 (0.000)</i>	247	39.3	<i>0.18 (0.000)</i>	249	49.8	<i>0.17 (0.000)</i>	
Non	1 977	73.8		1 920	66.3		1 934	74.4		
PSYCHOTROPES	Consommateur de cannabis									
	Oui	650	54.9	<i>0.22 (0.000)</i>	638	48.9	<i>0.19 (0.000)</i>	646	54.5	<i>0.25 (0.000)</i>
	Non	1 578	77.0		1 529	69.1		1 537	78.7	
	Consommateur d'alcool									
	Oui	982	66.5	<i>0.08 (0.000)</i>	969	55.5	<i>0.14 (0.000)</i>	974	65.0	<i>0.13 (0.000)</i>
	Non	1 236	73.8		1 190	69.5		1 199	77.0	
Consommateur de psychotropes										
Oui	1 070	64.2	<i>0.14 (0.000)</i>	1 056	54.9	<i>0.18 (0.000)</i>	1 061	62.9	<i>0.20 (0.000)</i>	
Non	1 107	77.3		1 063	72.2		1 071	80.8		
VENTE	Vente illégale									
	Oui	316	37.3	<i>0.30 (0.000)</i>	310	35.2	<i>0.24 (0.000)</i>	306	39.2	<i>0.29 (0.000)</i>
	Non	1 912	76.0		1 857	67.9		1 877	76.8	

Pour la gendarmerie ou la justice, les phénomènes sont comparables. Les coefficients sont de même hauteur pour la gendarmerie et la police, ils sont un peu plus faibles pour la justice (quoique significatifs).

Il est à noter que le fait de consommer du haschich a un effet associé aux perceptions des institutions tandis que le fait de consommer de l'alcool n'en a guère. Ce n'est pas l'effet des substances qui explique les perceptions différentes, mais sans doute simplement le rapport à la légalité des produits, et le lien entre consommation de haschich et commerce illégal pour une partie des usagers.

Tableau n°8 Perception des institutions par les élèves selon qu'ils ont commis ou non des actes de délinquance

		...les policiers, les gendarmes respectent les jeunes					...les policiers, les gendarmes sont racistes				
		Effectif	Répartition en %			V (S)	Effectif	Répartition en %			V (S)
			D'accord	Plutôt pas	Pas du tout			D'accord	Plutôt pas	Pas du tout	
ENSEMBLE DES ACTES	Nombre de types d'actes commis										
	0 type	772	71.0	23.2	5.8		714	22.5	41.0	36.4	
	1 type	458	58.7	31.7	9.6	<i>V=0.27</i> <i>Tb=0.30</i> <i>(0.000)</i>	431	32.0	39.4	28.5	<i>V=0.18</i> <i>Tb=-0.21</i> <i>(0.000)</i>
	2 types	285	55.1	33.3	11.6		273	32.2	43.2	24.5	
	3 à 4 types	343	47.2	38.2	14.6		320	43.1	35.9	20.9	
	5 à 21 types	371	22.1	41.8	36.1		340	52.6	33.8	13.5	
DEGRADATIONS	Auteur de dégradations simples										
	Oui	805	39.9	37.3	22.9	<i>0.25</i>	749	44.2	36.4	19.4	<i>0.18</i>
	Non	1 424	63.0	28.4	8.6	<i>(0.000)</i>	1 329	28.1	40.5	31.5	<i>(0.000)</i>
	Auteur de dégradations graves										
Oui	154	23.4	31.2	45.5	<i>0.26</i>	146	54.8	32.2	13.0	<i>0.13</i>	
Non	2 075	57.0	31.7	11.4	<i>(0.000)</i>	1 932	32.3	39.5	28.2	<i>(0.000)</i>	
VOLS	Auteur de vols simples										
	Oui	974	40.1	38.5	21.4	<i>0.27</i>	912	42.5	38.6	18.9	<i>0.19</i>
	Non	1 255	65.9	26.3	7.8	<i>(0.000)</i>	1 166	27.1	39.4	33.5	<i>(0.000)</i>
	Auteur de vols graves										
Oui	114	23.7	29.8	46.5	<i>0.23</i>	106	58.5	26.4	15.1	<i>0.12</i>	
Non	2 115	56.3	31.7	12.0	<i>(0.000)</i>	1 972	32.6	39.7	27.7	<i>(0.000)</i>	
AGRESSIONS	Auteur d'agressions hors famille										
	Oui	490	39.4	34.3	26.3	<i>0.21</i>	460	45.2	34.8	20.0	<i>0.13</i>
	Non	1 739	58.9	30.9	10.2	<i>(0.000)</i>	1 618	30.7	40.2	29.1	<i>(0.000)</i>
	Port d'arme										
Oui	257	30.7	38.5	30.7	<i>0.21</i>	240	48.3	31.3	20.4	<i>0.11</i>	
Non	1 972	57.8	30.7	11.5	<i>(0.000)</i>	1 838	32.0	40.0	28.0	<i>(0.000)</i>	
PSYCHOTROPES	Consommateur de cannabis										
	Oui	653	39.8	41.3	18.8	<i>0.19</i>	611	44.8	36.7	18.5	<i>0.16</i>
	Non	1 576	60.8	27.6	11.6	<i>(0.000)</i>	1 467	29.3	40.0	30.7	<i>(0.000)</i>
	Consommateur d'alcool										
	Oui	988	51.8	33.9	14.3	<i>0.05</i>	929	36.7	40.5	22.8	<i>0.09</i>
	Non	1 232	56.7	30.0	13.3	<i>(0.064)</i>	1 142	31.7	37.8	30.5	<i>(0.000)</i>
Consommateur de psychotropes											
Oui	1 075	49.9	34.9	15.3	<i>0.10</i>	1 013	38.2	39.1	22.7	<i>0.12</i>	
Non	1 103	59.6	28.4	12.1	<i>(0.000)</i>	1 019	29.1	39.1	31.8	<i>(0.000)</i>	
VENTE	Vente illégale										
	Oui	319	26.6	36.1	37.3	<i>0.30</i>	296	51.7	34.1	14.2	<i>0.16</i>
	Non	1 910	59.3	30.9	9.8	<i>(0.000)</i>	1 782	30.9	39.8	29.2	<i>(0.000)</i>

Les opinions détaillées sur les policiers et gendarmes confortent ce constat d'une liaison entre activité délinquante et jugement négatif des forces de l'ordre. Cependant, on remarque que les coefficients sont plus élevés pour les questions sur le respect des jeunes, ou encore le fait de les protéger que pour la question sur la violence ou le racisme. Cela signifie que racisme et violence estimés des policiers et gendarme sont en lien avec le fait de commettre des délits, mais que ces qualificatifs sont moins clivés autour de l'activité délinquante, et donc qu'il y a là quelque chose d'autre qui vient jouer sur le jugement, et notamment le comportement des agents des forces de l'ordre.

Tableau n°9 Perception des institutions par les élèves selon qu'ils ont commis ou non des actes de délinquance (suite)

		...les policiers, les gendarmes protègent les jeunes				...les policiers, les gendarmes sont violents avec les jeunes					
		Effectif	Répartition en %			V (S)	Effectif	Répartition en %			V (S)
			D'accord	Plutôt pas	Pas du tout			D'accord	Plutôt pas	Pas du tout	
ENSEMBLE DES ACTES	Nombre de types d'actes commis										
	0 type	742	74.1	18.6	7.3		714	25.4	38.8	35.9	
	1 type	453	61.4	29.6	9.1	<i>V=0.21</i> <i>Tb=0.23</i> <i>(0.000)</i>	444	32.4	39.6	27.9	<i>V=0.16</i> <i>Tb=-0.17</i> <i>(0.000)</i>
	2 types	282	61.3	28.4	10.3		276	33.0	36.6	30.4	
	3 à 4 types	337	55.2	29.4	15.4		324	38.3	41.7	20.1	
	5 à 21 types	359	37.6	32.9	29.5		355	54.1	28.7	17.2	
DEGRADATIONS	Auteur de dégradations simples										
	Oui	782	49.5	30.1	20.5	<i>0.20</i> <i>(0.000)</i>	772	43.9	33.9	22.2	<i>0.15</i> <i>(0.000)</i>
	Non	1 391	67.2	24.0	8.8		1 341	29.3	39.4	31.2	
	Auteur de dégradations graves										
Oui	153	32.7	28.1	39.2	<i>0.22</i> <i>(0.000)</i>	152	63.8	25.0	11.2	<i>0.17</i> <i>(0.000)</i>	
Non	2 020	63.0	26.0	11.0		1 961	32.4	38.4	29.2		
VOLS	Auteur de vols simples										
	Oui	950	49.7	31.5	18.8	<i>0.21</i> <i>(0.000)</i>	935	43.0	34.3	22.7	<i>0.16</i> <i>(0.000)</i>
	Non	1 223	69.5	22.1	8.4		1 178	28.0	39.9	32.1	
	Auteur de vols graves										
Oui	113	33.6	23.0	43.4	<i>0.21</i> <i>(0.000)</i>	111	66.7	20.7	12.6	<i>0.16</i> <i>(0.000)</i>	
Non	2 060	62.3	26.4	11.3		2 002	32.9	38.4	28.8		
AGRESSIONS	Auteur d'agressions hors famille										
	Oui	478	49.8	29.5	20.7	<i>0.14</i> <i>(0.000)</i>	470	44.9	34.3	20.9	<i>0.12</i> <i>(0.000)</i>
	Non	1 695	64.0	25.3	10.8		1 643	31.7	38.3	29.9	
	Port d'arme										
Oui	249	45.4	25.3	29.3	<i>0.18</i> <i>(0.000)</i>	247	48.2	30.8	21.1	<i>0.10</i> <i>(0.000)</i>	
Non	1 924	62.8	26.3	10.9		1 866	32.9	38.3	28.8		
PSYCHOTROPES	Consommateur de cannabis										
	Oui	646	51.7	32.5	15.8	<i>0.12</i> <i>(0.000)</i>	619	39.1	41.4	19.5	<i>0.12</i> <i>(0.000)</i>
	Non	1 527	64.7	23.5	11.8		1 494	32.8	35.8	31.4	
	Consommateur d'alcool										
	Oui	971	59.4	28.3	12.3	<i>0.05</i> <i>(0.095)</i>	937	32.4	43.2	24.3	<i>0.11</i> <i>(0.000)</i>
	Non	1 194	62.1	24.3	13.6		1 168	36.5	32.8	30.7	
Consommateur de psychotropes											
Oui	1 060	57.9	28.9	13.2	<i>0.07</i> <i>(0.006)</i>	1 020	33.8	43.0	23.1	<i>0.13</i> <i>(0.000)</i>	
Non	1 064	64.1	23.1	12.8		1 045	34.9	32.3	32.7		
VENTE	Vente illégale										
	Oui	316	40.5	28.8	30.7	<i>0.23</i> <i>(0.000)</i>	306	52.0	31.7	16.3	<i>0.16</i> <i>(0.000)</i>
	Non	1 857	64.3	25.7	10.0		1 807	31.7	38.4	29.9	

Nous avons calculé un indice global du nombre de types d'actes commis (variant de 0 à 21) recodé en 5 classes. Les corrélations sont très fortes avec l'image de la police, la justice et la gendarmerie.

Le questionnaire contient un volet sur la victimation depuis deux ans. Nous constatons qu'il existe des corrélations entre le fait d'avoir été victime et la perception des institutions, même si elles sont moins fortes qu'en prenant en considération les actes commis.

Tableau n°10 % d'élèves ayant une bonne image (très bonne et plutôt bonne) des institutions selon qu'ils ont été victimes ou non d'actes de délinquance

		...de la police			...de la justice			...de la gendarmerie		
		Effectif répondant	%	V(S)	Effectif répondant	%	V(S)	Effectif répondant	%	V(S)
AGRESSIONS PHYSIQUES	Agressions sexuelles, abus sexuels									
	Oui	30	66.7	0.01	31	64.5	0.00	29	62.1	0.03
	Non	2 194	70.7	(0.631)	2 132	63.2	(0.878)	2 150	71.8	(0.250)
	Autres violences physiques, coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler									
	Oui	142	66.2	0.03	140	53.6	0.05	140	57.1	0.08
	Non	2 084	70.9	(0.237)	2 025	63.9	(0.015)	2 041	72.6	(0.000)
Autres violences physiques, coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte	Oui	431	59.2	0.12	420	50.7	0.13	427	59.0	0.14
	Non	1 794	73.4	(0.000)	1 744	66.2	(0.000)	1 753	74.7	(0.000)
Autres violences physiques, coups et blessures sans motif apparent	Oui	301	72.4	0.02	294	57.5	0.05	296	68.9	0.02
	Non	1 925	70.3	(0.449)	1 871	64.1	(0.029)	1 885	72.0	(0.276)
Ensemble agressions physiques (hors sexuelles)										
Oui		658	65.0	0.08	642	53.6	0.13	651	63.1	0.12
Non		1 570	72.9	(0.000)	1 525	67.2	(0.000)	1 532	75.1	(0.000)
MENACES	Racket (vols avec menace)									
	Oui	213	70.4	0.00	211	58.8	0.03	213	67.6	0.03
	Non	2 011	70.7	(0.942)	1 952	63.7	(0.156)	1 966	72.1	(0.169)
	Menaces avec arme									
Oui	109	58.7	0.06	108	40.7	0.11	108	57.4	0.07	
Non	2 117	71.2	(0.005)	2 057	64.4	(0.000)	2 073	72.3	(0.001)	
Ensemble menaces (avec ou sans arme)										
Oui		289	66.8	0.03	287	53.3	0.08	289	64.4	0.06
Non		1 939	71.1	(0.131)	1 880	64.7	(0.000)	1 894	72.7	(0.004)
VOLS	Vols de vélos, de mobylettes, de									
	Oui	231	67.5	0.02	224	66.1	0.02	227	71.4	0.00
	Non / non-concernés	1 969	71.0	(0.274)	1 915	62.9	(0.355)	1 928	71.6	(0.934)
	Autres vols d'objets t'appartenant personnellement									
Oui	408	66.7	0.04	399	58.9	0.04	402	66.2	0.06	
Non	1 781	71.4	(0.057)	1 730	64.2	(0.047)	1 742	72.8	(0.008)	
Ensemble vols d'objets personnels										
Oui		583	67.2	0.04	568	61.3	0.02	575	68.3	0.04
Non / non-concernés		1 645	71.7	(0.041)	1 599	63.9	(0.273)	1 608	72.7	(0.047)

Parmi les actes dont les jeunes se déclarent victimes, ce sont les violences au cours de bagarres ou de règlements de compte qui sont le plus corrélées avec l'image de la police, la justice et la gendarmerie. Peut-être les bagarres, si elles s'imposent comme mode de relation, sont-elles interprétées comme le signe que les institutions ont perdu pied : pourquoi leur faire confiance alors qu'on a fait l'expérience que la violence physique n'est pas empêchée ?

Le même raisonnement peut être tenu à propos des menaces avec armes. Le fait d'être menacé induit une image négative de la justice et aussi, mais dans une moindre mesure, de la gendarmerie et de la police. Il est à noter que le fait d'avoir été victime de racket (un vol avec menace, intimidation) n'est pas associé à une modification sensible des opinions sur les institutions. Plus que la menace en général, c'est le comportement de menace à l'aide d'une arme qui est donc à prendre en considération.

Tableau n°11 Jugements sur la police par les élèves selon qu'ils ont été victimes ou non d'actes de délinquance

		...les policiers, les gendarmes respectent les jeunes					...les policiers, les gendarmes sont racistes				
		Effectif	Répartition en %			V (S)	Effectif	Répartition en %			V (S)
			D'accord	Plutôt pas	Pas du tout			D'accord	Plutôt pas	Pas du tout	
AGRESSIONS PHYSIQUES	Agressions sexuelles, abus sexuels										
	Oui	32	56.3	34.4	9.4	0.02	32	46.9	28.1	25.0	0.04
	Non	2 193	54.7	31.6	13.7	(0.771)	2 043	33.6	39.2	27.2	(0.262)
	Autres violences physiques, coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler										
	Oui	143	48.3	34.3	17.5	0.04	135	40.7	31.9	27.4	0.04
	Non	2 084	55.1	31.4	13.4	(0.212)	1 941	33.4	39.5	27.1	(0.141)
Autres violences physiques, coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte											
Oui	439	41.5	36.0	22.6	0.15	415	41.9	33.7	24.3	0.09	
Non	1 788	57.9	30.5	11.5	(0.000)	1 661	31.8	40.3	27.8	(0.001)	
Autres violences physiques, coups et blessures sans motif apparent											
Oui	299	53.5	31.4	15.1	0.02	276	35.5	35.1	29.3	0.03	
Non	1 928	54.9	31.6	13.5	(0.758)	1 800	33.6	39.6	26.8	(0.357)	
Ensemble agressions physiques (hors abus sexuels)											
Oui	663	47.5	34.7	17.8	0.10	622	38.6	34.6	26.8	0.07	
Non	1 566	57.7	30.3	12.0	(0.000)	1 456	31.9	40.9	27.2	(0.006)	
MENACES	Racket										
	Oui	215	53.0	36.7	10.2	0.04	201	37.3	34.8	27.9	0.03
	Non	2 011	54.9	31.1	14.0	(0.126)	1 874	33.5	39.5	27.1	(0.396)
	Menaces avec arme										
Oui	109	45.9	26.6	27.5	0.09	99	41.4	36.4	22.2	0.04	
Non	2 118	55.1	31.9	13.0	(0.000)	1 977	33.5	39.2	27.4	(0.240)	
Ensemble menaces (avec ou sans arme)											
Oui	291	51.2	33.3	15.5	0.03	270	38.5	36.3	25.2	0.04	
Non	1 938	55.2	31.4	13.5	(0.413)	1 808	33.2	39.4	27.4	(0.225)	
VOLS	Vols de vélos, de mobylettes, de scooters										
	Oui	227	56.8	33.5	9.7	0.04	209	32.5	38.8	28.7	0.02
	Non / non-concernés	1 972	54.3	31.5	14.1	(0.180)	1 842	34.1	39.2	26.7	(0.800)
	Autres vols d'objets t'appartenant personnellement										
Oui	411	53.5	35.3	11.2	0.05	389	32.4	44.7	22.9	0.06	
Non	1 778	54.7	30.9	14.3	(0.106)	1 654	34.4	37.9	27.7	(0.033)	
Ensemble vols d'objets personnels											
Oui	583	54.9	34.5	10.6	0.06	547	31.6	43.0	25.4	0.05	
Non / non-concernés	1 646	54.6	30.6	14.8	(0.023)	1 531	34.7	37.6	27.7	(0.089)	

Tableau n°12 Jugements sur la police par les élèves selon qu'ils ont été victimes ou non d'actes de délinquance (suite)

		...les policiers, les gendarmes protègent les jeunes					...les policiers, les gendarmes sont violents avec les jeunes				
		Effectif	Répartition en %			V (S)	Effectif	Répartition en %			V (S)
			D'accord	Plutôt pas	Pas du tout			D'accord	Plutôt pas	Pas du tout	
AGRESSIONS PHYSIQUES	Agressions sexuelles, abus sexuels										
	Oui	32	53.1	34.4	12.5	0.02	30	33.3	46.7	20.0	0.03
	Non	2 137	61.0	26.1	13.0	(0.561)	2 079	34.6	37.3	28.1	(0.496)
	Autres violences physiques, coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler										
	Oui	140	56.4	27.9	15.7	0.03	141	36.9	37.6	25.5	0.02
	Non	2 031	61.2	26.1	12.8	(0.467)	1 970	34.5	37.4	28.1	(0.764)
Autres violences physiques, coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte											
Oui	425	52.9	29.6	17.4	0.09	416	41.6	33.9	24.5	0.07	
Non	1 746	62.8	25.4	11.9	(0.000)	1 695	32.9	38.3	28.8	(0.004)	
Autres violences physiques, coups et blessures sans motif apparent											
Oui	290	61.4	25.5	13.1	0.01	282	34.4	38.7	27.0	0.01	
Non	1 881	60.8	26.3	12.9	(0.959)	1 829	34.7	37.2	28.1	(0.881)	
Ensemble agressions physiques (hors abus sexuels)											
Oui	644	56.4	28.0	15.7	0.07	629	37.8	35.5	26.7	0.04	
Non	1 529	62.7	25.4	11.8	(0.010)	1 484	33.3	38.3	28.4	(0.132)	
MENACES	Racket										
	Oui	213	55.4	31.5	13.1	0.04	211	36.0	38.4	25.6	0.02
	Non	1 957	61.5	25.7	12.9	(0.162)	1 899	34.4	37.3	28.2	(0.717)
	Menaces avec arme										
Oui	105	51.4	24.8	23.8	0.07	107	46.7	33.6	19.6	0.06	
Non	2 066	61.3	26.3	12.4	(0.003)	2 004	34.0	37.6	28.4	(0.018)	
Ensemble menaces (avec ou sans arme)											
Oui	287	53.3	29.6	17.1	0.06	286	38.8	37.1	24.1	0.04	
Non	1 886	62.0	25.7	12.4	(0.012)	1 827	34.0	37.5	28.5	(0.185)	
VOLS	Vols de vélos, de mobylettes, de scooters										
	Oui	226	60.6	25.2	14.2	0.01	215	34.0	38.1	27.9	0.01
	Non / non-concernés	1 918	61.2	26.2	12.7	(0.807)	1 869	34.8	37.5	27.8	(0.969)
	Autres vols d'objets t'appartenant personnellement										
	Oui	405	56.0	31.4	12.6	0.06	390	29.0	42.1	29.0	0.06
Non	1 731	62.2	24.8	12.9	(0.024)	1 686	36.1	36.5	27.4	(0.024)	
Ensemble vols d'objets personnels											
Oui	575	58.4	29.6	12.0	0.05	553	30.4	40.9	28.8	0.06	
Non / non-concernés	1 598	61.7	25.0	13.3	(0.094)	1 560	36.2	36.2	27.6	(0.039)	

Chapitre 10

Les victimes et les plaintes

Le questionnaire contient un volet victimation, relativement réduit par le niveau de détail des questions. Il permet de faire un portrait général de l'information à propos des actes subis ainsi que du profil des répondants.

Tableau n°1 Taux de victimes selon le type d'acte subi dans les 2 ans

		Effectif répondant	Nombre de victimes	Taux (%)
AGRESSIONS PHYSIQUES	Agressions sexuelles, d'abus sexuels (H2a)	2 284	33	1.4
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler (H2b)	2 286	146	6.4
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte (H2c)	2 285	442	19.3
	Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent (H2d)	2 286	303	13.3
	Ensemble des victimes d'agressions physiques (hors abus sexuels)	2 285	673	29.5
MENACES	Racket (vol avec menaces, intimidation) (H2e)	2 284	218	9.5
	Menaces avec arme (H2f)	2 286	111	4.9
	Ensemble des victimes de menaces (avec ou sans arme)	2 285	296	13.0
VOLS	Cambriolage de ton logement (H2g)			
	Base = élèves répondants	2 283	2	0.1
	Base = élèves répondants possédant personnellement	46	2	4.3
	Vol de moto, de voiture (H2i)			
	Base = élèves répondants	2 286	16	0.7
	Base = élèves répondants possédant personnellement	104	16	15.4
	Vol de vélo, de mobylette, de scooter (H2k)			
	Base = élèves répondants	2 258	232	10.3
	Base = élèves répondants possédant personnellement	1 431	232	16.2
Autres vols d'objets t'appartenant personnellement (H2l)	2 247	419	18.6	
Ensemble des victimes de vols d'objets personnels (hors cambriolages)	2 256	595	26.4	
DEGRADATIONS	Dégradations matérielles de ton logement (H2h)			
	Base = élèves répondants	2 285	2	0.1
	Base = élèves répondants possédant personnellement	48	2	4.2
	Dégradations matérielles sur ta voiture (H2j)			
	Base = élèves répondants	2 288	25	1.1
Base = élèves répondants possédant personnellement	84	25	29.8	
AUTRES DELITS (H2m)	2 244	53	2.4	

La fréquence de la victimation (sur deux ans) dresse un portrait assez différent du monde des adultes. Les agressions physiques y tiennent une place importante (surtout les bagarres sans que le motif soit toujours établi), mais également les tentatives violentes de vol (6,4 %) et le racket (9,5 %). Les vols touchent à peu près un quart des 13-19 ans.

Taux de victimation selon le sexe, l'âge, les origines sociales et spatiales des élèves

Les filles sont plus souvent victimes d'agressions à caractère sexuel. En dehors de ce cas de figure, on trouve les vols d'objets qui touchent les deux sexes à part égale. Pour tous les autres actes, les garçons sont plus souvent victimes : l'écart est limité, mais significatif, pour les vols de deux roues, le racket. Il augmente pour le vol avec violence (le fait que le racket soit moins clivé selon le sexe que le vol avec violence signifie qu'on préfère menacer les filles que les frapper). Il est encore plus fort lorsqu'on regarde une violence physique non instrumentale, la bagarre (27,7 % de victimes chez les garçons contre 10,9 % chez les filles).

Tableau n°2 Taux de victimes selon le sexe

		Garçons		Filles		V	(S)
		Effectif répond.	Taux de victimes (%)	Effectif répond.	Taux de victimes (%)		
AGRESSIONS PHYSIQUES	Agressions sexuelles, d'abus sexuels	1 149	0.4	1 133	2.4	0.08	(0.000)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler	1 150	9.7	1 134	3.1	0.13	(0.000)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte	1 148	27.7	1 135	10.8	0.21	(0.000)
	Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent	1 149	15.6	1 135	10.8	0.07	(0.001)
	Ensemble des victimes d'agressions physiques (hors abus sexuels)	1 148	39.5	1 135	19.1	0.22	(0.000)
MENACES	Racket (vol avec menaces, intimidation)	1 148	11.9	1 134	7.1	0.08	(0.000)
	Menaces avec arme	1 149	6.9	1 135	2.7	0.10	(0.000)
	Ensemble des victimes de menaces (avec ou sans arme)	1 148	16.6	1 135	9.2	0.11	(0.000)
VOLS	Vol de vélo, de mobylette, de scooter						
	Base = élèves répondants	1 140	12.2	1 116	8.2	0.07	(0.002)
	Base = élèves répondants possédant personnellement	751	18.5	679	13.5	0.07	(0.011)
	Autres vols d'objets t'appartenant personnellement	1 135	18.9	1 110	18.5	0.01	(0.814)
Ensemble des victimes de vols d'objets personnels (hors cambriolages)	1 139	28.6	1 115	24.0	0.05	(0.013)	

Les évolutions suivant l'âge existent pour les vols avec violences qui sont plus fréquents au fur et à mesure que le jeune passe de 13 à 19 ans, ainsi que les menaces avec arme. Les bagarres sont plus fréquentes après 13-14 ans, mais ne culminent pas chez les 18 – 19 ans. Les victimes sont les plus fréquentes entre 15 et 16 ans.

Tableau n°3 Taux de victimes selon l'âge

		13 - 14 ans		15 - 16 ans		17 - 19 ans		V	(S)
		Effectif répond.	Taux de victimes (%)	Effectif répond.	Taux de victimes (%)	Effectif répond.	Taux de victimes (%)		
AGRESSIONS PHYSIQUES	Agressions sexuelles, d'abus sexuels	651	0.6	695	1.7	937	1.8	0.04	(0.109)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler	652	4.6	695	6.5	938	7.6	0.05	(0.059)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte	651	15.2	695	22.9	938	19.6	0.08	(0.002)
	Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent	651	12.6	695	13.2	939	13.7	0.01	(0.804)
	Ensemble des victimes d'agressions physiques (hors abus sexuels)	651	24.7	695	32.8	938	30.3	0.07	(0.004)
MENACES	Racket (vol avec menaces, intimidation)	651	8.8	695	9.2	937	10.4	0.02	(0.531)
	Menaces avec arme	651	3.1	695	4.9	939	6.1	0.06	(0.024)
	Ensemble des victimes de menaces (avec ou sans arme)	651	11.1	695	12.9	938	14.3	0.04	(0.170)
VOLS	Vol de vélo, de mobylette, de scooter								
	Base = élèves répondants	646	9.8	685	10.2	926	10.7	0.01	(0.832)
	Base = élèves répondants possédant personnellement	442	14.3	415	16.9	573	17.3	0.04	(0.395)
	Autres vols d'objets t'appartenant personnellement	642	20.7	685	17.8	919	17.8	0.03	(0.284)
	Ensemble des victimes de vols d'objets personnels (hors cambriolages)	645	27.1	686	25.2	924	26.7	0.02	(0.697)

Les taux suivant le milieu social montrent une survictimation des enfants des familles de cadres et intermédiaires. Ceci est particulièrement vrai pour les vols d'objets personnels, et dans une moindre mesure pour le racket. Les bagarres ne semblent pas clivées socialement, même si on les trouve un peu plus chez les ouvriers, employés et artisans ou commerçants que chez les enfants de cadres et intermédiaires (le coefficient n'est pas significatif).

La prise en compte du type d'habitat ne donne pas de résultats plus tranchés : seuls les vols d'objets personnels sont nettement plus rares chez les jeunes qui habitent en HLM hors du centre ville. Sans doute les objets possédés suscitent-ils moins de convoitise ou sont mieux défendus par leurs propriétaires.

Tableau n°4 Taux de victimes selon la PCS du parent de référence

		Artisans, commerçants		Cadres, Professions Inter.		Employés, ouvriers		V	(S)
		Effectif répond.	Taux de victimes (%)	Effectif répond.	Taux de victimes (%)	Effectif répond.	Taux de victimes (%)		
AGRESSIONS PHYSIQUES	Agressions sexuelles, d'abus sexuels	177	1.7	1 019	1.7	1 045	1.1	0.02	(0.580)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler	177	7.3	1 021	7.1	1 045	5.7	0.03	(0.425)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte	177	22.0	1 021	18.5	1 045	20.4	0.03	(0.401)
	Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent	177	14.7	1 021	14.0	1 045	12.4	0.03	(0.496)
	Ensemble des victimes d'agressions physiques (hors abus sexuels)	177	32.2	1 021	29.6	1 045	29.7	0.02	(0.771)
MENACES	Racket (vol avec menaces, intimidation)	177	6.8	1 021	11.3	1 044	8.4	0.05	(0.038)
	Menaces avec arme	177	5.6	1 021	5.7	1 045	4.1	0.04	(0.235)
	Ensemble des victimes de menaces (avec ou sans arme)	177	11.3	1 021	14.9	1 045	11.6	0.05	(0.064)
VOLS	Vol de vélo, de mobylette, de scooter								
	Base = élèves répondants	176	11.4	1 012	11.0	1 027	9.3	0.03	(0.382)
	Base = élèves répondants possédant personnellement	106	18.9	704	15.8	602	15.8	0.02	(0.705)
	Autres vols d'objets t'appartenant personnellement	175	18.3	1 007	24.1	1 024	13.8	0.13	(0.000)
	Ensemble des victimes de vols d'objets personnels (hors cambriolages)	176	27.3	1 012	31.1	1 025	21.8	0.10	(0.000)

Tableau n°5 Taux de victimes selon le type d'habitat

		Propriétaires / locataires d'une maison		Locataires d'un appartement				V	(S)
		Effectif répond.	Taux de victimes (%)	non HLM		HLM			
				Effectif répond.	Taux de victimes (%)	Effectif répond.	Taux de victimes (%)		
AGRESSIONS PHYSIQUES	Agressions sexuelles, d'abus sexuels	959	1.7	803	0.7	519	2.1	0.05	(0.094)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler	959	7.1	805	6.1	519	5.6	0.03	(0.480)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte	957	19.1	805	18.6	520	20.8	0.02	(0.616)
	Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent	958	15.0	805	11.1	520	13.3	0.05	(0.049)
	Ensemble des victimes d'agressions physiques (hors abus sexuels)	957	31.5	805	27.0	520	29.6	0.04	(0.119)
MENACES	Racket (vol avec menaces, intimidation)	957	9.9	805	9.7	519	8.7	0.02	(0.726)
	Menaces avec arme	958	4.8	805	4.8	520	5.0	0.00	(0.985)
	Ensemble des victimes de menaces (avec ou sans arme)	957	13.3	805	12.7	520	12.9	0.01	(0.931)
VOLS	Vol de vélo, de mobylette, de scooter								
	Base = élèves répondants	951	8.8	794	13.0	510	8.8	0.07	(0.008)
	Base = élèves répondants possédant personnellement	616	13.6	533	19.3	281	16.0	0.07	(0.033)
	Autres vols d'objets t'appartenant personnellement	946	20.2	790	21.1	508	11.8	0.10	(0.000)
	Ensemble des victimes de vols d'objets personnels (hors cambriolages)	950	26.6	794	30.0	509	20.2	0.08	(0.000)

Informer quand on est victime

Le taux d'information consiste en une appréciation par la victime des personnes qui sont au courant de ce qui lui est arrivé. Les taux concernant l'école sont indicatifs : ils ne concernent pas uniquement les actes qui se sont déroulés à l'école, et il n'y a donc pas de raison que tous y soient rapportés.

On voit que les parents sont le mieux informés des actes qui touchent les biens matériels (entre 70 et 88,8 %, et ce en lien avec la valeur du bien), ils le sont un peu moins bien pour des actes graves comme le racket, les violences physiques (48 à 51 %). La police est nettement moins souvent au courant (de 8,6 % à 36,6 % au maximum) et on comprend que les parents servent de filtre par rapport à une éventuelle déclaration des incidents. La police est mise au courant des vols de biens coûteux (36,6 %), des agressions à caractère sexuel (27,3 %). Pour le reste, les taux sont inférieurs à 20 % avec les violences physiques pour vols ou les intimidations pour vols ou les vols simples. Le minimum est atteint pour les bagarres.

Tableau n°6 Le taux d'information selon les types d'actes subis dans les 2 ans (calcul des taux sur l'effectif total de victimes)

	Nombre de victimes	Taux d'information (en %)		
		Aux parents	A l'école	A la police / gendarmerie
AGRESSIONS PHYSIQUES				
Agressions sexuelles, d'abus sexuels (H2a)	33	51.5	15.2	27.3
Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler (H2b)	146	56.2	11.6	17.8
Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte (H2c)	443	48.3	18.3	8.6
Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent (H2d)	303	51.2	19.8	12.9
MENACES				
De racket (vol avec menaces, intimidation) (H2e)	218	66.1	29.8	14.2
De menaces avec arme (H2f)	111	56.8	13.5	18.0
VOLS				
De vol de vélo, de mobylette, de scooter (H2k)	232	88.8	12.1	36.6
D'autres vols d'objets t'appartenant personnellement (H2l)	419	70.4	31.5	14.8

Le tableau suivant résulte du calcul qui considère que les « non réponses » à la question de savoir qui a été informé ne sont pas valides et ne sont pas assimilables à des « non ». Les proportions sont tout à fait proches de celles du tableau précédent.

Tableau n°7 Le taux d'information selon les types d'actes subis dans les 2 ans (calcul des taux sur l'effectif de victimes répondant)

	Aux parents		A l'école		A la police / gendarmerie	
	Effectif répondant	Taux (%)	Effectif répondant	Taux (%)	Effectif répondant	Taux (%)
AGRESSIONS PHYSIQUES						
Agressions sexuelles, d'abus sexuels (H2a)	30	56.7	31	16.1	30	30.0
Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler (H2b)	132	62.1	133	12.8	133	19.5
Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte (H2c)	406	52.7	403	20.1	403	9.4
Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent (H2d)	251	61.8	246	24.4	244	16.0
MENACES						
De racket (vol avec menaces, intimidation) (H2e)	204	70.6	208	31.3	205	15.1
De menaces avec arme (H2f)	102	61.8	102	14.7	102	19.6
VOLS						
De vol de vélo, de mobylette, de scooter (H2k)	218	94.5	215	13.0	215	39.5
D'autres vols d'objets t'appartenant personnellement (H2l)	377	78.2	379	34.8	377	16.4

La victimation suivant le sexe

À l'exception des atteintes à caractère sexuels (qui ne touchent que 4 garçons), les filles et les garçons informent leurs parents dans des proportions égales. Il n'y a donc pas de vulnérabilité ou de communication particulière des filles qui conduirait à mieux connaître les incidents qui leur arrivent.

Pour la police et la gendarmerie, on obtient des résultats plus contrastés. Pour les vols simples, il n'y a pas de différence suivant le genre. Pour le reste, il semble que les garçons ne sont pas amenés à déposer plainte pour les bagarres (en excluant les actes motivés par le vol) : on voit que seuls 6,3 % le font contre 17,5 % des filles. Il en va de même pour les menaces avec armes : 15,1 % des garçons portent plainte contre 32,1 % des filles (ce sont les deux seuls coefficients significatifs). Mais, on voit que sur un acte comme les violences physiques sans motif, les garçons porteraient plus souvent plainte que les filles (19,2 contre 11,3 %), ce qui

laisse supposer une certaine instabilité des résultats liée au nombre de répondants pour ces faits qui ne sont pas très fréquents.

Tableau n°8 Taux d'information selon le type d'actes subis dans les 2 ans et le sexe de la victime

	Garçons		Filles		V	(S)
	Effectif	Taux de plainte (%)	Effectif	Taux de plainte (%)		
AUX PARENTS	AGRESSIONS PHYSIQUES					
	Agressions sexuelles, d'abus sexuels	4	100.0	25	52.0	0.34 (0.070)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler	101	63.4	31	58.1	0.05 (0.595)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte	290	49.3	115	60.9	0.10 (0.036)
	Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent	150	62.0	100	62.0	0.00 (1.000)
	MENACES					
	De racket (vol avec menaces, intimidation)	128	71.1	76	69.7	0.01 (0.837)
	De menaces avec arme	74	60.8	27	66.7	0.05 (0.591)
	VOLS					
	De vol de vélo, de mobylette, de scooter	126	92.9	91	96.7	0.08 (0.221)
D'autres vols d'objets t'appartenant personnellement	185	77.3	192	79.2	0.02 (0.660)	
A LA POLICE, LA GENDARMERIE	AGRESSIONS PHYSIQUES					
	Agressions sexuelles, d'abus sexuels	4	25.0	25	32.0	0.05 (0.779)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler	102	20.6	31	16.1	0.05 (0.584)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte	288	6.3	114	17.5	0.17 (0.000)
	Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent	146	19.2	97	11.3	0.11 (0.103)
	MENACES					
	De racket (vol avec menaces, intimidation)	127	16.5	78	12.8	0.05 (0.471)
	De menaces avec arme (H2f)	73	15.1	28	32.1	0.19 (0.054)
	VOLS					
	De vol de vélo, de mobylette, de scooter	124	41.9	90	35.6	0.06 (0.345)
D'autres vols d'objets t'appartenant personnellement	186	18.3	191	14.7	0.05 (0.343)	

La communication de l'information aux parents des actes dont on a été victime suivant l'âge ne donne pas de résultats nets. Il ne semble donc pas qu'ils soient mieux ou plus mal connus à un âge qu'à un autre.

En revanche, quelques transformations apparaissent avec la police. Les taux tendent à augmenter pour les bagarres et pour les vols d'objets personnels (les coefficients sont significatifs). Pour les autres actes, la tendance n'est pas avérée, mais on note que les taux les plus faibles sont obtenus avec les plus jeunes.

Tableau n°9 Taux d'information selon le type d'actes subis dans les 2 ans et l'âge de la victime

	13 – 14 ans		15 – 16 ans		17 – 19 ans		V	(S)	
	Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)			
AUX PARENTS	AGRESSIONS PHYSIQUES								
	Agressions sexuelles, d'abus sexuels	4	75.0	12	75.0	14	35.7	0.40	(0.096)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler	27	63.0	41	65.9	64	59.4	0.06	(0.796)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte	93	50.5	141	51.8	172	54.7	0.04	(0.784)
	Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent	61	68.9	75	62.7	115	57.4	0.10	(0.324)
	MENACES								
	De racket (vol avec menaces, intimidation)	54	72.2	58	69.0	92	70.7	0.03	(0.931)
	De menaces avec arme	18	55.6	31	54.8	53	67.9	0.13	(0.412)
	VOLS								
	De vol de vélo, de mobylette, de scooter	57	93.0	66	95.5	95	94.7	0.04	(0.828)
D'autres vols d'objets t'appartenant personnellement	114	80.7	108	70.4	155	81.9	0.12	(0.061)	
A LA POLICE, LA GENDARMERIE	AGRESSIONS PHYSIQUES								
	Agressions sexuelles, d'abus sexuels	4	25.0	12	33.3	14	28.6	0.06	(0.940)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler	27	18.5	41	17.1	65	21.5	0.05	(0.843)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte	92	4.3	139	7.9	172	13.4	0.13	(0.043)
	Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent	58	15.5	75	17.3	111	15.3	0.03	(0.929)
	MENACES								
	De racket (vol avec menaces, intimidation)	53	11.3	59	16.9	93	16.1	0.06	(0.662)
	De menaces avec arme	19	15.8	31	19.4	52	21.2	0.05	(0.880)
	VOLS								
	De vol de vélo, de mobylette, de scooter	56	28.6	65	35.4	94	48.9	0.18	(0.034)
D'autres vols d'objets t'appartenant personnellement	114	7.9	107	10.3	156	26.9	0.24	(0.000)	

Tableau n°10 Taux d'information selon le type d'actes subis dans les 2 ans et la pcs des parents de la victime

		Artisan, commerçant		Cadre, Profession intermédiaire		Employé, ouvrier		V	(S)
		Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)		
AUX PARENTS	AGRESSIONS PHYSIQUES								
	Agressions sexuelles, d'abus sexuels	3	66.7	15	53.3	12	58.3	0.08	(0.903)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler	12	58.3	65	61.5	54	63.0	0.03	(0.954)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte	37	62.2	170	50.6	198	52.5	0.06	(0.442)
	Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent	23	69.6	115	62.6	109	59.6	0.06	(0.659)
	MENACES								
	De racket (vol avec menaces, intimidation)	12	58.3	108	76.9	82	63.4	0.16	(0.086)
	De menaces avec arme	9	66.7	51	64.7	42	57.1	0.08	(0.720)
	VOLS								
	De vol de vélo, de mobylette, de scooter	18	94.4	106	95.3	88	94.3	0.02	(0.953)
D'autres vols d'objets t'appartenant personnellement	24	75.0	224	82.1	126	71.4	0.12	(0.062)	
A LA POLICE, LA GENDARMERIE	AGRESSIONS PHYSIQUES								
	Agressions sexuelles, d'abus sexuels	3	66.7	15	20.0	12	33.3	0.30	(0.259)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler	12	16.7	66	25.8	54	13.0	0.15	(0.207)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte	36	22.2	170	7.6	196	8.7	0.14	(0.022)
	Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent	22	27.3	113	15.9	105	13.3	0.11	(0.265)
	MENACES								
	De racket (vol avec menaces, intimidation)	11	0.0	108	17.6	84	13.1	0.12	(0.250)
	De menaces avec arme	9	33.3	52	19.2	41	17.1	0.11	(0.536)
	VOLS								
	De vol de vélo, de mobylette, de scooter	17	35.3	105	51.4	87	26.4	0.25	(0.002)
D'autres vols d'objets t'appartenant personnellement	25	12.0	222	18.0	127	15.0	0.05	(0.621)	

Tableau n°11 Taux d'information selon le type d'actes subis dans les 2 ans et le type d'habitat de la victime

		Propriétaire / locataire d'une maison		Locataire d'un appartement				V	(S)
		Effectif	Taux (%)	non HLM		HLM			
				Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)		
AUX PARENTS	AGRESSIONS PHYSIQUES								
	Agressions sexuelles, d'abus sexuels	14	50.0	5	100.0	11	45.5	0.39	(0.098)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler	60	65.0	45	64.4	27	51.9	0.11	(0.467)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte	168	53.6	138	49.3	100	56.0	0.05	(0.566)
	Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent	118	64.4	73	58.9	60	60.0	0.05	(0.711)
	MENACES								
	De racket (vol avec menaces, intimidation)	88	76.1	74	66.2	42	66.7	0.11	(0.317)
	De menaces avec arme	42	64.3	34	64.7	26	53.8	0.10	(0.629)
	VOLS								
De vol de vélo, de mobylette, de scooter	81	97.5	95	92.6	42	92.9	0.10	(0.319)	
D'autres vols d'objets t'appartenant personnellement	171	80.7	150	77.3	55	72.7	0.07	(0.436)	
A LA POLICE, LA GENDARMERIE	AGRESSIONS PHYSIQUES								
	Agressions sexuelles, d'abus sexuels	14	28.6	5	40.0	11	27.3	0.10	(0.865)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler	61	23.0	45	13.3	27	22.2	0.11	(0.432)
	Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte	166	6.0	138	10.1	99	14.1	0.11	(0.086)
	Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent	114	12.3	70	15.7	60	23.3	0.12	(0.167)
	MENACES								
	De racket (vol avec menaces, intimidation)	87	18.4	75	8.0	43	20.9	0.15	(0.090)
	De menaces avec arme (H2f)	42	23.8	34	17.6	26	15.4	0.09	(0.655)
	VOLS								
De vol de vélo, de mobylette, de scooter	79	46.8	94	35.1	42	35.7	0.11	(0.248)	
D'autres vols d'objets t'appartenant personnellement	171	18.7	150	14.7	55	12.7	0.06	(0.463)	

La prise en compte du type d'habitat ne permet de déceler aucune variation significative des taux d'information aux parents ou à la police et gendarmerie. Les répondants résidant en milieu HLM informent les autorités dans des proportions très proches des autres types d'habitat. On trouvera même des pourcentages le plus souvent plus élevés (sur le racket par exemple), bien que statistiquement non robustes. L'enquête ne permet pas de valider l'idée d'une sous-déclaration spécifique des atteintes à ces espaces : elle confirme la sous-estimation générale des plaintes par rapport aux faits dont la population est victime.

Auteurs et victimes : quelle proximité ?

La corrélation entre les taux de victime et d'auteurs permet de repérer les chevauchements entre les deux statuts. Il faut dire qu'il s'agit de définitions codifiées par les institutions plus que de celles qui sont utilisées pour décrire des situations dynamiques. Dans la bagarre, on donne des coups (auteur) et on en reçoit (victime). La réalité interactionnelle de la bagarre est donc mieux analysée quantitativement en ayant une double entrée par les statuts pour la décrire.

Le résultat le plus net consiste dans la corrélation entre le fait d'avoir déclaré s'être battu et le fait de se déclarer victime de violences physiques. Le meilleur coefficient est obtenu entre l'acte de bagarre (auteur) et le fait de recevoir des coups (victime), ce qui est logique. La corrélation existe entre la bagarre (auteur) et le fait d'être victime de vol avec violence ou d'être victime de menaces avec arme. 53,6 % des auteurs de bagarres ont reçu des coups contre 9,8 % de ceux qui ne sont pas auteurs. Ce résultat confirme l'existence de la bagarre comme mode relationnel : il faut se battre pour s'affirmer.

On décèle également une logique de prédation : les auteurs de racket ne sont pas plus souvent victimes de racket. Il y a là autre chose qu'une relation d'affrontement, qui relève de la chasse contre un gibier plus faible que soi.

Les auteurs de vols simples sont également un peu plus souvent victimes de vols d'objets, de racket et de vols avec violence que les jeunes indemnes. Cependant, la corrélation est nettement moins marquée que pour les violences physiques entre auteurs et victimes. Cela signifie que les auteurs de vols en réalisant l'acte entre dans un style de vie délinquant, et que, en conséquence, ils s'exposent plus que la moyenne.

Tableau n°12 Taux de victimes selon les actes subis et la commission ou non d'actes de délinquance

		Eff. répond.	Victimes de violences physiques								Victimes de racket		Victimes menaces avec armes	
			Ensemble		...au cours d'une tentative pour te voler		...au cours d'une bagarre		...sans motif apparent					
			%	V(S)	%	V(S)	%	V(S)	%	V(S)	%	V(S)	%	V(S)
AUTEURS D'ACTES D'AGRESSIONS	Auteurs d'agressions hors famille													
	Oui	496	63.9	0.40	13.3	0.15	53.6	0.46	21.0	0.12	10.6	0.02	11.1	0.15
	Non	1 790	19.9	(0.000)	4.5	(0.000)	9.8	(0.000)	11.1	(0.000)	9.2	(0.320)	3.1	(0.000)
	Auteurs de racket													
	Oui	37	62.2	0.09	10.8	0.02	56.8	0.12	18.9	0.02	8.1	0.01	18.9	0.08
	Non	2 249	28.9	(0.000)	6.3	(0.267)	18.7	(0.000)	13.2	(0.306)	9.6	(0.764)	4.6	(0.000)
Port d'arme	Oui	258	59.5	0.24	17.8	0.17	47.7	0.26	19.0	0.06	14.0	0.05	16.3	0.19
	Non	2 027	25.6	(0.000)	4.9	(0.000)	15.7	(0.000)	12.5	(0.004)	9.0	(0.010)	3.4	(0.000)

(suite)

		Effectif répondant*	Victimes de vols d'objets t'appartenant personnellement		Victimes de violences phys. au cours d'une tentative pour te voler		Victimes de racket	
			%	V(S)	%	V(S)	%	V(S)
AUTEURS D'ACTES DE VOLS	Auteur de vols simples							
	Oui	988	29.4	0.06	9.8	0.12	11.8	0.07
	Non	1 298	24.1	(0.004)	3.8	(0.000)	7.9	(0.002)
	Auteur de vols graves							
	Oui	115	30.7	0.02	12.2	0.05	13.2	0.03
	Non	2 171	26.1	(0.282)	6.1	(0.009)	9.4	(0.178)
Auteur de racket	Oui	37	35.1	0.03	10.8	0.02	8.1	0.01
	Non	2 259	26.2	(0.223)	6.3	(0.267)	9.6	(0.764)

* Effectifs répondants pour la colonne victimes de vols d'objets personnels : Vols simples = 980 / 1 276, vols graves = 114 / 2 142, racket = 37 / 2 219.

Chapitre 11

Conclusion

Il ne s'agit pas de revenir ici sur les principaux résultats (voir introduction et synthèse de l'étude).

La réalisation de cette enquête de délinquance auto-déclarée a montré qu'il était possible de faire en France des travaux empiriques comparables à ceux qui sont conduits dans les autres grands pays de l'Union et d'ailleurs.

Il apparaît que ce n'est pas le moindre des résultats obtenus, tant les obstacles en tout genre ont été complexes à surmonter pour arriver à prendre des mesures nouvelles de la délinquance.

L'analyse de la délinquance devrait entrer dans une période de maturité, en France, et continuer à être mieux documentée empiriquement. Il faut déplorer que, comme d'ailleurs au début des études sur le sentiment d'insécurité, la plupart des travaux sont orientés par une optique militante. On a ainsi vu des théories « mono causales » proliférer et s'opposer, par exemple celle liée au contrôle familial contre celle liées à la privation économique. Leur lien avec des discours partisans est trop limpide pour mériter des développements.

Ce n'est pas à dire que la recherche ne prend pas pied dans l'espace public. Elle doit le faire, pour elle-même, et pour diffuser des résultats. Mais, l'esprit qui conduisait la production de ce rapport était avant tout descriptif.

Cette description mérite d'être poursuivie et améliorée. Une des voies essentielles à emprunter pour la connaissance est la réalisation d'enquêtes longitudinales. Les enquêtes en coupe synchronique permettent l'analyse des variations interindividuelles (d'une classe d'individus à une autre). Mais, il existe des variations intra-individuelles. Les changements qui surviennent « à l'intérieur » d'un individu ne peuvent être connues que par des enquêtes longitudinales.

À nouveau, les obstacles seront nombreux : le thème de la recherche, la commission de crimes et délits, rend la production et le stockage des informations délicats. La recherche pourrait être confondue avec une activité de police parce qu'elle tient des fiches individuelles. Mais, dans les pays étrangers qui sont en avance sur la France, la recherche longitudinale ne représente pas une menace pour les libertés publiques et privées. Pourquoi en irait-il autrement en France ?

Annexe 1

Description de l'échantillon

Tableau n°1. Répartition des élèves selon les données signalétiques

		Effectif	Répartition en %
SITE	Grenoble	1 177	51.4
	Saint-Etienne	1 111	48.6
	Ensemble répondants	2 288	100.0
ZONE	Police Nationale	1 522	68.3
	Gendarmerie Nationale	706	31.7
	Ensemble répondants	2 228	100.0
TAILLE COMMUNE	Moins de 6 000 habitants	456	20.5
	6 000 à 11 999 habitants	396	17.8
	12 000 à 39 000 habitants	465	20.9
	150 000 habitants et plus	912	40.9
	Ensemble répondants	2 229	100.0
SEXE	Garçons	1 151	50.3
	Filles	1 135	49.7
	Ensemble répondants	2 286	100.0
AGE	13 ans	278	12.2
	14 ans	374	16.4
	15 ans	341	14.9
	16 ans	354	15.5
	17 ans	418	18.3
	18 ans	357	15.6
	19 ans	165	7.2
	Ensemble répondants	2 287	100.0
PCS PARENTS	Artisans, commerçants	177	7.9
	Cadres, chefs d'entreprise	588	26.2
	Professions intermédiaires	434	19.3
	Employés	754	33.6
	Ouvriers	292	13.0
	Ensemble répondants	2 245	100.0
TYPE D'HABITAT	Propriétaires / locataires maison en ou hors CV	863	37.8
	Propriétaires / locataires appartement non HLM en CV	375	16.4
	Propriétaires / locataires appartement non HLM hors CV	526	23.0
	Locataires appartement HLM en CV	150	6.6
	Locataires appartement HLM hors CV	371	16.2
	Ensemble répondants	2 285	100.0

Annexe 2

Construction des indices

Indices sur les actes de délinquance

De manière à pouvoir produire une information synthétique, les comportements détaillés ont été réunis par grandes catégories : dégradations, vols, agressions et vente illégale. Chacune de ces catégories se résume ainsi en un indice global. Par ailleurs, des « sous-indices » ont été établis, différenciant :

- pour les dégradations et les vols, les actes simples des actes plus graves, à caractère agressif
- pour les agressions, les actes ayant affecté une ou des personnes extérieures à la famille des actes intra-familiaux

Dans les traitements, certains actes ont été étudiés de façon isolée :

- le caillassage
- le racket
- le port d'arme
- les agressions au sein de la famille
- les actes liés à la drogue :
 - . la consommation de cannabis
 - . la consommation de drogues dures
 - . la vente de cannabis

A cette liste d'indices sur les actes de délinquance s'ajoutent deux autres indices : la consommation d'alcool et la consommation de psychotropes.

Tableau n°1. Les indices sur les actes de délinquance

Intitulé des indices / Variables		Définition		
INDICES	Ensemble des actes		Tous les comportements listés (FL040 à FL270 et GL400 à GL530)	
	Ensemble des actes de dégradations	Dégradations simples	FL040	... écrit ou tagué des graffiti, par exemple sur des murs, sur des bus, des sièges de bus, sur des abris de bus, etc. ?
			FL100	... endommagé ou détruit un abris de bus ou une cabine téléphonique ?
			FL110	... cassé volontairement une fenêtre de maison, d'immeuble ou la vitrine d'un magasin,
			FL120	... cassé un lampadaire, des lumières publiques ?
			FL130	... abîmé ou arraché des arbres, des plantes ou des fleurs dans un parc, un jardin public ?
			FL140	... abîmé ou détruit un siège de bus, de tram, de métro ou de train ?
			FL150	... abîmé une voiture, mais sans y mettre le feu ?
			FL160	... abîmé une moto ou une mobylette ?
			FL170	... abîmé ou détruit quelque chose dans le hall d'un immeuble ?
			Dégradations graves	FL180
	GL430	... mis volontairement le feu à quelque chose qui ne t'appartenait pas ?		

Tableau n°1. Les indices sur les actes de délinquance (suite)

Intitulé des indices / Variables			Définition	
INDICES	Ensemble des actes de vols	Vols simples	FL200	... pris quelque chose dans un magasin, une boutique, dans une grande surface ou un kiosque, sans payer ?
			FL210	... volé un vélo, un vélomoteur ou une moto ?
			FL230	... volé des objets à l'intérieur d'une voiture ?
			FL260	... acheté quelque chose dont tu savais ou pensais qu'elle avait été volée ?
		Vols graves	FL220	... volé une voiture, même si c'était juste pour faire un tour avec, sans vouloir la garder ?
			FL240	... arraché à quelqu'un son sac à mains, son porte-monnaie ou autre chose en vue de lui prendre son argent ?
			FL250	... pénétré sans autorisation ou par effraction dans une maison, un appartement, un magasin ou un autre local pour y voler quelque chose ?
			GL410	... menacé quelqu'un ou frappé quelqu'un en vue de lui prendre son argent ou d'autres choses ?
	Ensemble des actes d'agressions	Agressions hors famille	GL420	... participé à des bagarres dans un lieu public ? Par exemple, lors de manifestations sportives, lors de concerts, lors de manif ou tout simplement dans la rue, dans une gare, dans un bar, un pub, une boîte de nuit ?
			GL440	... frappé violemment ou blessé quelqu'un qui ne fait pas partie de ta famille, à tel point que tu penses ou tu sais qu'il a dû recevoir une aide médicale ou des soins d'un médecin ?
		GL450	... frappé violemment ou blessé un membre de ta famille ou une personne qui vit avec toi, à tel point que tu penses ou tu sais qu'il a dû recevoir une aide médicale ou des soins d'un médecin ?	
	Consommation d'alcool	C16A	En moyenne, est-ce que tu bois du vin : 2 fois par semaine et plus, moins de 2 fois par semaine ou jamais ?	
		C16B	En moyenne, est-ce que tu bois de la bière : 2 fois par semaine et plus, moins de 2 fois par semaine ou jamais ?	
		C16C	En moyenne, est-ce que tu bois des alcools forts : 2 fois par semaine et plus, moins de 2 fois par semaine ou jamais ?	
	Consommation de psychotropes	Indice alcool	Voir ci-dessus	
GL500		... fumé des joints ou consommé du haschisch, de la marijuana, du cannabis ?		
Vente illégale	FL270	... vendu quelque chose dont tu savais ou pensais qu'elle avait été volée ?		
	GL520	... vendu du haschisch, de la marijuana, du cannabis ?		
VARIABLES SIMPLES	Caillassage	FL180	... lancé des cailloux, des projectiles sur une voiture de police, de pompiers, sur un bus ?	
	Racket	GL410	... menacé quelqu'un ou frappé quelqu'un en vue de lui prendre son argent ou d'autres choses ?	
	Agressions dans la famille	GL450	... frappé violemment ou blessé un membre de ta famille ou une personne qui vit avec toi, à tel point que tu penses ou tu sais qu'il a dû recevoir une aide médicale ou des soins d'un médecin ?	
	Port d'armes	GL400	... porté une arme sur toi, par exemple un couteau, des barres de fer, des chaînes, des poings américains, des armes à feu ou d'autres armes ?	
	Consommation de cannabis	GL500	... fumé des joints ou consommé du haschisch, de la marijuana, du cannabis ?	
	Consommation des drogues dures	GL510	... consommé certaines drogues dures telles que l'héroïne, cocaïne, LSD, ecstasy, PCP, crack, amphétamines, etc ?	
	Vente de cannabis	GL520	... vendu du haschisch, de la marijuana, du cannabis ?	

Mode de calcul

Deux types d'indices ont été constitués :

- ⇒ **le nombre de types d'actes** : il comptabilise le nombre total de comportements distincts que l'élève a déclaré avoir commis.

Une première série d'indices donne ainsi pour chaque élève le nombre de types d'actes commis au cours de la vie par grande catégorie. Il est construit à partir de la batterie de questions de type : As-tu déjà écrit ou tagué des graffiti, par exemple sur des murs, sur des bus, des sièges de bus, sur des abris de bus, etc. ? (Cf. partie FL et GL du questionnaire – listes des comportements).

Une seconde série concerne uniquement les actes commis au cours des 2 dernières années (mai 97 à mai 99) ; elle permet ainsi d'identifier les élèves encore actifs au moment de l'enquête. Cette dernière série est obtenue par reconstruction à partir des questions de

détail (fqxx2 ou gqxx2) de type : « Depuis 2 ans (c'est-à-dire depuis le mois de mai 1997), combien de fois environ as-tu eu ce comportement ? ».

Dans la première série d'indices, les modalités de réponse étant soit « oui, je l'ai fait », soit « non, je ne l'ai jamais fait », tous les élèves se sont prononcés ; l'échantillon total est donc la base servant aux calculs.

Dans la seconde série, la question de référence faisant appel à la mémoire, certains élèves n'ont pas été en mesure de répondre de façon précise. Partant du principe qu'un « je ne sais pas combien de fois j'ai eu ce comportement depuis 2 ans » traduit implicitement que l'élève ne peut dénombrer le nombre d'actes commis dans les 2 ans, mais qu'il en a effectivement réalisé un certain nombre (dans le cas contraire, l'élève donnerait plus facilement la réponse « zéro fois »), les élèves dans ce cas ont été considérés comme encore actifs (même chose pour les non-réponses).

Le nombre de types d'actes commis sur les 2 ans a donné lieu à un recodage binaire permettant de recenser le nombre total d'auteurs encore actifs par grande catégorie d'actes et à un recodage en classes (0 type, 1 type, 2 types d'actes et plus).

Tous les comportements pris en compte dans un indice ont le même poids.

⇒ **le nombre total d'actes commis** : il représente la somme des actes déclarés pour chaque comportement à la question de détail « Depuis 2 ans (c'est-à-dire depuis le mois de mai 1997), combien de fois environ as-tu eu ce comportement ? ».

Cette série d'indices ne porte donc que sur les élèves encore actifs. Ici, les élèves ayant donné des non-réponses ou des ne sais pas sont exclus du calcul.

Pour certains comportements (port d'arme, consommation et vente de drogues), les réponses sur la fréquence des actes étaient pré-codifiées (chaque jour, plusieurs fois par semaine, 1 fois par semaine environ, entre 1 et 2 fois par mois environ, 1 ou 2 fois en tout ou jamais), ne permettant pas de calculer un nombre réel d'actes commis. Aucun indice n'a donc été constitué à partir de ces variables.

Si l'on raisonne en nombre d'individus, la base de calcul correspond au nombre d'élèves répondants. Si l'on raisonne en nombre d'actes, chaque comportement pris en compte dans un indice est représenté par son poids (voir tableau n°2).

La prise en compte ou non des non-réponses et des ne sais pas introduit une légère différence dans les bases de calcul entre les indices de nombre de types (base=2 288 élèves) et les indices de nombre total d'actes (base = 2 288 – non-réponses – ne sais pas).

Tableau n°2. Indices de nombre total d'actes et de nombre de types d'actes

	Codes comportements	Nombre total d'actes commis		Nombre maximum de types d'actes
		Nombre total d'actes pris en compte	Poids de chaque comportement dans l'indice (%)	
Ensemble des dégradations	FQ42A	1468	21,5	11
	FQ102A	152	2,2	
	FQ112A	167	2,4	
	FQ122A	418	6,1	
	FQ132A	2805	41,1	
	FQ142A	230	3,4	
	FQ152A	348	5,1	
	FQ162A	150	2,2	
	FQ172A	577	8,5	
	FQ182A	454	6,7	
	GQ432A	58	0,8	
	Total	6827	100,0	

Tableau n°2. Indices de nombre total d'actes et de nombre de types d'actes (suite)

	Codes comportements	Nombre total d'actes commis		Nombre maximum de types d'actes
		Nombre total d'actes pris en compte	Poids de chaque comportement dans l'indice (%)	
Dégradations simples	FQ42A	1522	23,9	9
	FQ102A	154	2,4	
	FQ112A	167	2,6	
	FQ122A	419	6,6	
	FQ132A	2805	44,0	
	FQ142A	235	3,7	
	FQ152A	351	5,5	
	FQ162A	150	2,4	
	FQ172A	577	9,0	
	Total	6880	100,0	
Dég. graves	FQ182A	559	89,2	2
	GQ432A	68	10,8	
	Total	627	100,0	
Ensemble des vols	FQ202A	2238	37,5	8
	FQ212A	231	3,9	
	FQ222A	82	1,4	
	FQ232A	289	4,8	
	FQ242A	10	0,2	
	FQ252A	130	2,2	
	FQ262A	2887	48,4	
	GQ412A	98	1,6	
	Total	5965	100,0	
Vols simples	FQ202A	2269	39,4	4
	FQ212A	231	4,0	
	FQ232A	292	5,1	
	FQ262A	2964	51,5	
	Total		100,0	
Vols graves	FQ222A	93	26,4	4
	FQ242	10	2,8	
	FQ252A	145	41,1	
	GQ412	105	29,7	
	Total	353	100,0	
Ensemble agressions	GQ422A	1200	81,1	3
	GQ442A	250	16,9	
	GQ452A	30	2,0	
	Total	1480	100,0	
Agressions hors famille	GQ422A	1200	82,8	2
	GQ442A	250	17,2	
	Total	1450	100,0	

Tableau n°3. Exemple de calcul d'indices pour les actes de dégradations graves

			Elève1	Elève 2	Elève 3	Elève 4
Nombre de types d'actes au cours de la vie	Questions de référence	As-tu déjà lancé des cailloux, des projectiles sur une voiture de police, de pompiers, sur un bus ? (FL180)				
		As-tu déjà mis volontairement le feu à quelque chose qui ne t'appartenait pas ? (GL430)	FL180=oui GL430=oui	FL180=oui GL430=oui	FL180=oui GL430=oui	FL180=oui GL430=non
	Modalités de réponses	- Oui, je l'ai fait - Non, je ne l'ai jamais fait				
Nombre de types d'actes depuis 2 ans et Nombre total d'actes commis depuis 2 ans	Questions de référence :	Depuis 2 ans, combien de fois as-tu eu ce comportement ? (FQ182a / GQ432a)				
	Modalités de réponse	(nombre de fois) - Ne sais pas - Non réponse	FL182a=5 GL432a=2	FL182a=NSP GL432a=1	FL182a=0 GL432a=0	FL182a=NSP GL432a=Non posée

- Nombre de types d'actes de dégradations graves commis au cours de la vie pour chaque élève :
 - Elève 1 = 2
 - Elève 2 = 2
 - Elève 3 = 2
 - Elève 4 = 1

Comptage du nombre de types d'actes de dégradations graves commis au cours de la vie :

- 1 type d'actes de dégradations graves = 1 élève sur 4
 - 2 types d'actes = 3 élèves sur 4
- Nombre d'auteurs = 4 (base de calcul)

- Nombre de types d'actes de dégradations graves commis au cours des 2 dernières années pour chaque élève :
 - Elève 1 = 2
 - Elève 2 = 2
 - Elève 3 = 0
 - Elève 4 = 1

Comptage du nombre de types d'actes de dégradations graves commis au cours des 2 dernières années :

- 0 type d'actes de dégradations graves = 1 élève sur 4
- 1 type d'actes = 1 élève sur 4
- 2 types d'actes = 2 élèves sur 4

Nombre d'auteurs = 4 (base de calcul)

- Nombre total d'actes de dégradations graves commis au cours des 2 dernières années pour chaque élève :
 - Elève 1 = 7
 - Elève 2 = 1
 - Elève 3 = 0
 - Elève 4 = Non-réponse

Comptage du nombre total d'actes de dégradations graves commis au cours des 2 dernières années = 8 actes pour 3 élèves pris en compte (base de calcul).

Indices de consommation d'alcool

Question de référence :

- En moyenne, est-ce que tu bois du vin... ? (c16a)
- En moyenne, est-ce que tu bois de la bière... ? (c16b)
- En moyenne, est-ce que tu bois des alcools forts... ? (c16c)

Modalités de réponse :

- 2 fois/ semaine et plus
- Moins de 2 fois/semaine
- Jamais
- Non-réponse

⇒ **Indice de consommation d'alcool (2 modalités : Oui / Non)**

Si un élève a répondu « Jamais » à chacun des items, l'indice de consommation d'alcool est codé « non » ; ce dernier est codé « oui » dans les autres cas de figure. Aucune pondération n'a été affectée en fonction du type d'alcool consommé ou de la fréquence de consommation. Une non-réponse à chacune des questions entraîne la non-prise en compte de l'élève

⇒ **Indice de Nombre de types d'alcool consommé (3 modalités : 0, 1, 2 à 3 types)**

Si un élève a répondu « Jamais » à chacun des items, l'indice de consommation d'alcool est codé zéro. Le nombre de types d'alcool consommés correspond ensuite au nombre de réponses « 2 fois par semaine et plus ou moins de 2 fois par semaine » donné sur l'ensemble des 3 questions.

Pour résumer, il traduit les combinaisons :

- consommation de bière **ou** de vin ou d'alcools forts uniquement (=1 type consommé),
-)consommation de bière **et** vin) **ou** (bière **et** alcools forts) **ou** (vin **et** alcools forts) **ou** encore (consommation de bière, vins **et** alcools forts) (= 2 types à 3 types).

Une non-réponse à chacune des questions entraîne la non-prise en compte de l'élève. Aucune pondération n'a été affectée en fonction du type d'alcool consommé ou de la fréquence de consommation.

Indices de consommation de psychotropes

L'indice de consommation de psychotropes fait référence à la consommation d'alcool et/ou de cannabis.

Questions de référence :

- Indice de nombre de types d'alcool consommés (voir ci-dessus)
- Depuis 2 ans, combien de fois as-tu ...fumé de joints ou consommé du haschisch, de la marijuana, du cannabis ? (GL502a)

Modalités de réponses :

- Chaque jour
- Plusieurs fois / semaine
- 1 fois / semaine
- 1 à 2 fois / mois
- 1 ou 2 fois en tout
- Ne sais pas
- Non-réponse

⇒ **Indice de niveau de consommation de psychotropes (3 modalités: Faible / Moyen / Fort)**

La variable de consommation de cannabis a été recodée en 2 modalités :

- Jamais ou rarement = jamais ou 1 ou 2 fois en tout
- Plus souvent = Plusieurs fois / semaine, 1 fois / semaine ou 1 à 2 fois / mois

Une non-réponse à la questions entraîne la non-prise en compte de l'élève.

L'indice de consommation de psychotropes traduit les combinaisons suivantes :

- Il est codé « Faible » (si l'élève ne consomme aucun alcool **ou** s'il consomme un seul type d'alcool) **et** (si l'élève ne consomme jamais **ou** très rarement du cannabis)
- Il est codé « Moyen » » ((si l'élève ne consomme aucun alcool **ou** s'il consomme un seul type d'alcool) **et** s'il consomme du cannabis assez souvent) **ou** ((si l'élève ne consomme jamais **ou** très rarement du cannabis) **et** consomme en revanche 2 ou 3 types d'alcool)
- Il est codé « Fort » si l'élève combine à la fois une consommation de plusieurs types d'alcool (2 ou 3 types) **et** un usage assez soutenu du cannabis (plus souvent)

⇒ **Indice de consommation de psychotropes (2 modalités : Oui / Non)**

Cet indice est codé « Non » pour l'élève qui ne consomme ni alcool, ni cannabis ; il est codé « Oui » dans les autres cas.

Un élève dont le nombre de type d'alcool est codé en non-réponse ou qui n'a pas répondu sur sa fréquence de consommation de cannabis est exclu du calcul de ces indices.

Indice de victimation

Trois indices synthétiques ont été construits à partir des questions sur la victimation. Chacun de ces indices correspond à un comptage du nombre de victimes d'au moins un des actes donnés en questions de référence. Les élèves qui ne se sont pas prononcés sur chacune des questions de référence sont exclus de la base de calcul.

⇒ **Ensemble des victimes d'agressions physiques (hors abus sexuels)**

Questions de référence :

- Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une tentative pour te voler (H2b)
- Autres violences physiques, de coups et blessures au cours d'une bagarre, d'un règlement de compte (H2c)
- Autres violences physiques, de coups et blessures sans motif apparent (H2d)

⇒ **Ensemble des victimes de menaces**

Questions de référence :

- Racket (vol avec menaces, intimidation) (H2e)
- Menaces avec arme (H2f)

⇒ **Ensemble des victimes de vols d'objets personnels (hors cambriolages)**

Questions de référence :

- Vol de moto, de voiture (H2i)
- Vol de vélo, de mobylette, de scooter (H2k)
- Autres vols d'objets t'appartenant personnellement (H2l)